

DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE



SOMMAIRE

Introduction	1
Méthodologie -Gouvernance et pilotage -Méthodologie de diagnostic employée	3 4
PARTIE 1 : LE DIAGNOSTIC STATIST	ΓIQU
Chapitre 0 – Carte d'identité - Structuration géographique du territoire - Une population en baisse et vieillissante - L'organisation de la collectivité	8 12 13
Chapitre 1- Un Patrimoine naturel et environnemental - Des richesses patrimoniales naturelles exceptionnelles - Environnement - Aménagement du territoire - Des richesses énergétiques durables, diverses et bien exploitées	14 17 24 25
Chapitre 2- Un Patrimoine historique et culturel - Un riche patrimoine historique et culturel - Un territoire marqué par la guerre 14-18	28 38
Chapitre 3- Le Cadre de vie - La jeunesse - Les services du territoire - La sécurité - Le numérique - La mobilité - L'habitat	43 48 73 76 77 79
Chapitre 4- Emploi/ Economie/ Tourisme - L'emploi - L'économie - Le tourisme	81 90 102
Chapitre 5 – Les Partenariats	111
Atouts et faiblesses	118

PARTIE 2: LE DIAGNOSTIC PARTAGE

<u>Diagnostic partagé</u>	121
Enquête habitants	
-Eléments importants de l'enquête habitants	122
-Questions spécifiques analysées	123
Fiches thématiques	128

PARTIE 3: SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

<u>Synthèse du diagnostic</u>	146
Fiches synthèse	147

ANNEXES

Annexe	l : Questionnaire habitants	

Annexe 2	: Quest	ionnaire «	Profess	ionnel	s de sa	nté »
----------	---------	------------	----------------	--------	---------	-------

Annexe 3: Questionnaire « Jeunes du territoire »

Annexe 4 : Grille d'entretien des focus-groupes (élus, acteurs, habitants)

Annexe 5 : Tableau thématique de retranscription des focus-groupes et des questionnaires

Annexes 6 : Métaplan du focus-groupe élus

Annexe 7 : Métaplan du focus-groupe acteurs locaux

Annexe 8: Métaplan du focus-groupe habitants

Introduction

INTRODUCTION AU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTE

L'organisation mondiale de la Santé (OMS), définit en 1948 la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est ainsi associée à la notion de bien-être¹.

En 1986, l'OMS complète cette définition dans la Charte d'Ottawa et précise la Santé comme étant « la mesure dans laquelle une personne ou un groupe peut réaliser ses aspirations et satisfaire ses besoins et s'adapter aux changements de milieux. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme un but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques »².

Les études épidémiologiques ont montré que l'état de santé d'une population n'est pas seulement lié à l'offre de soins et de services mais à bien d'autres facteurs. Les facteurs déterminant l'état de santé sont multiples et différentes classifications existent.

Les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent, et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie ». Ces déterminants ont vocation à évoluer en fonction du développement des mineurs, des adultes et peuvent relever de la sphère médicale, pédagogique, éducative et familiale. La prise en compte de ces déterminants est indispensable pour définir les orientations des politiques de santé.

De cet élargissement de la santé, trois concepts émergent. Il s'agit de la prévention, de la promotion et de l'éducation à la santé.

La prévention est selon l'OMS, « l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps »³. Trois types de prévention sont distinguées selon le stade de la maladie :

- La prévention primaire consiste à éviter l'apparition d'une maladie ou d'un accident dans une population saine, en éliminant les causes principales ou initiales de leur survenue et en diminuant les facteurs de risque.
- La prévention secondaire intervient lorsque la maladie est déjà présente, elle consiste en des actions visant à la détection et au traitement précoce d'une maladie ou d'un problème de santé.
- La prévention tertiaire prend place après l'apparition d'une maladie et la mise en place de soins pour réduire la progression et les complications d'une maladie avérée ou d'un problème de santé, les conséquences indésirables, les infirmités. C'est également l'étape de la réadaptation.

¹ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États. 1946 (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n° 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948

² OMS. Charte d'Ottawa du 21 novembre 1986

³ OMS. Charte d'Ottawa du 21 novembre 1986

Introduction

La promotion de la santé se situe dans une double perspective, permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci, et faire de la santé une ressource de la vie quotidienne. L'objectif est d'améliorer les conditions et styles de vie qui favorisent la santé en agissant sur l'ensemble de ses déterminants.

Elle se décline sur 5 axes : l'élaboration de politiques favorables à la santé, la création d'environnements favorables, le renforcement de l'action communautaire, l'acquisition d'aptitudes individuelles et la réorientation des services de santé.

L'éducation pour la santé comprend l'ensemble des activités qui visent à accroitre les connaissances en matière de santé et à développer les aptitudes individuelles favorisant la santé des individus. Elle est une des stratégies de la promotion de la santé.

Dans le cadre du Projet Régional de Santé prévu par la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire » (HPST) datant du 21 juillet 2009, l'Agence Régionale de Santé (ARS), chargée de la mise en œuvre de la politique de santé de l'Etat, accompagne les collectivités territoriales souhaitant développer une politique de santé au plus près des habitants par le biais de Contrats Locaux de Santé (CLS).

Le CLS doit participer à la co-construction de la politique locale de santé portée par l'ARS et la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (CCAC). Il vise à apporter des réponses aux besoins de la population en matière de santé dans ses multiples dimensions.

Un diagnostic associant élus, habitants, professionnels de santé et acteurs du territoire a été réalisé par l'ARS et la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. Celui-ci va permettre de définir des priorités stratégiques en matière de santé sur le territoire de l'Argonne Champenoise. Celles-ci seront déclinées en un plan d'actions mis en œuvre par de futurs porteurs de projet.

Ce diagnostic local de santé (DLS) constitue l'étape préalable à l'élaboration d'un contrat local de santé pour une durée de 5 ans.

GOUVERNANCE ET PILOTAGE

La démarche d'un CLS est inclusive et vise à favoriser le partenariat en fédérant les acteurs locaux (élus, professionnels ou habitants) et les décideurs du territoire issus de domaines variés : éducation, santé, social, sport, environnement, handicap, associatifs, logements. Différentes instances sont nécessaires à la mise en œuvre du CLS.

L'équipe projet

L'équipe projet est en charge de la réalisation du diagnostic local, de l'identification des objectifs du CLS, de la mise en œuvre des actions identifiées, du suivi et de l'évaluation de celui-ci. Elle est composée d'une coordinatrice recrutée par la collectivité, de la directrice de l'Aménagement du territoire de la CCAC, d'une référente CLS et d'une ingénieure d'études sanitaires de la Délégation de la Marne de l'ARS Grand-Est.

Le comité de pilotage

Le rôle de cette instance est de valider le diagnostic territorial, les axes stratégiques et les objectifs et actions qui en découlent. Elle est présidée par Monsieur Thierry Bussy, vice-président de la collectivité et Monsieur Thierry Alibert, délégué territorial de la Marne de l'ARS Grand-Est.

Plusieurs acteurs ont été mis en relation dans le cadre de la réalisation du diagnostic. Dans le même temps, ces derniers ont intégré le comité de pilotage visant à mettre en place le CLS.

Les acteurs mobilisés au sein du comité de pilotage du CLS de l'Argonne Champenoise sont :

- La préfecture
- La région
- Le département
- Le CDO des Infirmiers
- Le CDO des masseurs-kinésithérapeutes
- La CARSAT
- La MDPH
- La DRAAF
- La CPAM
- La MSA
- L'Education Nationale
- La Mutualité Française
- La CAF
- La mission locale
- Le CCAS
- L'Elan Argonnais

- Le Centre Hospitalier
- Le CLIC
- L'Office Territoriale des Sports
- Le Réseau-Sport-Santé-Bien-Être

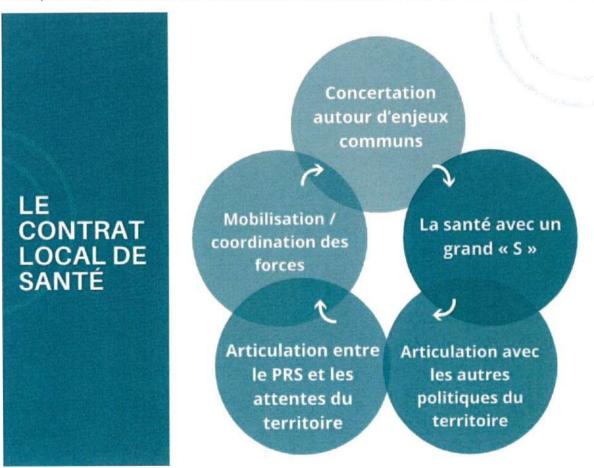
LA METHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC EMPLOYEE

Le diagnostic local de santé (DLS) présenté ici s'appuie sur plusieurs sources de données :

- Des données quantitatives ou données froides regroupées dans le diagnostic statistique.
- Des données qualitatives ou données chaudes regroupées dans le diagnostic partagé entre les acteurs du territoire, les élus, les professionnels de santé ainsi que les habitants de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Le diagnostic statistique

Les déterminants de santé sont les caractéristiques individuelles ou collectives susceptibles d'influencer directement ou indirectement l'état de santé de l'individu.



Le diagnostic statistique repose sur la collecte d'informations liées à des données quantitatives sociodémographiques, socio-économiques, sanitaires et environnementales. Les données existantes et disponibles datent majoritairement de moins de 5 ans et sont issues de différentes sources :

- Le dossier complet de l'INSEE sur la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (paru le 30/06/2021)
- La base permanente d'équipements (données parues en 2019)
- L'observatoire Climat, Air, Energie (données parues en 2020)
- L'observatoire des territoires (données parues en 2020)
- Le portrait CartoSanté (paru en 2019)
- Géoclip
- Les données de la CPAM et de la MSA
- CartoSanté
- L'observatoire de la précarité énergétique
- L'observatoire régional de santé (données parues en 2019)

Cette partie quantitative a été menée conjointement par la cheffe de projet Petites Villes de Demain, la chargée de mission Aménagement du territoire et la coordinatrice du Contrat Local de Santé, au sein du pôle aménagement du territoire pour réaliser le pacte territorial de relance et de transition écologique, le programme petites villes de demain ainsi que le contrat local de santé.

Le diagnostic qualitatif

Le diagnostic « habitants »

L'enquête par questionnaire

Durant un mois, des questionnaires ont été diffusés auprès des habitants en format papier et en format numérique. (ANNEXE 1)

Ce questionnaire a été élaboré par l'équipe projet puis soumis pour validation au comité de pilotage.

Les questionnaires ont été diffusés via différents canaux :

- Sur le site internet de la ville de Sainte-Ménehould
- Sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise
- Sur le réseau Facebook de la ville
- Sur le réseau Facebook de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise
- Par le biais des maires

Dans le cadre de cette enquête, nous avons pu collecter 429 réponses, ce qui correspond à 8 % des ménages de la CCAC.

Le focus-groupe habitants

Une démarche de consultation collective, sous la forme d'un focus-groupe a été réalisé le 8 décembre 2021 et a réuni 3 habitants. Lors de la passation du questionnaire, certains habitants ont inscrit leurs coordonnées afin de participer à de futurs groupes de travail. De plus, 11 structures locales ont été contactées pour transmettre à l'équipe projet les coordonnées de personnes susceptibles d'être intéressées pour prendre part au focus-groupe. Nous n'avons eu le retour que d'une seule structure.

Ainsi, nous avons contacté les habitants intéressés afin qu'ils puissent s'exprimer autour des questions infra.

- Quels sont les atouts / faiblesses du territoire en matière de qualité de vie / santé ?
- Quelles sont les principales problématiques de santé que vous avez repérées ?
- Quelles sont les principales problématiques sociales que vous avez repérées ?
- A partir des problématiques identifiées, tant sociales que sanitaires, sur lesquelles faudrait-il agir prioritairement ?
- Concrètement, que faudrait-il faire pour améliorer les problématiques que vous avez identifiées ?

Ces échanges ont fait l'objet d'une prise de notes et d'un enregistrement afin de garantir l'authenticité des propos et la qualité du recueil.

Par ailleurs, la participation citoyenne est incontournable en matière de diagnostic territorial visant à mettre en exergue les atouts et les points de progrès sanitaires sur un territoire donné.

Le diagnostic « acteurs locaux »

L'équipe projet s'est orientée vers les partenaires du territoire pour réaliser un focusgroupe portant sur les mêmes questions posées aux habitants du territoire. Cette grille identique permet ainsi de confronter les points de vue de toutes les parties du territoire.

En date du 1^{er} décembre 2021, un focus-groupe composé de 6 acteurs représentant le CCAS, MOSAÏC, le CMPP, le CLIC, l'OTS et l'Elan Argonnais a été réalisé à Sainte-Ménehould. Ces échanges ont fait l'objet d'une prise de notes et d'un enregistrement afin de garantir l'authenticité des propos et la qualité du recueil.

Le diagnostic « élus »

Un focus-groupe « élus » a également eu lieu le 30 novembre 2021 et a réuni 9 élus du territoire. Ce focus-groupe s'est déroulé en présentiel, avec comme base commune, les mêmes questions que pour les autres focus-groupe.

Ces échanges ont fait l'objet d'une prise de notes et d'un enregistrement afin de garantir l'authenticité des propos et la qualité du recueil.

Le diagnostic des professionnels de santé

Pour interroger les professionnels de santé, un questionnaire leur a été envoyé via leur boîte mail pour leur permettre de répondre plus simplement en fonction de leurs disponibilités. Les questions transmises étaient identiques à celles posées aux élus, aux acteurs locaux, ainsi qu'aux habitants lors des focus-groupes. En ce sens, 5 professionnels de santé ont répondu à ce questionnaire.

Le diagnostic « jeunes »

Dans l'objectif d'interroger toutes les parties prenantes du territoire, il s'est avéré nécessaire d'aller à la rencontre des jeunes vivant sur le territoire en vue de les interroger sur les problématiques rencontrées sur le territoire de l'Argonne Champenoise. Une rencontre était prévue entre les jeunes et des représentants de l'équipe projet au sein du lycée de Somme-Vesle, après accord du directeur de l'établissement. Regrettablement, le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser cette rencontre.

Nous avons rédigé un questionnaire à destination des jeunes, qui a été passé aux lycéens en seconde générale, en 1ère Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV), en seconde professionnelle Services aux Personnes et aux Territoires (SAPAT), en seconde professionnelle Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA) et en seconde professionnelle Conduite et Gestion d'une Entreprise du Canin et Félin (CGECF). Nous tenons à préciser que les questions transmises ont été adaptées au public interrogé. (ANNEXE 3).

87 élèves ont répondu au questionnaire dont 29 provenant de l'Argonne Champenoise, ce qui correspond à 33% des répondants.



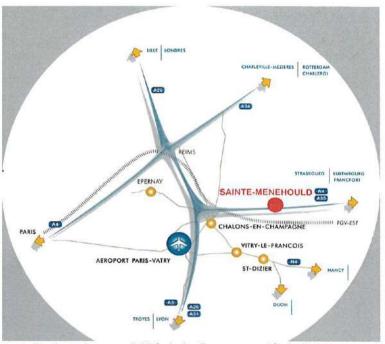
LE DIAGNOSTIC STATISTIQUE

Structuration géographique du territoire

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (CCAC), territoire rural composé de 60 communes et de 11 984 habitants, se situe en région Grand-Est, dans le département de la Marne.

A deux heures de Paris, la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise fait partie de la zone d'emploi de Châlons-en-Champagne.

Avec 4 164 habitants, Sainte-Ménehould est le bourg-centre ; Givryen-Argonne (448 habitants) et Viennele-Château (520 habitants) constituent deux pôles secondaires.



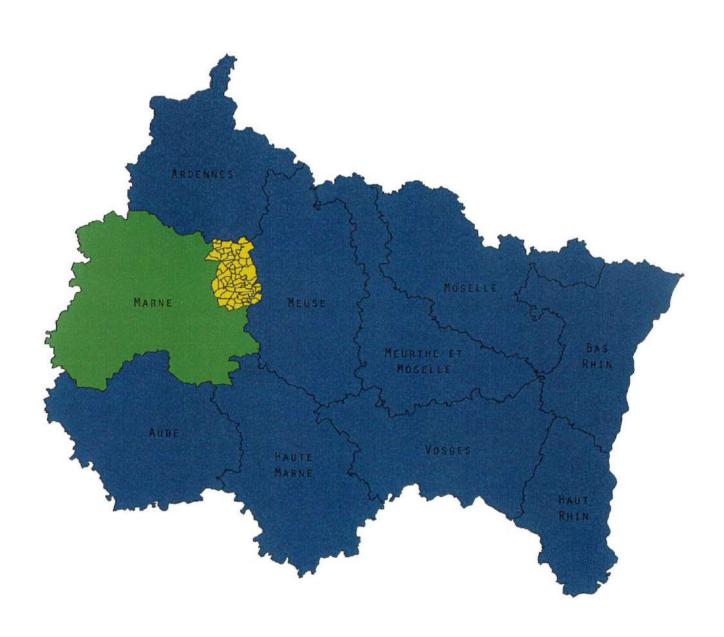
Localisation et accessibilité de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise

En termes d'accessibilité, le territoire est desservi par d'importantes voies routières et autoroutières : autoroute A4 et route départementale RD3 notamment. La ligne à grande vitesse Est traverse également le territoire (gare Meuse TGV à 40 minutes) et l'aéroport de Paris-Vatry est à proximité (50 minutes environ).

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise fait partie de l'entité géographique de l'Argonne¹, qui s'étend également sur la Meuse (région de Clermont-en-Argonne) et les Ardennes (région de Vouziers), où les forêts et les étangs sont dominants.

¹ Issu de « Argoat » qui signifie « bois »

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise au sein de la Région Grand Est



La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise au sein de l'Argonne



Localisation de l'entité géographique de l'Argonne

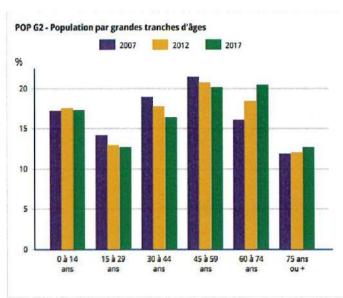
(Source : Comité Départemental du Tourisme des Ardennes, 2008)

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise



Les 60 communes de l'Argonne Champenoise

Une population en baisse et vieillissante



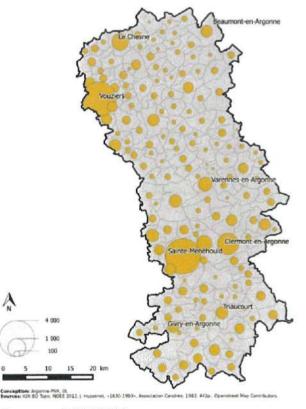
Source: INSEE 2017

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise compte 11 984 habitants (données INSEE 2017). Depuis 1968, on observe une baisse constante de la population (14848 habitants étaient recensés en 1968), stabilisation une même si remarquée ces dernières années. La baisse de la population est provoquée par un solde naturel nul et un solde migratoire négatif. Le taux de natalité baisse et inversement, le taux de mortalité augmente.

La densité de population est faible. En 2017, elle était de 14,4 habitants/km². On constate également une chute du nombre moyen d'occupants par résidence principale (3,2 en 1968 et 2,2 en 2017). Ces caractéristiques ont des conséquences sur les besoins en termes de logement sur le territoire.

Au niveau des tranches d'âge, les faits les plus caractéristiques sont une baisse des 15-59 ans et une hausse des 60 ans et plus, ayant pour conséquence directe le vieillissement de la population.

Nombre d'habitants par commune



Source: INSEE 2012

L'organisation de la collectivité

La communauté de communes de l'Argonne Champenoise est constituée de 60 communes dont 91 % ont moins de 400 habitants.

5 communes ont plus de 400 habitants : Sainte-Ménehould 4 164 habitants, La Neuville au Pont 553 habitants, Vienne-Le-Château 525 habitants, Givry-en-Argonne 450 habitants et Verrières 412 habitants.

84 délégués composent le conseil communautaire.

Le siège social est à Sainte-Ménehould.

La Communauté de Communes exerce les compétences suivantes :

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Promotion du tourisme
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Politique du logement et du cadre de vie

Compétences facultatives :

- Etude, création et gestion de Relais de Services Publics
- Réseaux de communication électronique
- Eaux pluviales liées à la voirie intercommunale
- Etude, création, aménagement entretien et fonctionnement des cantines et garderies
- Activités extrascolaires à l'initiative de la collectivité
- Prise en charge des frais annexes aux transports scolaires pour les activités sportives, culturelles et de loisirs
- Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations
- Gestion du service de protection et de secours contre l'incendie
- Organisation de la mobilité sur le territoire
- Animation de la vie sociale, création et gestion d'un centre social communautaire

Des richesses patrimoniales naturelles exceptionnelles

Le territoire de l'Argonne Champenoise regorge d'espaces naturels qui bénéficient souvent de classements européens, nationaux et régionaux : Natura 2000, Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, Zones à Dominante Humide, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux, Convention Ramsar, Réserve Naturelle Régionale....

La forêt et les étangs sont des paysages caractéristiques de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

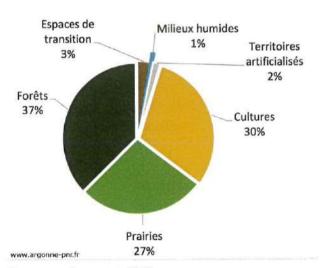
Les richesses patrimoniales naturelles sont cependant assez peu connues des habitants, ce qui laisse planer le risque de leur dégradation, par manque d'intérêt. Des marges d'amélioration existent pour protéger et valoriser ce patrimoine.

Forêt et étangs

Le massif de l'Argonne, d'une altitude maximale de 256 m, s'étend sur 84 km de long et 20 km de large et s'étale dans un axe Nord/Ouest/Sud/Est sur les trois départements de l'Argonne qui sont les Ardennes, la Meuse et la Marne. Située entre les vallées de l'Aisne à l'Ouest, de la Bar et de l'Aire à l'Est, cette petite montagne est délimitée par des zones presque plates de Champagne Humide et du Vallage.



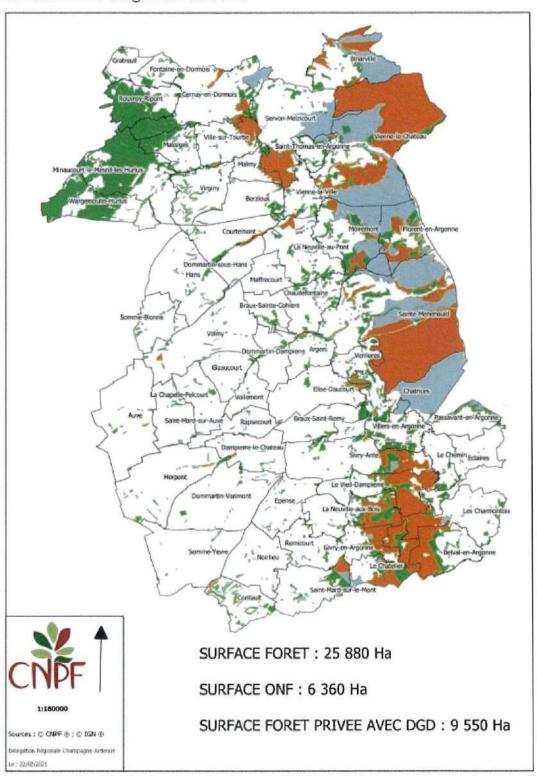
Occupation du sol en Argonne



Source: Argonne PNR

L'Argonne est l'une des forteresses naturelles de la France, grâce à sa forêt dense. La forêt occupe 80 000 hectares soit 37% du sol et présente une succession de plateaux coupés par les étroites vallées de la Fournelle, de l'Aire et de la Biesme qui marquent la limite régionale avec la Lorraine. Sa faune est peuplée de chevreuils, cerfs, sangliers, buses, et sa flore, de charmes, de chênes ou encore de hêtres.

Au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise la forêt représente 25 880 ha dont 6 360 ha en gestion ONF et 9 550 ha de forêt privée avec des documents de gestion durable.



D'aspect compact lorsque l'on aborde le massif, la forêt devient presque impénétrable tant le territoire, par sa topographie et la qualité de son sol, lui accorde toute liberté d'extension. Malgré leur allure hirsute et dense, les forêts présentent des peuplements bien ordonnancés, de type futaie.

Il apparaît que le hêtre tend progressivement à disparaitre. D'autre part, les attaques de scolytes sont récurrentes et la présente est une catastrophe écologique et économique. Le changement climatique est plus impactant dans le bord à cause du déficit de pluie.

De nouvelles essences sont testées mais à l'heure actuelle il y a beaucoup d'incertitudes sur le choix des espèces à planter. La pratique du couvert continue est appliquée pour favoriser la régénération naturelle.

L'Argonne se distingue par sa roche qui émane de la terre : la Gaize, roche qui se délite facilement. Il n'en existe que trois gisements dans le monde : au Japon, en Ecosse et en Argonne.

De plus, la rivière de l'Aisne traverse la ville de Sainte-Ménehould pour couler jusque dans le Vouzinois. La rivière présente dans la cité historique permet de faire le tour de la ville à pédalos ou via d'autres équipements pour découvrir ses paysages.

On compte également au sein du territoire de nombreux étangs, dont les étangs de Belval-en-Argonne proposant de multiples animations tout au long de l'année pour découvrir le riche environnement de l'Argonne. Le site accueille une biodiversité remarquable avec quelques 270 espèces végétales répertoriées et 165 espèces d'oiseaux observés annuellement. Il est composé de plusieurs étangs, de mares, de vastes roselières et de forêt humide sur 203 hectares. Ces étangs sont classés Zone Natura 2000 et Réserve Naturelle Régionale (RNR).

Les arbres remarquables

Les arbres remarquables sont des arbres vivants exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende. Ces ligneux représentent un patrimoine tant naturel que culturel qui se doit d'être conservé. La forêt de l'Argonne Champenoise compte, parmi ses arbres, sept chênes remarquables :

- Le roi de Rome situé en forêt de la Haute Chevauchée, planté en 1811 et d'une circonférence de 2,57 mètres
- Le chêne Napoléon dans la forêt de Sainte-Ménehould, mesurant 24,40 mètres
- Le chêne Pierre Giraut situé dans la forêt des Hauts-Bâtis
- Le chêne Roi de l'Argonne
- Le chêne Louis XIV situé à l'entrée du village de Villers-en-Argonne, d'une circonférence de 7,30 mètres
- Le chêne Thévenin
- Le chêne Creux près du parcours santé de la Grange aux Bois

Outre les sept chênes remarquables présents sur le territoire, d'autres arbres sont classés :

- Les tilleuls encadrant l'entrée de l'Eglise de Saint-Thomas-en-Argonne classés en 1931
- Le hêtre dit « Le Fau Tortillard » situé en forêt de Valmy également classé en 1931, âgé d'une centaine d'années

Les risques naturels

Dix-huit communes cumulent deux risques potentiels du territoire : séisme et inondation. Toutefois, sur l'échelle sismique, toutes les communes du territoire sont classées comme « zone de sismicité très faible », ce qui est le niveau le plus bas de l'échelle.

L'artificialisation des sols

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise		France
Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 (hectares)	105,2		255 606,2
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (%)	0,1	•	0,4

Figure 1: L'artificialisation des sols

Le nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 est de 105,2 au sein de la CC de l'Argonne Champenoise. Ainsi, la part de la surface artificialisée entre ces mêmes années est de 0,1 contre 0,4 pour la France. L'artificialisation des sols sur ce territoire est donc faible, il y a peu de passage d'un sol d'une occupation naturelle, agricole ou forestière à une occupation urbanisée.

Environnement

Eau et climat

En septembre 2021, la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise a signé le contrat eau et climat avec l'agence de l'eau Seine Normandie afin de réaliser un programme d'actions couvrant la période 2021-2026. De grands enjeux liés à l'eau, à la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique du territoire ont été mis en évidence.

Ce territoire est à dominante rurale, marqué par une présence majoritaire d'espaces agricoles et d'espaces naturels. Il couvre 831,44 km² et le prix de l'eau est en moyenne de 4,12 euros/m3. Le prix au mètre cube est supérieur à celui de la France qui est de 3,78 euros/m3, ce qui devient difficilement supportable pour les habitants. Ce phénomène est notamment dû au rapport inversé entre la population et la consommation qui diminuent et le linéaire de réseaux toujours aussi important qu'il faut entretenir et les équipements de plus en plus perfectionnés qu'il faut mettre en place et faire fonctionner, impliquant des charges en augmentation constante répercutées sur un nombre de consommateurs en diminution.

La collectivité doit faire face à des problèmes qualitatifs et quantitatifs pour son Alimentation en Eau Potable (AEP). L'AEP est l'ensemble des équipements, des services et des actions permettant, en partant d'une eau brute, de produire une eau conforme aux normes de potabilité pour ensuite la distribuer aux consommateurs.

Les masses d'eaux souterraines du territoire présentent des problèmes de qualité avec un état chimique mauvais dû aux nitrates et aux produits phytosanitaires.

De même, pour les eaux superficielles et l'assainissement, l'état de ces masses d'eaux est moyen. Les altérations sont causées par les rejets domestiques, les pollutions agricoles ainsi que l'hydromorphologie. Les dysfonctionnements des systèmes d'assainissement peuvent partiellement expliquer le déclassement des masses d'eaux superficielles du territoire.

Ainsi, le contrat prévoit de lutter contre les fuites, de mettre en œuvre des animations pour l'amélioration de la qualité des eaux, la construction de la station d'épuration de Vienne-le-Château, la réalisation d'un diagnostic sur les principaux systèmes d'assainissement collectifs ainsi que la réhabilitation des réseaux.

La protection des cours d'eau

La Communauté de Communes a confié la compétence GEMAPI au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure (SMAVAS) qui a été créé en 1997. Le rôle du syndicat est d'appréhender les travaux de restauration et d'entretien des masses d'eaux dont il a la gestion, d'effectuer des suivis des milieux, mais aussi d'informer, conseiller et sensibiliser les communes et riverains. Toutes les opérations entreprises ont pour but d'améliorer la qualité physique, psycho-chimique et biologique de l'eau et du milieu.

Les masses d'eaux du SMAVAS font partie du bassin hydrographique de l'Oise, et plus précisément de l'unité hydrographique de l'Aisne Amont. L'Aisne Amont reçoit de nombreux affluents dont les principaux sont l'Auve, la Bionne, la Tourbe, l'Ante, l'Yèvre, la Biesme et la Dormoise présents en Argonne Champenoise, auxquels s'ajoutent un réseau très dense constitué par les «ruisseaux d'Argonne». Ainsi, le SMAVAS gère environ 900 km de cours d'eau.

Diverses actions de préservation et renaturation des rivières, zones humides et de la biodiversité inféodée à ces milieux sont menées par le syndicat comme les travaux de restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique réalisés sur la Bionne (2014-2016), l'Auve et l'Yèvre (2020-2021), ceux en projet sur la Biesme (2022-2023), la Tourbe (2025) et l'Aisne (2022-2025) mais aussi les travaux de restauration de frayères à brochets et de création de mares sur la vallée de l'Aisne (2014, 2015, 2020, 2022).

Les travaux de rétablissement de la continuité écologique visent à rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments au droit d'ouvrages leur faisant obstacle, comme ceux prévus sur les vannages de Sainte-Menehould sur l'Aisne en 2022/2023, sur les 25 obstacles à la continuité présents sur la Biesme (seuils d'anciens moulins, vannages...) en 2022/2023 et les 5 ouvrages de la Tourbe en 2025. Des travaux de restauration hydromorphologique sont également réalisés, tels que les travaux de création de lit d'étiage, de diversification des faciès d'écoulement, de création d'habitats piscicoles ou encore les projets de reméandrage sur des tronçons de rivière anciennement redressés/canalisés, comme l'ambitieux projet de reméandrage de la Biesme sur 6 km.

Ces travaux de restauration hydromorphologique visent à améliorer l'état physique, physico-chimique et biologique des rivières (objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau), à s'adapter aux conséquences du changement climatique et à répondre à l'enjeu «inondation», tout comme y répondent les travaux de préservation et restauration de zones humides.

La gestion des déchets

La Communauté de communes de l'Argonne Champenoise a délégué sa compétence de collecte des déchets ménagers et déchets assimilés à un prestataire, le SYMSEM (Syndicat Mixte du Sud Est Marnais).

Les différents modes de collecte sur le territoire sont les suivants :

- La collecte en porte à porte :
 - pour les ordures ménagères résiduelles 1 fois/semaine
 - pour les emballages ménagers recyclables hors verres 2 fois/mois
- La collecte en point d'apport volontaire :
 - pour les emballages en verre
- La collecte en déchèteries :
 - pour les déchets volumineux ou dangereux acceptés pour cette collecte.

5 déchèteries sont présentes sur le territoire, réparties dans les communes suivantes : Sainte-Ménehould, Givry-en-Argonne, Valmy, Villers-en-Argonne et Ville-sur-Tourbe.

Nombre de passages annuels par déchèterie :

Sainte-Ménehould	8872
Givry-en-Argonne	2304
Valmy	2352
Ville-sur-Tourbe	1194
Villers-en-Argonne	1342

Il apparait que la déchèterie de Sainte-Ménehould n'est plus en capacité d'absorber le volume de déchets recueillis annuellement.

Un projet de construction d'une ressourcerie est donc à l'étude. Ce nouveau site permettrait de séparer les flux des particuliers et des professionnels. Il permettrait également le réemploi et la revente d'objets, s'inscrivant dans une démarche de préservation de la ressource et d'économie circulaire.

La commune de Sainte-Ménehould possède un centre de transfert utilisé par le SYMSEM qui permet de regrouper en un lieu les emballages ménagers recyclables (hors verre) dans une zone et les ordures ménagères dans une autre.

Ils seront ensuite repris et transportés vers le SYVALOM situé à la Veuve (51) pour être traités.

L'émission de Gaz à Effet de Serre

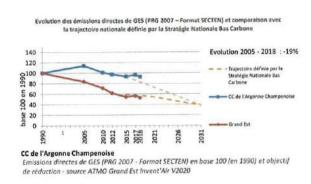


Figure 2 : Evolution des émissions de GES (source ATMO Grand Est. 2020)

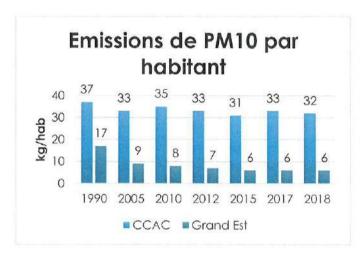
On constate une nette diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la région Grand Est entre 1990 et 2015, puis une stagnation ces dernières années. En ce qui concerne la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise, entre 1990 et 2005, il y a eu une augmentation de ces émissions de GES, puis une baisse progressive jusqu'en 2015 qui se traduit aujourd'hui par une stagnation.

Les émissions directes et indirectes des GES sont le plus présentes dans le secteur agricole et de transport routier au sein de la Communauté de Communes. Ces émissions par habitants sont relativement supérieures au sein de ce territoire en comparaison avec la région Grand Est. En 2018, l'émission est de 20 TCO²e/habitant dans l'Argonne Champenoise, et 8 TCO²e/habitant dans la région.

Les émissions indirectes de GES liées aux consommations d'électricité et de chaleur sont plus présentes au sein du secteur résidentiel. En ce qui concerne le comparatif entre la région et le territoire de l'Argonne Champenoise, les données sont similaires puisqu'en 2018, ces émissions sont de 0,4 TCO²e/habitant, respectivement.

Autres émissions polluantes

D'autres émissions polluantes sont présentes, notamment les émissions de particules PM10. Ces particules en suspension sont des aérosols, des cendres et/ou des fumées particulières. Les PM10 correspondent aux particules de diamètre aérodynamique inférieur à 10 micromètres. Les émissions de PM10 peuvent provenir de la combustion de biomasse et de combustibles fossiles comme les fiouls, mais aussi de certains procédés industriels et industries particulières comme la fonderie, l'agriculture ou encore les transports routiers.



Les émissions de PM10 par habitant sont plus importantes au sein de la Communauté de Communes que dans la région Grand Est. De plus, ces émissions sont produites pour presque ¾ par le secteur agricole.

Figure 3: Source ATMO Grand Est Invent'Air, 2020

En plus des émissions de PM10, s'ajoutent celles des particules fines PM2.5. Les PM2.5 correspondent aux particules fines de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 micromètres. Tout comme les particules PM10, les particules fines PM2.5 proviennent de nombreuses sources. Les émissions de PM2.5 par habitant sont également supérieures au sein de la CC de l'Argonne Champenoise comparé aux émissions de la région Grand Est. Selon ATMO Grand Est, en 2018, ces émissions représentent 11 kg par habitant sur le territoire contre 3kg par habitant dans la région. Les secteurs qui émettent le plus de particules PM2.5 sont les secteurs résidentiels et agricoles.

Par ailleurs, on dénombre également des émissions d'oxydes d'azote (NOx). Ces rejets proviennent essentiellement de la combustion de combustibles de différents types comme le gazole, l'essence, le fioul ou encore le gaz naturel. Ils se forment par combinaison de l'azote et de l'oxygène de l'air à hautes températures. Tous les secteurs utilisateurs de combustibles sont concernés, en particulier les transports routiers. Quelques procédés industriels émettent également des NOx, notamment la production d'engrais azotés.

En Argonne Champenoise, le premier secteur émetteur des NOx est le transport routier suivi de l'agriculture. On constate que ces émissions ont baissé depuis 1990. A cette époque, les émissions de NOx pour la CCAC représentaient 84 kg par habitant contre 42 kg par habitant pour la région. En 2018, elles étaient de 33 kg par habitant sur la Communauté de Communes et 14 kg par habitant dans la région Grand Est.

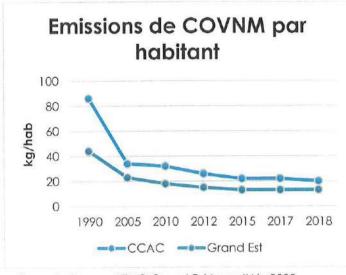


Figure 4: Source ATMO Grand Est Invent'Air, 2020

Quant aux émissions de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), le secteur principal d'émission est résidentiel. En effet, ces composés sont des polluants variés dont les sources d'émissions sont multiples. L'utilisation industrielle et domestique des solvants et le transport routier sont des sources d'émissions importantes.

On constate une diminution de ces émissions de COVNM depuis les années 1990. En 2018, elles s'élèvaient à 20kg par habitant dans l'Argonne Champenoise contre 13 kg par habitant dans la région Grand Est.

Parmi toutes ces émissions c'est celle de l'ammoniac (NH3) qui est la plus présente sur le secteur géographique. L'ammoniac est principalement émis par les sources agricoles comme pour l'utilisation d'engrais azotés et l'élevage. Le secteur du traitement des déchets ainsi que des procédés industriels contribuent également à l'émission de l'ammoniac. Ainsi, dans la Communauté de Communes où le secteur agricole est extrêmement présent, l'émission de NH3 va de pair. Selon ATMO Grand Est, en 2018, elles correspondaient à 98 kg par habitant au sein de la CCAC contre 12 kg par habitant dans la région.

A noter que les concentrations de ces polluants dans l'air en Argonne Champenoise, exprimées en µg/m3 et illustrées par les cartes suivantes (données 2020) sont nettement en dessous des valeurs limites et des recommandations de l'OMS.

- VL: Valeur Limite
- VC: Valeur Cible
- OQ: Objectif de Qualité
- NC vég : Niveau Critique pour la végétation
- OMS : Recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé

Moyennes annuelles en particules PM10 en 2020

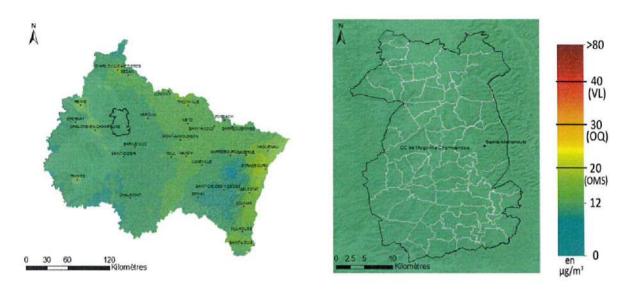


Figure 5 : Source AMTO Grand Est, 2020

Moyennes annuelles en particules fines PM2.5 en 2020

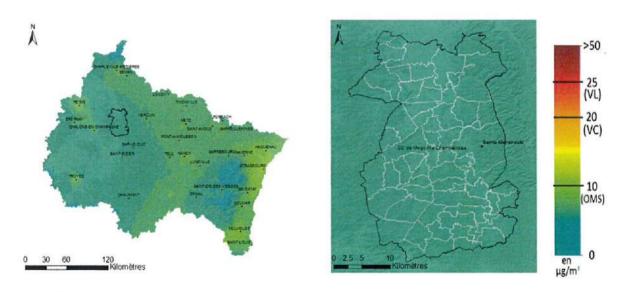


Figure 6: Source AMTO Grand Est, 2020

Aménagement du territoire

Plan local d'urbanisme et cartes communales

Le territoire de l'Argonne Champenoise n'est pas couvert par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et les communes membres ont décidé à la majorité de conserver la compétence urbanisme (délibération du 8 avril 2021). Il n'est donc pas prévu de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Sur le territoire de la Communauté de communes de l'Argonne Champenoise, 4 communes possèdent un Plan Local d'Urbanisme (PLU), 25 communes possèdent une carte communale, 1 commune possède un Plan d'Occupation des Sols caduc et 30 sont soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Les PLU ont intégré les enjeux identifiés par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) mais aussi la préservation ainsi que la remise en état des continuités écologiques.

La commune de Sainte-Ménehould quant à elle dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé en 2017.

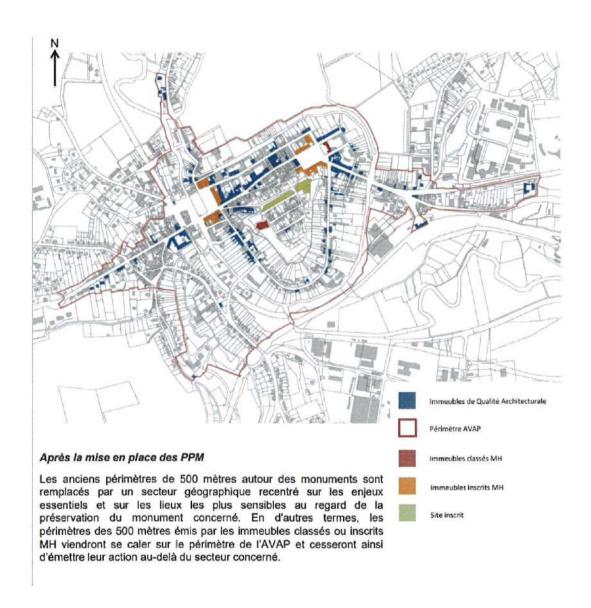
Depuis, le PLU de Sainte-Ménehould a fait l'objet de plusieurs procédures : une mise en compatibilité en 2018, une modification et une révision allégée en 2020, une modification allégée et une mise en compatibilité en 2021 pour répondre aux nombreux projets en cours (Bois du Roy, construction d'hébergements de tourisme, unité de méthanisation, parc photovoltaïque).

Aire de valorisation et de l'Architecture du Patrimoine

La commune a également mis en place, en 2015, une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) devenue Site Patrimonial Remarquable visant à promouvoir la mise en valeur de son patrimoine bâti et de ses espaces. Ainsi elle bénéficie de l'expertise régulière de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ces outils s'articulent autour de plusieurs enjeux patrimoniaux :

- Identifier et protéger les édifices remarquables, le patrimoine architectural, urbain et culturel
- Encadrer les interventions sur le bâti au regard de la valeur architecturale et des qualités d'ensemble des édifices
- Assurer l'intégration et la visibilité des devantures commerciales dans le respect de l'écriture architecturale
- Respecter le tissu, le parcellaire, la morphologie urbaine et les limites public/privé
- Favoriser un fonctionnement urbain optimal
- Promouvoir la qualité de l'espace public



Des richesses énergétiques durables, diverses et bien exploitées

Les richesses naturelles du territoire sont valorisées sur le plan touristique, mais également énergétique :

Le bois énergie

Une société coopérative d'intérêt collectif (Argonne Bois Energie) a été créée en 2007, pour développer ce secteur, et plusieurs chaufferies bois ont été installées à : l'Aquarelle, l'Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes de Vienne-le-Château, l'école de Vienne-le-Château, l'école et le gymnase de Givry en Argonne, ...

Un réseau de chaleur urbain

La commune de Sainte-Ménehould a mis en place un réseau de chaleur issu de la chaufferie du centre aquatique et sportif l'Aquarelle pour alimenter le collège J.B. Drouet, le gymnase « Jean Jaurès », le centre hospitalier d'Argonne, l'EPHAD « Les Roseaux », le bâtiment administratif (ancien LP), la gendarmerie, la mairie, le groupe Buirette, les serres municipales, le musée médiathèque et prochainement l'Institut Médico Educatif.

3 267 mètres linéaires ont été créés.

La méthanisation

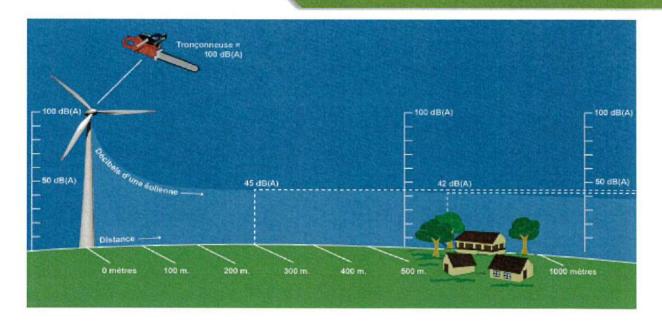
Des unités de méthanisation s'installent progressivement sur le territoire de l'Argonne Champenoise. La première, implantée à Noirlieu, est bordée par la route départementale RD 69, une usine de déshydratation de luzerne ainsi que des parcelles agricoles. La seconde est implantée à Auve et la troisième à Servon-Melzicourt. Un projet est actuellement à l'étude à Sainte-Ménehould. Des nuisances sonores et olfactives peuvent émaner de la circulation des camions ainsi que des installations.

L'éolien

Un parc éolien est présent dans le sud de la CC de l'Argonne Champenoise au carrefour entre Epense, Noirlieu et Dommartin-Varimont depuis 2005. Il est composé de 19 éoliennes pour une puissance totale de 16,150 MW. La production annuelle est de 40 270 MWh et permet d'alimenter 17 500 foyers. De plus, un projet est en cours pour implanter douze nouvelles éoliennes sur le territoire des communes de Somme-Yèvre et de Dommartin-Varimont.

De même que pour la méthanisation, des nuisances sonores peuvent être présentes, notamment dues aux installations. Pour des habitations situées à 500 mètres, les décibels émis par une éolienne sont de 42, ce qui est nettement en deçà d'une conversation courante qui se situe entre 55 et 75 décibels. Le seuil de douleur de l'oreille est quant à lui entre 120 et 140 décibels.

Ainsi, les installations sont implantées en dehors du périmètre des habitations pour ne pas nuire au bien-être des résidents.



A l'instar des unités de méthanisation, on note une bonne acceptation locale des éoliennes.

Leur développement sur le territoire est toutefois très limité compte tenu des contraintes liées à la proximité du camp militaire de Suippes, aux couloirs de migration des oiseaux et au site de la bataille de Valmy affecté d'un périmètre de 10 km.

Le photovoltaïque

L'énergie solaire est également exploitée sur le territoire, notamment par les agriculteurs qui développent de plus en plus d'installations sur les bâtiments de leurs exploitations. On note également un projet de parc photovoltaïque entre 5 et 7 ha à l'étude sur une ancienne décharge de déchets inertes à Sainte-Ménehould.

Un riche patrimoine historique et culturel

De grands faits historiques se sont déroulés sur le territoire, façonnant son paysage et son caractère. On notera en particulier la naissance de Dom Pérignon (inventeur du Champagne), la reconnaissance de Louis XVI à Sainte-Ménehould au cours de sa fuite, la bataille de Valmy en 1792, la guerre des tranchées de 1914 à 1918 et les bombardements dont le territoire porte encore les stigmates. Ces évènements ont forgé l'histoire du territoire et constituent aujourd'hui un attrait touristique indéniable.

Une occupation ancienne

L'occupation ancienne du territoire est peu connue. Des découvertes archéologiques récentes ont permis d'identifier quelques traces d'occupation datant du néolithique. Sur la côte de Waly, un atelier de taille de silex a été répertorié. A l'époque romaine, le sous-sol, riche en argile a servi à façonner la céramique sigillée, que de nombreux ateliers ont diffusé dans tout l'empire. A la fin de l'antiquité et au Moyen-âge, les premiers bourgs se constituent et des abbayes sont implantées dans les espaces forestiers isolés où les moines y ont souvent aménagé des étangs. Les bâtiments encore présents et leurs aménagements périphériques constituent encore aujourd'hui des lieux de loisirs, de promenade et d'activité piscicole. Parmi les figures religieuses, quelques personnages se distinguent dont l'histoire et la légende imprègnent encore le territoire : Sainte-Ménehould, nom porté par le chef lieux et Dom Pérignon, moine cellérier qui a joué un rôle précurseur dans l'invention du Champagne au XVIIe siècle.

Des personnages emblématiques de l'histoire de l'Argonne

La ville de Sainte-Ménehould a vu naître des personnages devenus célèbres : Ménehould, Dom Pérignon, Jean Baptiste Drouet

Dom Pérignon, enfant de la cité

Pierre Pérignon, fils de Pierre Pérignon et de Marguerite Le Roy, fut baptisé en l'église Notre Dame de Sainte-Ménehould le 5 janvier 1639. Il était le 3ème enfant de la famille. Il passa toute son adolescence en Argonne puis fut enfant de chœur à l'abbaye bénédictine de Moiremont, village situé à 5 km de Sainte-Ménehould. En 1658, Pierre Pérignon entra à l'école des moines de Saint Vannes à Verdun. Il fit profession de foi le 3 juillet 1658 et devint Dom Pérignon.



Dom Pérignon s'installa, au titre de moine cellérier à l'abbaye d'Hautvillers près d'Epernay, il mit au point la méthode de champagnisation des vins. Il mourut le 14 septembre 1715 (la même année que Louis XIV) et repose depuis dans l'église de Hautvillers.

Le 13 mai 1958, une grande fête rendit hommage au moine et une statue fut placée dans le square Pasteur.

Ménehould, un prénom pour une ville



Ménehould a été élevée dans la religion chrétienne, ainsi que ses 6 sœurs qui prirent le voile. Le Comte Sygmar et sa mère Lintrudes régissaient la forteresse de Château sur Aisne. Elle vouât sa vie à l'accueil des pauvres et des malades. La légende veut qu'afin de désaltérer un groupe de paysans, elle fit jaillir une source miraculeuse en frappant le sol avec sa quenouille. Cet endroit nommé Côtes à Vignes à la Neuville au Pont est situé à 7 km de Sainte-Ménehould (direction Vouziers). Le site fut aménagé avec une statue de la Sainte et 119 marches sur lesquelles furent gravées des litanies.

Ménehould mourut le 14 octobre 499 ou 500 sur ses terres de Bienville.

Dans l'église Notre Dame du Château à Sainte-Ménehould, des vitraux représentent les grands moments de la vie de la Sainte, dont les reliques furent enchâssées en 1378.

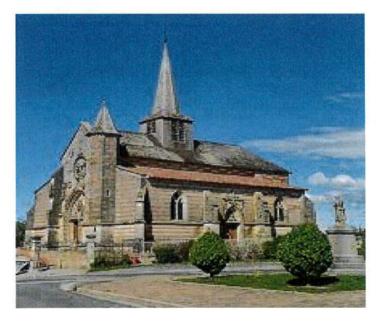
En 1921, une statue fut érigée sur le site dit du « Château » à Sainte-Ménehould.



Des églises protégées, emblèmes de notre histoire

De nombreuses églises classées parsèment l'ensemble du territoire :

- L'église de la Neuville au Pont classée par arrêté du 5 août 1922
- L'église du Château à Sainte-Ménehould est classée par arrêté du 21 juillet 1930
- L'église de la nativité de la Vierge de Hans est classée par arrêté du 16 avril 1943
- L'église Saint-Martin de Dommartin-sous-Hans, son chœur et son chevet polygone sont inscrits par arrêté du 18 juin 1959
- L'église de Courtémont est inscrite par arrêté du 11 mars 1932
- L'église Saint-Didier de Verrières est inscrite par arrêté du 28 mars 1934
- L'église de la nativité de la sainte-Vierge est inscrite par arrêté du 28 mars 1934
- L'église Saint-Martin de Auve



Eglise de Villers en Argonne @communes.com

Un territoire marqué par le XVIIIème et XIXème siècle

Les techniques de construction en appareillage champenois avec ou sans pans de bois ont façonné les paysages urbains et des villages ruraux et constituent l'identité de ce territoire. L'Argonne, territoire frontière a longtemps été une région de passage.

Le château de Braux Sainte Cohière



Situé dans la Marne, aux portes de l'Argonne, niché entre la ville de Sainte-Ménehoud (où Drouet reconnut Louis XVI) et Valmy (victoire des Français qui permit l'instauration de la lère République), à 15km de Varennes-en-Argonne (lieu de l'arrestation de Louis XVI), le château de Braux est typique du style architectural de sa région, alternant brique et pierre de gaize.

Le Château de Braux Sainte Cohière fait l'objet d'un classement par arrêté du 12 octobre 1972 pour les façades les toitures, le portail d'entrée ainsi que l'escalier intérieur avec sa rampe en bois, le pigeonnier et les douves

Ce quadrilatère flanqué de quatre tours d'angle fut initialement érigé dans les années 1580 au cœur des guerres de religions comme garnison de sa cavalerie légère de reconnaissance, par Philippe de Thomassin. Gouverneur Royal d'Epernay et Châlons et Premier représentant du roi Henri III en Champagne, il en assure la défense, mais protège aussi les frontières du royaume, malmenées dans cette région très majoritairement acquise à la cause de la Ligue catholique d'Henri de Lorraine, Duc de Guise.

Après la paix entre la Ligue et Henri IV, puis le rattachement de la Lorraine à la France, le château de Braux perdit sa vocation militaire et le logis des Officiers fut transformé à la fin du XVIIème siècle en château d'agrément.

Le logis des officiers hébergea des soldats français pendant la bataille de Valmy (1792), servit d'hôpital de premiers soins pendant la Première Guerre mondiale puis fut réquisitionné par les officiers allemands au cours de la Seconde.



Depuis 2015, le château de Braux appartient à des propriétaires privés et offre chaque été des visites historiques et ludiques au public et propose des animations culturelles et des événements très appréciés.

La faïencerie du Bois d'Epense dite « des Islettes »

Le centre d'interprétation de la faïencerie des Islettes a ouvert au cours de l'année 2019, dans la chapelle du SEISAAM. Cette exposition présente une collection de plus de 2400 pièces de faïences dont celles des Islettes. Elle est issue d'une importante donation faite au musée du château de Luneville. Ainsi, cette exposition permet de faire connaître l'ensemble des productions des faïences des Islettes

La manufacture du Bois d'Épense reste la plus importante parmi la dizaine de faïenceries qui se sont établies en Argonne. Elle est également l'une des plus importantes du Grand-Est. Elle a été établie en 1735 par un faïencier de Clermont-en-Argonne. L'atelier ferme quelques années plus tard. Mais en 1764, la manufacture renait et deviendra la plus importante et la plus célèbre des faïenceries d'Argonne grâce à la famille Bernard entre 1774 et 1827.

A partir de 1827, le nombre d'ouvriers commence à diminuer. Le 21 novembre 1848, les époux Champion-Maujean rachètent la propriété et font raser les bâtiments industriels.

La propriété du Bois d'Épense est située sur la commune de Sainte-Ménehould, dans le hameau des Vignettes, à proximité immédiate des Islettes. Ces derniers propriétaires sont MM Jacques Jouêtre et Henri Martin à qui l'ont doit cette donation.

A partir de 1765, les premières productions connues de la manufacture du Bois d'Epense dite « des Islettes » sont des faïences de grand feu.

De 1765 à 1848, la faïencerie du Bois d'Epense produit toutes sortes de céramiques : faïence de grand feu, vaisselle en terre à feu, faïence au petit feu, au four à réverbère



Sainte-Ménehould, un patrimoine historique riche

Aux confins de la Champagne et à l'orée de la forêt d'Argonne, Sainte-Ménehould est une ville pittoresque et chargée d'histoire. Autrefois nommée Château sur Aisne, la cité doit son nom à



Manéhildis qui se distingua par sa bonté et sa piété au Ve siècle. Une forteresse, construite sur la butte de gaize, dominait la ville basse qui s'accrochait au flanc nordouest. Cette butte est encore appelée Butte du Château », où l'on peut découvrir l'église Notre Dame du Château (ouverte au public).



L'église Notre Dame du Château située sur la butte dite du Château, a été construite au XIIIème siècle. Dom Pérignon y fut baptisé le 5 janvier 1639.

L'église est de style gothique comme le prouvent les ogives de la voûte de la nef. A la restauration de l'église, les poutres, nommées épingles et placées en haut de la nef, ont été enlevées et placées dans le bas-côté nord. (1979)

L'église en partie enterrée et l'utilisation de la gaize ont facilité la pénétration de l'humidité dans les murs. A voir dans l'église : le chapiteau des cochons, témoignages de la glandée, les vitraux représentant la vie de Ménehould, l'orgue composé de 20 jeux qui a été restauré et replacé dans l'église en 2002.

A l'exception des fortifications et de quelques riches maisons à façade de pierre, les constructions sont faites de pans de bois et de torchis. Comme pour toutes les villes, l'enchevêtrement des rues étroites et sinueuses favorise la diffusion des incendies. Au XVIème siècle, la ville est en partie détruite par les flammes.

La reconstruction et l'aménagement d'une ville nouvelle sont confiés à Philippe de la Force, ingénieur ordinaire du roi Louis XV. Selon son projet initial, une large rue (actuelle rue Chanzy) entourée de maison à l'architecture symétrique devait traverser la ville. Il aménage une place d'armes à l'emplacement de l'ancienne halle (actuelle place d'Austerlitz) et une place royale bordée de maisons aux façades alignées et régulières, fermée par l'Hôtel de ville.

Les façades et toiture des immeubles de la place d'Austerlitz et de la place du Général Leclerc sont inscrites par arrêté du 27 février 1952.



Implanté sur un terrain marécageux, L'Hôtel de ville construit pilotis. sur appareillage Construit en champenois, il est composé d'un pavillon central surmonté d'un fronton et de deux ailes en retour. La toiture à la Mansart est dominée par un clocheton. chaque Α extrémité, les ailes en saillie viennent compléter magnificence du

principal dont la construction est achevée en janvier 1734. Imposant par sa taille, il témoigne de la richesse et de la puissance du royaume de France dont la frontière est à quelques kilomètres à l'est.

L'Hôtel de ville est classé pour ses façades et toitures par arrêté du 4 janvier 1922. Son vestibule ainsi que son escalier sont inscrits par arrêté du 4 décembre 1942.

L'Argonne Champenoise bénéficie d'un passé historique particulièrement riche. Dom Pérignon, inventeur du Champagne, est né à Sainte-Ménehould en 1638, le Roi Louis XVI, lors de sa fuite, a été reconnu à Sainte-Ménehould avant d'être arrêté à Varennes-en-Argonne, la Bataille de Valmy a eu lieu en 1792, et les combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918) se sont déroulés au nord du territoire. Le tourisme de mémoire s'appuie sur ces faits historiques locaux les plus marquants.

De nombreux bâtiments historiques, édifiés en gaize (roche locale), font partie de l'identité architecturale de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (Mairie, Ancien Hôpital, Musée...).

Le musée d'Art et d'Histoire Viard Morel, véritable centre culturel de la ville, est le premier bâtiment à avoir été reconstruit après l'incendie de 1719. À l'époque, il s'agit de l'Hôtel de la Subdélégation de Champagne, administration gérée par le subdélégué (ancien sous-préfet) et lieu d'habitation de sa famille.

Les aléas de l'histoire ont fait que cette bâtisse a été léguée en 1907 par la famille Viard Morel à la commune à condition d'en faire un musée municipal. Une restauration en 2011 a repensé le bâtiment en centre culturel réunissant trois structures : un musée d'Art et d'Histoire, labellisé Musée de France, une médiathèque et un espace cyberespace.

Le musée d'Art et d'Histoire présente dans ses salles d'exposition permanentes une intéressante collection qui témoigne du riche passé de la ville à travers les nombreux tableaux, sculptures, pièces de monnaie, faïences, armes, mobiliers, objets d'art et de sciences naturelles...

Les transformations industrielles de la ville du XIXème siècle

Au XVIIIème siècle, la ville basse est organisée autour de son axe principal et des deux places structurées par l'alignement des façades. Au XIXème siècle, Sainte-Ménehould, sous-préfecture, est un bourg dynamique abritant de nombreux services administratifs. L'arrivée du chemin de fer et l'installation de nouvelles industries entrainent la création de nouveaux axes de communication. La ville s'étend dans toutes les directions, créant ainsi des faubourgs. Des maisons isolées ou mitoyennes sont construites laissant parfois des parcelles vides, comblées au XXème siècle. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale la ville s'agrandit le long des axes de communication sans grand aménagement urbain.

Au Moyen-Age, le parcellaire encore visible aujourd'hui est étroit et en longueur. L'habitat est dense et groupé. Au XVIIIème siècle, l'alignement sur la rue devient la règle. Au XIXème siècle, les extensions laissent entrevoir des espaces vides. Les jardins occupant souvent les fonds de parcelles.

Le passage des rois de France

La route sillonnant le défilé des Islettes, la côte de Biesme en passant par la Grangeaux-bois fait de Sainte-Ménehould un passage obligé pour traverser le plateau champenois et le relief de côte de Meuse (cuesta). Elle a souvent été empruntée pour le commerce. Pendant la Fronde, lors des guerres révolutionnaires et des batailles napoléoniennes, puis en 1914-1918, les armées sont passées ou ont cherché à maitriser cette voie stratégique. Henri IV, Louis XVIII, Louis XIV, Louis XV ont emprunté ce passage pour visiter les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun dépendants de la couronne de France. Marie Leszczynska et Marie Antoinette, futures épouses de Louis XV et Louis XVI découvrent leur royaume par cette route.

En juin 1791, la reconnaissance de Louis XVI et Marie-Antoinette à Sainte-Ménehould et leur arrestation à Varennes-en-Argonne constituent une étape importante de la Révolution française. L'image du roi est profondément ternie dans le cœur des Français.

Louis XVI

Nous sommes en 1791. Cette année est celle d'un renversement. La mort de Mirabeau fait perdre de l'influence au camp des révolutionnaires modérés au profit des partisans de la République. Au printemps, la pression populaire empêche le roi de se rendre à Saint-Cloud pour les fêtes de Pâques. Dans cette atmosphère, la famille royale sent l'étau se resserrer autour d'elle et se retrouve assignée à résidence dans le palais des Tuileries.

Le 20 juin, la décision est prise : la famille va rejoindre les forces royalistes cantonnées sur la frontière du Saint-Empire. Le plan élaboré depuis 1789 consiste alors à se faire passer pour l'équipage de la baronne de Korff, veuve d'un colonel russe qui se rend à Francfort avec deux enfants, une femme, un valet de chambre et trois domestiques.

La famille royale se pense méconnaissable: Louis XVI est déguisé en valet, Marie-Antoinette en gouvernante, le Dauphin est habillé en fille, et la sœur du roi en femme de chambre. Leur berline se met en route à 1h30 du matin, mais la fuite du couple royal n'est découverte que le lendemain matin, le 21 juin à 7h. Après un long périple semé de difficultés, la berline royale fait halte au relais de la ville de Sainte-Menehould.

Aussitôt le maître de poste, Jean-Baptiste Drouet, se porte au-devant de ce carrosse inhabituellement luxueux. Parmi les membres de cet équipage, l'un des hommes vêtus en valet attire tout particulièrement son attention.

Une heure environ après le départ de cet équipage, un cavalier entre à Sainte-Menehould. Il arrive de Paris et est porteur d'une nouvelle : le Roi a quitté Paris dans la nuit.

Cette fois-ci, Jean-Baptiste Drouet ne doute plus de l'identité des occupants de la berline. Après en avoir averti les autorités de Sainte-Menehould, il part à cheval pour Varennes, double la berline en passant par des chemins de traverse et avertit la Garde Nationale locale. Les soldats se postent en barrage sur le pont du village et immobilisent la berline lorsqu'elle tente de traverser.



Après une nuit indécise, le roi est arrêté et reconduit avec sa famille à Paris, où un silence de mort accueille son entrée encadrée par la Garde Nationale.

La bataille de Valmy



Dans un contexte politique tendu, la bataille de Valmy voit s'affronter deux visions du monde : d'un côté la monarchie absolue incarnée par l'Autriche et la Prusse, de l'autre la liberté et l'égalité affirmées par la Révolution Française.

Léopold II d'Autriche et Fréderic-Guillaume II de Prusse, pressés par l'aristocratie française émigrée, enjoignent la France à ne pas attenter à la souveraineté de Louis XVI. C'est une véritable provocation pour l'Assemblée nationale qui déclare la guerre le 20 avril 1792 au « roi de Bohème et Hongrie », aussi archiduc d'Autriche.

En réponse, les troupes austro-prussiennes commandées par le Duc de Brunswick prennent la route de Paris pendant l'été 1792. En septembre, la coalition arrive en Argonne. Plus rien ne semble pouvoir arrêter sa progression jusqu'à la capitale.

De leur côté, les généraux français Dumouriez et Kellermann arrivent près de Sainte-Ménehould dans l'intention de couper les Prussiens de leur ravitaillement venant de Verdun et les forcer à mener combat en Argonne.

Le 20 septembre 1792, le théâtre des opérations est fixé : le combat aura lieu sur les hauteurs du village de Valmy.

L'infanterie et les batteries se mettent en position et c'est un déluge de feu et de fer qui s'abat sur la colline. Galvanisés par l'enthousiasme de Kellermann, les révolutionnaires maintiennent leurs positions et tiennent en échec la coalition.

Le lendemain, la lère République est proclamée. Cette première victoire de la nation arrête l'invasion étrangère interdisant de surcroît tout retour à la monarchie absolue.

Goethe, présent sur le champ de bataille écrira que « de ce lieu, de ce jour, date une nouvelle époque de l'histoire du monde ».

Le moulin de Valmy

Le moulin de Valmy est associé à la bataille du 20 septembre 1792 au point d'en faire le symbole de l'affrontement. Au moins quatre moulins se sont succédés sur le colline de Valmy depuis le 16e siècle. L'un a été détruit lors de la bataille de Valmy, le 3ème édifice n'a lui pas résisté à la tempête de 1999.

Rapidement après sa destruction, Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, propose l'idée de lancer une souscription nationale pour la reconstruction du moulin. Il est suivi par l'ensemble des élus de la région et l'association pour la reconstruction du moulin de Valmy est créée.



En 2004, l'entreprise Création Bois (Villeneuve-d'Ascq) est retenue pour réaliser les travaux, la Communauté de Communes de la Région de Sainte-Ménehould devient maître d'ouvrage. Un soin particulier a été apporté à ce que le moulin soit conforme à celui du 18e siècle.

Ce 4ème moulin est inauguré en 2005, il est parfaitement fonctionnel et capable de produire de la farine. Aujourd'hui, le moulin revêt régulièrement ses voiles et accompagné d'un guide, vous pouvez découvrir les secrets de la fabrication de la farine (en été pour les individuels, toute l'année pour les groupes).

Un territoire marqué par la guerre 14-18

La forêt d'Argonne et les monts de Champagne sont au centre des combats de la Première Guerre Mondiale. Traversés par les troupes françaises se dirigeant vers la Belgique en août 1914, ils sont le pôle de résistance sur lequel butte la contre-offensive allemande. En 1915, l'Argonne forestière, la Main de Massiges et la butte de Vauquois illustrent la dramatique guerre de grignotage. La région ne retrouve son rôle moteur que grâce à l'offensive américaine de 1918.

La formation du front de l'Argonne en 1914: Le 2 août 1914, en annonçant à ses chefs d'armée son intention de prendre l'offensive en Lorraine annexée, le Général Joffre attribue aux trois armées françaises concentrées en Meuse et dans les Ardennes un rôle second mais non secondaire. La Vème armée est chargée d'engager l'action en direction de Thionville et Luxembourg, la Illème armée confiée au Général Ruffey est concentrée sur les Hauts de Meuse à l'est de Verdun, tandis que la IVème armée constitue une réserve concentrée dans les régions de Toul et Sainte-Ménehould. Après la bataille de la Marne, l'Argonne devient un verrou de septembre 1914 à septembre 1918. La Vème armée du Kronprinz impérial met fin à son repli sur les hauteurs de Montfaucon.

La création d'un front continu entre la Champagne et la Meuse rend dès lors nécessaire une installation en Argonne. Le 24 septembre, les premiers éléments allemands pénètrent dans la forêt. Par sa situation géographique, la forêt d'Argonne va constituer un trait d'union entre les deux zones majeures des combats que sont à l'ouest la Champagne et à l'est Verdun. Pour chacun des deux adversaires, l'Argonne permet d'assurer les liaisons entre les deux champs de bataille.

L'Argonne devient rapidement un verrou. A l'intérieur de l'Argonne, trois sites de combat s'individualisent : le bois de la Gruerie, le Four de Paris et Vauquois

La guerre de position prend, dans cette forêt, un caractère spécial car ce ne sont que des fourrées presque impénétrables, et peu de chemin facile. L'humidité est grande avec toutes ses sources, la boue s'y forme rapidement. Les tranchées à peine creusées, sont envahies par l'eau et la boue que les soldats doivent évacuer sans relâche, parfois avec des moyens de fortune. La fusillade est continuelle, les fusées ne cessent d'éclairer la nuit. Mais le fusil n'est que l'arme accessoire. A longueur de jour, les adversaires s'arrosent de grenades, de pétards et de bombes. L'affrontement tourne rapidement au corps à corps. Devant la difficulté d'aborder ouvertement les tranchées de l'adversaire, on s'efforce de s'en approcher en poussant des sapes en avant ou de faire sauter à coup de mines.

Sous terre, c'est de part et d'autre un creusement incessant de galerie et de fourneaux de mines. Il faut faire sauter l'adversaire avant qu'il ne vous fasse sauter luimême. De la fin de 1914 à la fin mars 1915, entre le Four de Paris et la vallée de l'Aire, les sapeurs français exécutent plus de 3000m de galerie de mines, font exploser 52 fourneaux dont la charge a demandé 7200 kg d'explosif. Plus tard, la guerre des mines prend un développement autrement considérable, et l'on voit sauter les fourneaux chargés de plus de 60 000 kg d'explosif.

Le bois de la Gruerie, que les poilus appelèrent le bois de la tuerie, est de septembre 1914 à fin 1915, un des secteurs les plus agités et les plus dangereux du front. La guerre s'y fait dans des conditions particulièrement dures. Les attaques et les contreattaques sont quotidiennes.

A partir de 1916, le secteur se calme. Hormis le bombardement des tranchées, il est troublé de temps en temps par quelques luttes à la grenade, mais ce n'est plus le combat continuel et féroce de 1915.

L'Argonne reste calme pendant le premier semestre 1918. Cependant la bataille gagne de proche en proche, et le front de l'Argonne se rallume, à la date fixée par le Maréchal Foch dans le vaste plan offensif qui amène les allemands à la capitulation. Après la contre-offensive alliée du 18 juillet qui a ramené les allemands sur la Vesle, les alliés doivent marquer un temps d'arrêt sur le centre du front. La bataille se déplace alors sur les ailes. Les offensives se succèdent. Les armées américaines et les armées françaises ont pour objectif de rejeter les allemands audelà de la Meuse.

De la Meuse à l'ouest de l'Argonne, les américains ont en ligne trois corps d'armée : le 26 septembre 1918, la double attaque combinée se déclenche de part et d'autre de l'Argonne. Les américains s'emparent d'un seul élan la première position allemande. La deuxième ligne est aussitôt abordée et une avance moyenne de 6 km est obtenue. Les 29 et 30 septembre les allemands contre attaquent furieusement. Du 1er octobre au 31 octobre c'est la phase d'usure. L'avance effectuée pendant la première phase de l'attaque a amené les américains devant de nouvelles organisations allemandes puissamment défendues. Les français avancent dans la vallée de l'Aire. Le 4 octobre Pershing déclenche une attaque sur tout le front de l'armée. Une attaque générale est lancée le 14 octobre. A ces durs combats succède une période calme. Du 1er au 11 novembre, c'est la poursuite des offensives. En trois jours l'armée allemande a perdu 6000 hommes, souvent fait prisonniers.

Le 11 novembre, quelques dizaines de minutes avant que sonne l'armistice, les derniers combattants tombent à Vrigne-Meuse.

Sites de guerre

La main de Massiges



Cette colline rappelle la forme d'une main posée sur le sol. Ce fut un des secteurs où les combats furent acharnés de 1914 à 1918. D'innombrables souterrains furent creusés par les troupes allemandes et françaises. De 1914 à 1915, le secteur de Beauséjour à La Main de Massiges fut tenu par des régiments coloniaux. La colline fut partiellement reprise aux Allemands en 1915. Entre Sommepy et Massiges, cinq villages furent totalement détruits et jamais reconstruits.

Le camp de la Vallée Moreau

Ce camp, situé entre Vienne-le-Château et Binarville, a accueilli plusieurs camps destinés à abriter des troupes de réserve, notamment le 83ème régiment de Landwehr. Il a été construit et occupé par les soldats allemands entre février 1915 et septembre 1918. Il est doté de nombreuses installations, comme par exemple une centrale électrique, des douches, des latrines, un réseau de galeries souterraines. ...



Il est restauré et entretenu par le Comité Franco-Allemand Souvenir et Sauvegarde des Sites en Argonne.

Les nécropoles

Sainte-Ménehould

La nécropole nationale de Sainte-Ménehould est située à la sortie de la ville sur la D85 en direction de Florent en Argonne. Elle s'étend sur 21 900 m². 5701 soldats français y ont été inhumés dont 5486 soldats tués au cours de la 1ère querre mondiale

Saint Thomas en Argonne

La nécropole nationale de Saint-Thomas-en-Argonne a été créé en 1924 pour regrouper les soldats tués durant la Première Guerre Mondiale.

Florent en Argonne



L'entrée de la nécropole

La nécropole nationale de Florent-en-Argonne est située sur le bord de la D84 à la sortie du village en direction de le Claon.

Elle s'étend sur une superficie de 10 219 m². 2 061 soldats tués au cours de la 1ère guerre mondiale y sont inhumés.

La Harazée

Les évènements militaires en font un secteur spécifique du front : les paramètres physiques du massif de l'Argonne se transposent dans l'ampleur des pertes dues à l'âpreté des combats en forêt.

La nécropole a été créée en 1915 lors de la Bataille d'Argonne pour y regrouper les corps exhumés des cimetières militaires de la Gruerie et de la Harazée.

Aménagement : 1924, 1935, 1936 : regroupement des corps exhumés des cimetières militaires de la Gruerie et de la Harazée.

5 530 m² - 1 673 corps 14-18: 1 672 Français dont 442 en ossuaire.

Minaucourt-le Mesnil-les Hurlus

Ce cimetière dit du Pont du Marson a été créé en 1915. Il regroupe 21319 corps Français, Tchèques et Serbes dont 12 223 en ossuaires.

Ce cimetière est le quatrième par ordre d'importance de la guerre 14/18, il est situé non loin de la main de Massiges.

L'arbre sanglant

Le Tulipier de Virginie, situé à Vienne le Château fait partie des arbres liés à l'histoire de la Première Guerre Mondiale. Il est planté à la fin XIXème siècle dans un parc d'une hostellerie d'une vingtaine d'hectares.

Cela fait plus de 100 ans que des événements tragiques à l'origine de son nom, « l'arbre sanglant », se sont déroulés.

Au pied de cet arbre, le 11 décembre 1914, la 6ème compagnie du 128ème Régiment d'Infanterie fait une halte en attendant l'ordre de monter en ligne pour y relever les soldats du 72ème Régiment d'Infanterie lorsqu'un obus de 105 allemand éclate au milieu de cette troupe, tuant 19 soldats et blessant 44 autres.



Des lambeaux de chair et d'étoffe sont projetés sur l'arbre, le transformant en un lustre ruisselant de sang. Depuis ce jour, ce tulipier qui survécut à l'explosion fut baptisé « l'arbre sanglant ».



L'arbre est devenu un symbole et l'endroit un lieu de mémoire. Chaque année, une commémoration se déroule à son pied. D'autre part la Maison de l'Argonne qui occupe l'ancienne maison de maître, abrite un musée où sont exposés des vestiges de la guerre, la chapelle des poilus et une grotte.

La jeunesse

S'agissant de la petite enfance, une crèche est présente sur la ville de Sainte-Ménehould : le **Multi-Accueil « Les Premiers Pas »**, agréé par le Conseil Départemental et pouvant accueillir jusqu'à 80 enfants. La crèche propose et anime également un relais d'assistantes maternelles (RAM) qui permet aux professionnelles de se retrouver avec les enfants autour d'activités communes et d'échanger sur leur métier.

53 assistantes maternelles agréées sont présentes sur le territoire dont 44 actives.

Elles accueillent 132 enfants (tous types d'accueils et âges confondus) pour 184 places disponibles (agréments attribués).

Ces chiffres sont très fluctuants en fonction des mouvements d'enfants réguliers.

Des zones blanches sont à souligner sur Auve, Givry, Ville-sur-Tourbe et le quartier des Vertes Voyes à Sainte-Ménehould.

5 des assistantes maternelles actives ont prévu de cesser leur activité dans les 18 mois à 2 ans qui viennent.

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise possède la compétence scolaire/périscolaire/extrascolaire depuis janvier 2014.

Jusqu'en 2018, il y avait 9 groupes scolaires mais en septembre 2018, au vu de la baisse d'effectifs et la menace de plusieurs retraits de postes, les écoles maternelles de Sainte-Ménehould ont fusionné et conservé 5 postes d'enseignants.

La CCAC a connu une forte baisse de ses effectifs ces 5 dernières années passant de 1 072 élèves en 2015 à 770 élèves en 2020, soit une baisse de 28,17%.

En septembre 2020, le territoire compte 8 groupes scolaires représentant 770 élèves :

- ·L'école primaire de Ville sur Tourbe
- ·L'école primaire de Vienne le Château
- ·L'école primaire de La Neuville au pont
- ·L'école primaire de Auve
- ·L'école élémentaire Camille Margaine (Ste Ménehould)
- · Le groupe scolaire Robert Lancelot (Ste Ménehould) avec 1 école maternelle et 1 école élémentaire
- · Le regroupement pédagogique intercommunal dispersé de Verrières et Villers en Argonne
- · L'école primaire de Givry en Argonne

La composition des groupes scolaires va de 3 à 10 classes avec une moyenne de 19,25 élèves/classe (moyenne basse 15 élèves/classe, moyenne haute 22,4 élèves/classe)

Source : CCAC

Couleur funcée = lieu du regroupement Dégradé de couleur = communes ratuchées



L'école élémentaire Camille Margaine de Sainte-Ménehould accueille une classe ULIS (Unité Localisées pour l'Inclusion Scolaire) de 12 élèves.

L'école élémentaire Robert Lancelot accueille quant à elle, une classe de l'Institut Médico-Educatif (entre 4 et 8 élèves) tous les matins.

Une école privée, l'école Saint-Charles de Sainte-Ménehould, accueille quant à elle 134 enfants de la maternelle au CM2.

Patrimoine scolaire

Le patrimoine scolaire est pour la plupart vieillissant avec des bâtiments en bon état de

manière général mais qui nécessitent, même pour les plus récents des mises aux normes en termes d'accessibilité, de niveau énergétique si l'on souhaite atteindre la RT2012 voire la RE2020 et d'adaptation aux différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire).

Les services techniques de la Communauté de Communes ont établi une étude sur les mises aux normes accessibilité et thermique (RT 2012) des bâtiments scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Cette étude a permis de prioriser les travaux et de les inscrire dans un programme pluriannuel d'investissement.

Dans le même temps, l'étude du schéma directeur des écoles a été confiée à un cabinet d'étude extérieur. Cette étude, qui a duré deux ans, a abouti aux décisions de fermeture de certaines écoles et à la construction d'une nouvelle.

Périscolaire / Extrascolaire

En 2014, la collectivité a fait le choix de prendre la compétence périscolaire / extrascolaire et d'écrire un Projet Educatif De Territoire (PEDT) en partenariat avec l'Education Nationale (les enseignants) et les parents d'élèves. Celui-ci est en cours de renouvellement. En corollaire, la CCAC a mis en place les rythmes scolaires.

Il existe un service périscolaire dans toutes les écoles : accueil le matin, le midi avec restauration et le soir.

Des mercredis récréatifs, labélisés «Plan mercredi» sont organisés sur Sainte-Ménehould dans les locaux de l'ancienne école maternelle Gaillot Aubert. Les enfants sont accueillis par ½ journée ou en journée complète avec ou sans repas.

Un accueil extrascolaire est organisé à chaque période de vacances sauf aux vacances de Noël et au mois d'août.

Chaque accueil a un projet pédagogique et est conforme aux objectifs du PEDT.

Le collège

Le collège Jean-Baptiste Drouet a entièrement été rénové en 1996.

Le périmètre du collège correspond au périmètre du territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise et le lycée de rattachement est le lycée Jean TALON de Châlons en Champagne.

Le collège accueille actuellement 505 élèves répartis dans 20 classes (dont 2 SEGPA) avec une moyenne d'élèves de 26,5 élèves par classe. Deux dispositifs ULIS accueillent les enfants en situation de handicap.

Une baisse des effectifs est constatée depuis cette année.

Une classe bilingue allemand est proposée.

De nombreux projets sont menés : « Mieux Vivre Ensemble », une classe de 4^{ème} porteuse du drapeau des anciens combattants, une classe de 5^{ème} cadet de la sécurité en partenariat avec les pompiers....

Le collège affiche un taux de réussite de 90% en 2021 au diplôme national du brevet.

2/3 des élèves s'orientent vers les filières générales et techniques contre 1/3 vers les filières professionnelles

Après la 3ème, les élèves doivent quitter le territoire car il n'y a pas de lycée. Le lycée de rattachement est situé à Chalons en Champagne mais on note que de nombreux élèves se dirigent vers Somme Vesle (lycée agricole et d'enseignement général) et Vitry le François. L'absence de lycée sur place implique bien souvent la vie en internat pour les lycéens et contribue petit à petit à la coupure puis à l'éloignement du territoire.

Le lycée professionnel qui dispensait des formations ventes, entretien des matériels parc et jardin et maintenance des systèmes automatisés a fermé ses portes en 2015.

Pour éviter que ce bâtiment ne devienne une friche, la Communauté de Communes a décidé de le reconvertir petit à petit en pôle administratif d'Argonne accueillant ses services ainsi que la Maison France Services et d'en faire un lieu d'accueil de petites entreprises et d'associations.

Maison Familiale Rurale (MFR)

La Maison Familiale Rurale située à Auve propose des formations par alternance de la 4ème au baccalauréat professionnel en passant par le Certificat d'Aptitude Professionnelle option Jardinier Paysagiste. Toutes les formations qui y sont proposées s'effectuent entre le terrain professionnel et le centre de formation :

- Les 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole effectuent 24 semaines de stage et 16 semaines de formation.
- Les élèves du certificat travaux paysagers effectuent 27 semaines de stage et 13 semaines de formation. Ce certificat se fait sur 2 ans.
- Les secondes professionnelles doivent réaliser 23 semaines de stage et 17 semaines de formation.
- Les élèves en baccalauréat professionnel travaux paysagers doivent quant à eux réaliser 22 semaines de stage et 18 semaines de formation. Ce baccalauréat professionnel se fait sur 3 ans.

Scolarisation et formation

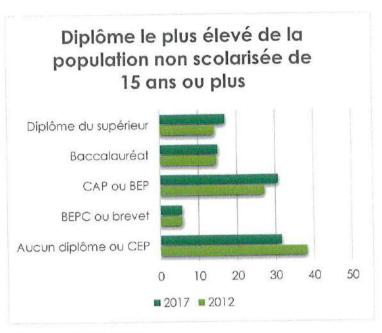


Le taux de scolarisation a diminué entre 2012 et 2017 pour passer de 37,1% de ieunes entre 18 et 24 ans scolarisés en 2012 à 28,6% en 2017, soit une baisse de 8,5 points. La diminution ne s'effectue pas uniquement pour la tranche 18-24 ans mais pour toutes les tranches d'âge. Cela peut s'expliquer un affaiblissement démographique, dont un taux de natalité de plus en plus faible.

Source: INSEE 2017

Il n'y a pas de lycée sur le territoire. Dès la fin de la 3ème, de nombreux jeunes partent faire leurs études dans de plus grandes villes telles que Châlons-en-Champagne ou encore Reims. La continuité des études se fait ailleurs ce qui peut s'apparenter à un exode des jeunes. Une fois que la personne est partie du territoire, il est difficile de la faire revenir.

Concernant les diplômes, ils sont une source d'accès à l'emploi et donc une source de protection contre le chômage. En 2012, 38,2% des plus de 15 ans non scolarisés n'ont aucun diplôme ou détiennent le CEP contre 31.5% en 2017.



Source: INSEE 2017

Le niveau de diplôme pour la population des plus de 15 ans non scolarisés a augmenté entre 2012 et 2017. Ainsi, plus de personnes ont obtenu leur baccalauréat ou ont eu un diplôme du supérieur en 2017 comparé à 2012. Entre ces cinq années, l'augmentation a été de 0,41 points pour le baccaluréat et de 2,8 points pour les diplômes de l'enseignement supérieur.

Projet Mieux Vivre Ensemble

Moqueries, injures, manque de respect, violences ou harcèlement... quel établissement scolaire n'a pas été touché par ces incivilités pouvant avoir de graves conséquences ?

Fort de ce constat et sous l'impulsion d'un certain nombre d'acteurs locaux, le territoire de Sainte-Ménehould a entrepris d'agir.

Depuis 2011, la ville de Sainte-Ménehould, en partenariat avec le collège et le premier degré, la circonscription de la solidarité départementale, la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, les fédérations de parents d'élèves et d'autres acteurs locaux, travaillent ensemble pour lutter contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire et développer le Mieux Vivre Ensemble.

Cela se traduit par des actions :

<u>Pour les jeunes</u>: sensibilisation aux compétences personnelles et sociales sur les émotions, l'estime de soi... dès la maternelle, au collège des cours de Mieux Vivre Ensemble obligatoires pour tous les élèves en 6ème (10 heures) et 5ème (13 heures) autour des thématiques suivantes: connaissance de soi, connaissance des autres, estime de soi, coopération, gestion positive des conflits, approche médiation puis

pour les volontaires, formation à la médiation par les pairs pour devenir médiateur au sein de l'établissement.

Pour les familles : des ateliers parents, des soirées débats théâtraux, une ligne téléphonique « Allo, parents j'écoute »

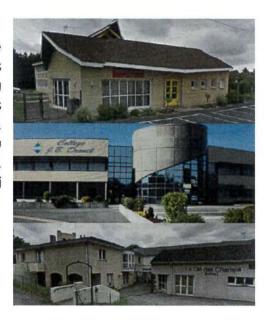
Pour les professionnels et bénévoles : sensibilisation à la communication bienveillante pour le personnel de la crèche, formation et sensibilisation aux compétences personnelles et sociales des acteurs éducatifs volontaires, création du parcours et des outils MVE, formation à la gestion positive des conflits, à la médiation par les pairs,

Le bilan général de ce projet est très positif puisque les chiffres des violences et harcèlement dans nos écoles sont en baisse et en dessous des seuils nationaux. L'action a été étendue pour veiller au bon comportement des élèves dans les bus de ramassage scolaire.

Les services du territoire

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise dispose de plusieurs services publics, qui sont pour la plupart concentrés à Sainte-Ménehould (gendarmerie, Centre des Finances Publiques, bureaux de poste...). Cependant, nombre d'entre eux ont disparu (Centre des Impôts, Sous-Préfecture, Pôle Emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...), ce qui impacte véritablement la vie locale. Le territoire s'adapte à ces changements et tente de proposer de nouveaux modes de

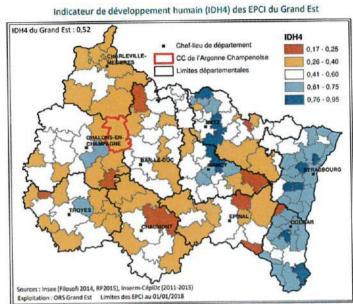
tente de proposer de nouveaux modes de fonctionnement pour répondre aux besoins de la population notamment avec la mise en place de la Maison France Services.



La santé et l'offre de soins

Données épidémiologiques

L'indice de Développement Humain (IDH) a pour but de mesurer le développement des pays à travers trois dimensions: la santé, l'éducation et le niveau de vie. L'IDH4 est une déclinaison de l'IDH, adaptée à une utilisation infrarégionale, qui permet de mieux mettre en évidence les disparités entre les territoires d'une région. Plus l'IDH4 se rapproche de 1, plus la situation du territoire est favorable. La Communauté de l'Argonne Communes Champenoise a un IDH4 de 0,29, ce qui défavorable relativement rapport aux autres EPCI du Grand Est.



En comparaison, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne a un IDH de 0,52, ce qui est dans la moyenne des autres EPCI du Grand Est.

La mortalité

L'espérance de vie à la naissance dans la région Grand-Est est inférieure à l'espérance de vie à la naissance en France métropolitaine. L'écart pour les hommes est de 1,1 points (79,7 ans en France contre 78,6 ans en région Grand-Est) tandis que pour les femmes, il est de 1,2 points (85,6 ans en France contre 84,4 ans en région Grand-Est). Cette espérance de vie à la naissance au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise est inférieure à celui de la France mais également à celui de la région. La CCAC compte un écart avec la région Grand-Est de 2,1 points pour les hommes et de 1,5 pour les femmes puisque l'espérance de vie au sein de l'EPCI est de 76,5 ans pour les hommes et 82,9 ans pour les femmes.

Les données de mortalité présentées ci-dessous (nombres et taux) ont été calculées à partir du nombre moyen de cas sur 5 ans dans la période 2011-2015. Les données de mortalité et des Affections de Longue Durée (ALD) offrent une indication de l'état de santé des habitants du territoire.

Le nombre annuel moyen de décès toutes causes confondues est de 171 personnes au sein de l'Argonne Champenoise. En prenant en compte le taux standardisé pour 100 000 habitants dans les territoires ruraux, celui-ci est de 834,6 contre 931,1 en Argonne Champenoise. La valeur régionale est inférieure (802,2) à celle de la collectivité.

Le nombre annuel de décès par cancer est de 46 personnes sur l'Argonne Champenoise, soit un taux de 258,4 pour 100 000 habitants, taux supérieur à la valeur régionale qui est de 238,8. Le taux standardisé de décès par cancer est supérieur de 20,6 points entre le taux des territoires ruraux et celui de la Communauté de Communes.

D'autres causes de décès sont importantes au sein de la collectivité, comme les décès liés à la bronchopneumopathie chronique obstructive, qui représente 10 décès en moyenne par an, soit un taux de 52,9 pour 100 000 habitants sur l'Argonne Champenoise. Ce taux est largement supérieur à la valeur régionale qui est de 35,8. En comparaison, la moyenne du taux des territoires urbains est de 35,3 et 37,1 pour le taux des territoires ruraux. La différence est de 15,8 points entre le taux de la collectivité et le taux des territoires ruraux.

Le taux de décès par pathologies liées à l'alcool est de 34,8 pour 100 000 habitants au sein de l'Argonne Champenoise, ce qui est supérieur de 7,3 points à la valeur régionale. Le taux de décès par pathologies liées au tabac est quant à lui de 139,9 pour 100 000 habitants, ce qui est 25,8 points au-dessus de la valeur régionale.

De même, le taux de décès prématurés avant 65 ans est supérieur de 36,4 points à la valeur régionale. Les décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire regroupent la mortalité associée aux pratiques à risque comme la consommation de tabac, d'alcool, les suicides et les conduites dangereuses sur la route.

Les décès liés au système de soins regroupent les décès qui pourraient être évités dans la situation actuelle de la technologie et des connaissances médicales grâce à une amélioration du système de soins.

Au sein de l'Argonne Champenoise, le taux de décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire est de 194,3 pour 100 000 habitants contre une valeur régionale de 143,6. Une amélioration des actions de prévention primaire permettrait de réduire drastiquement ces décès évitables. De même, les décès évitables liés au système de soins représentent un taux de 77,9 dans la CCAC, taux supérieur de 4,5 points à la valeur régionale.

En reprenant l'ensemble des taux standardisés, ils sont tous largement supérieurs au taux des territoires ruraux, ce qui place l'Argonne Champenoise comme un territoire où le nombre de décès suite à certaines pathologies et/ou conditions pourraient être réduits.

La morbidité

D'après les données de CartoSanté datant de 2019, le taux de prévalence en ALD tous régimes confondus s'élève à 25,1% pour l'Argonne Champenoise contre 21,4% pour la France. Ce taux de prévalence est supérieur de 3,7 points au taux nationale. Ces affections de longue durée peuvent être dues à un cancer, des maladies de l'appareil circulatoire, un diabète de type I et II et des suites causées par un accident de la circulation.

Focus sur les données épidémiologiques de la MSA

Le taux de présence du régime agricole au sein de la collectivité est nettement audessus du taux national, puisqu'il représente 15,5% sur la CCAC contre 4,7% au niveau national. Cependant, la part des bénéficiaires de la CMUC à la MSA ainsi que de la CSS est inférieur à la part des bénéficiaires de ces prestations au niveau national.

En ce qui concerne la prévalence en ALD, qu'il soit affilié au régime agricole ou à un autre régime, son taux est supérieur au taux national. Pour exemple, le taux de prévalence des ALD au régime agricole est de 23,5% sur l'Argonne Champenoise, ce qui est supérieur de 1,3 points au taux en France.

L'affection longue durée

Ainsi, on se rend compte que ce taux de prévalence en ALD diabète pour les 45 ans et plus au régime agricole est en augmentation et représente en 2019, 10,3%. Le diabète est une maladie chronique caractérisée par la présence d'un excès de sucre dans le sang, appelé hyperglycémie. Si le taux de glycémie à jeun est égal ou supérieur à 1,26 g/l, lors de deux dosages successifs, la personne est en présence d'un diabète de type 1 ou de type 2.

Prévalence en ALD au RA

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise		France
Tx de prévalence en ALD cancer 45 ans et plus au RA (%)	6,9	¥	7,4
Tx de prévalence ALD cardiovasculaire 45 ans et plus au RA (%)	14,6	W	16,4
Tx de prévalence en ALD diabète 45 ans et plus au RA (%)	10,3		9,2
Tx de prévalence en ALD affections psychiatriques 45 ans et plus au RA (%)	2,2	V	2,5
Tx de prévalence en ALD cardio-diabète-cancer 45 ans et plus au RA (%)	27,3	V	27,9

Source: CCMSA-PATO (CMCO) - 2019

Le diabète de type 1 est dû à une absence de sécrétion d'insuline par le pancréas, ce qui est différent du diabète de type 2, lié à l'âge, la sédentarité et le surpoids, qui est en corrélation avec le mode de vie de l'individu.

Le diabète de type 2 survient généralement après l'âge de 20 ans, parfois plus tôt, surtout en présence d'un surpoids. A savoir, 92 % des diabétiques ont un diabète de type 2. Le nombre de cas de ce type de diabète ne cesse d'augmenter en France.

En 2016, plus de 3,3 millions de personnes étaient traitées pour un diabète soit 5% de la population française. D'après l'OMS, le nombre de diabétiques de type 2 dans le monde est passé de 108 à 422 millions de 1980 à 2014.

On se rend également compte que sur le territoire de l'Argonne Champenoise, la part de la population à plus de 30 minutes d'un service d'obstétrique et d'un service de chirurgie est de 100%. En effet, l'hôpital ne dispose pas de ces services. Néanmoins, la part de la population à plus de 30 minutes d'un service de médecine est quant à elle de 0%.

Recours aux urgences non sulvis d'hospitalisation tous régimes

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise		France
Nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation	4 110		14 548 846
Taux de recours aux urgences non suivis d'hospitalisation (pour 1000)	337,8	•	226,3

Source: SNDS DCIR PMSI, INSEE, exploitation CCMSA - 2018

Ainsi, avec la présence du service des urgences, on constate que le taux de recours aux urgences non suivis d'hospitalisation est de 337,8 pour 1 000. Taux largement supérieur à celui de la France qui est quant à lui de 226,3 pour 1 000.

Le dépistage

Le taux de couverture du dépistage pour les personnes affiliées à la MSA au sein de la CCAC est toujours supérieur au taux national, quel que soit le type de dépistage.

Dépistage du cancer du sein
Couverture pour les femmes MSA ágées de 50 à 74 ans

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise		France	
Taux de couverture du dépistage du	59,3	A	57,1	
cancer du sein (pour les femmes MSA				
ânées de 50 à 74 ans\ (%)				

Source: Source SNDS - DCIR - CCMSA - 2019
NB: Les chiffres concernent le dépistage collectif et individuel.

Dépistage du cancer colo-rectal Couverture pour les patients MSA de 50 à 74 ans

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise		France
Taux de couverture MSA du dépistage du cancer colo-rectal (50-74 ans) (%)	27,6	A	22,5

Source: SNDS - DCIR - CCMSA - 2019

NB : Le taux de couverture est sous-évalué dans la mesure où il n'a pas été retiré du dénominateur les patients exclus du dépistage pour des raisons médicales

Dépistage du cancer du col de l'utérus Couverture des femmes MSA entre 25 et 65 ans

Indicatours	CC de l'Argonne Champenoise		France
Taux de couverture du dépistage du cancer du col de l'utérus (pour	52,3		49,5
les femmes MSA âgées de 25 à 65 ans) (%)			

Source: SNDS, Exploitation CCMSA - 2019

Aussi, on constate que ces taux sont également plus élevés en Argonne Champenoise qu'en France, pour ce qui concerne la vaccination à destination des personnes âgées et des enfants.

Vaccination anti-grippale Couverture des patients MSA ágés de 65 ans et plus

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France	
Taux de couverture VAG au RA (pour les 65 ans et plus) (%)	66.0	55,9	

Source: SNDS, DCIR - 2017

Vaccination ROR Couverture Rougeole, Oreillons, Rubéole pour les patients MSA de moins de 25 mois

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Taux de couverture ROR au régime agricole (pour les moins de 25 mois) (%)	75,0	73,4

Source: CCMSA, Flux RAAMSES - 2017

NB : Le taux est sous-évalué dans la mesure où il ne prend pas en compile les vaccinations effectuées dans le cadre des PMI (Protection maternelle et infantile).

Cependant, même si le taux de couverture du bilan bucco-dentaire pour les enfants de 3 ans représente 33,3%, celui des personnes de plus de 60 ans est de 8,8%.

Bénéficiaires du bilan bucco-dentaire MSA âgés de 3 ans			Bénéficiaires du bilan bucco-dentaire MSA âgés de 60 ans				
Indicateurs	CC de l'Argonne Champeneise		France	Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise		France
Taux de couverture du bilan bucco- dentaire MSA pour les 3 ans (%)	33,3	•	22,3	Taux de couverture du bilan bucco- dentaire MSA pour les 60 ans (%)	8,8	•	13,4
Source : CCMSA, Flu	x RAAMSES - 2017			Source: CCMSA Flu	IX RAAMSES - 2018		

Focus sur les données épidémiologiques de la CPAM

9 147 personnes sont bénéficiaires de la CPAM au sein de l'EPCI de l'Argonne Champenoise avec une part importante de 40-79 ans puisqu'ils représentent 50,11% des bénéficiaires. On compte toutefois 292 personnes, soit 4% des bénéficiaires de la CPAM qui ne disposent pas de médecin traitant. Aussi, 823 personnes de l'Argonne Champenoise ont une complémentaire santé solidaire, ce qui représente 9% de bénéficiaires. La complémentaire santé solidaire (C2S) est une aide pour payer ses dépenses de santé, selon ses revenus. En effet, elle peut être gratuite ou coûter moins de 1 € par jour, par personne. Cette complémentaire peut couvrir l'ensemble d'un foyer. La C2S permet à ces bénéficiaires de ne pas régler le médecin, le dentiste ou encore le kinésithérapeute, de ne pas payer les médicaments en pharmacie mais également ne pas payer la plupart des lunettes, prothèses dentaires et auditives.

L'affection longue durée

D'après les chiffres de la CPAM, on compte 1 967 ALD dont 1 009 pour les femmes et 958 pour les hommes sur l'Argonne Champenoise. 22% des bénéficiaires de l'EPCI ont une ALD.

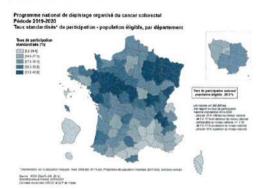
Le dépistage

Des campagnes de dépistage sont lancées pour divers cancers, notamment pour le cancer du sein ou encore le cancer colorectal.

Concernant le dépistage du cancer du sein, au 31 décembre 2021, 1 656 personnes de l'Argonne Champenoise étaient éligibles. Sur ces 1 656 personnes éligibles au dépistage, 840 ont réellement été se faire dépister, ce qui représente un taux de participation de 51 %. Au niveau régional, 460 000 femmes de 50-74 ans de la région ont participé au dépistage organisé du cancer du sein, soit 52,7% des femmes invitées. Ce taux est supérieur au taux national qui est quant à lui de 49,9%. Ce taux reste en dessous du taux cible de 70% fixé par la région. De plus, on note que la participation à ce dépistage est inégale au sein même de la région puisque la Marne compte un taux de participation de 59,3% contre 45,9% en Moselle.

Pour le dépistage du cancer colorectal, les chiffres de participation sont nettement en deçà alors que ce cancer est le 2ème plus meurtrier et le 3ème plus fréquent en France. En effet, sur les 3 100 personnes éligibles au sein de l'EPCI à ce dépistage, seulement 872 personnes se sont fait dépister. Le taux de participation au dépistage du cancer colorectal au sein de la CCAC est donc de 28 %. A noter que la participation au programme de dépistage organisé du cancer colorectal est en baisse constante depuis 2016-2017. Le taux le plus bas a été observé en Guyane avec 9% de participation et le taux le plus élevé dans le Haut-Rhin avec 42,9%.

Taux standardisés de participation par département, période 2019-2020



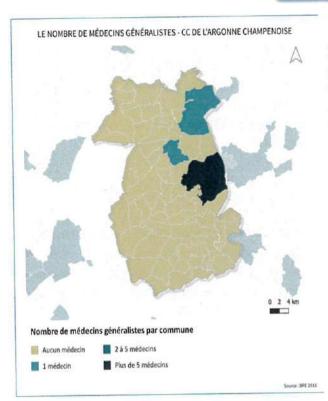
Comme indiqué sur le graphique ci-contre, la région Grand Est se place dans les régions où le taux de participation est le plus important au dépistage du cancer colorectal. Avec 39,3% de participation au dépistage organisé du cancer colorectal, la région Grand Est se situe au-dessus de la moyenne nationale qui est de 30,5%. Ce taux reste toutefois insuffisant pour infléchir la courbe de mortalité de ce cancer avec 17 000 décès et 43 000 nouveaux cas chaque année.

Enfin, sur les dépistages, celui du cancer du col de l'utérus compte un taux de participation de 33%. Sur les 2 322 personnes éligibles à ce dépistage, seulement 764 ont été dépisté dans la CCAC. En France, ce cancer a toutefois diminué de moitié ces 20 dernières années mais est tout de même responsable du décès de 1 100 femmes par an. La plupart de ces cancers pourraient être évités grâce à la vaccination contre les papillomavirus humains mais également par le dépistage par frottis cervico-utérin. En France, le cancer du col de l'utérus est la 2ème cause de décès par cancer chez les femmes de moins de 45 ans, avec près de 3 000 nouveaux cas par an. Le taux le plus élevé de participation au dépistage de ce cancer dans la région Grand Est se trouve dans le Bas-Rhin avec 68,1 % et le taux de participation le plus faible de la région se trouve être l'Aube avec 52,8%. La Marne compte quant à elle un taux de participation 62,1%.

Le dépistage est pourtant essentiel puisqu'il vise à détecter la présence d'une maladie à un stade précoce chez des personnes qui sont a priori en bonne santé et qui ne présentent aucun symptôme apparent. L'objectif du dépistage et de diagnostiquer la maladie le plus tôt possible pour la traiter le plus rapidement et ainsi freiner voire stopper sa progression.

Les omnipraticiens

La Communauté de Communes compte 10 omnipraticiens. En 2019, 10 331 personnes ont bénéficié de soins chez un omnipraticien libéral, ce qui représente en moyenne 1 000 patients par praticien pour l'année 2019.

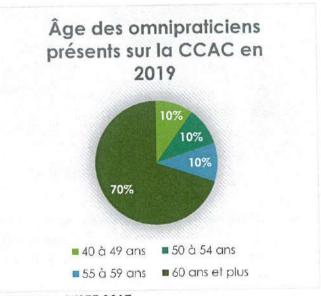


ces médecins La répartition de généralistes est hétérogène sur le territoire. Huit d'entre eux exercent dans la ville de Sainte-Ménehould, un à Vienne-le-Château et un à La Neuvilleau-Pont. Il y a une absence d'omnipraticiens dans le Sud ainsi que dans le Nord-Ouest de l'Argonne Champenoise. Les habitants vivant dans des villages dépourvus de praticiens se dirigent vers des médecins généralistes basés à Revigny-sur-Ornain, Vanault-les-Dames, Suippes ou encore Courtisols pour leurs actes médicaux.

Source: BPE 2019

La mobilité est un frein ainsi qu'un facteur de renoncement aux soins. Les personnes ne possédant pas de moyen de locomotion et n'ayant pas de médecin à proximité, ne peuvent pas se soigner.

Même si le territoire est aujourd'hui doté en omnipraticiens, 70 % de ces professionnels ont plus de 60 ans, laissant présager plusieurs départs à la retraire dans les années à venir.



Source: INSEE 2017

D'ici la fin de l'année 2021, deux médecins généralistes prendront leur retraite. A la fin de l'année 2023, il ne restera plus que quatre omnipraticiens sur le territoire de l'Argonne Champenoise. La projection en termes de soins est inquiétante puisque les quatre médecins ne pourront pas intégrer à leur patientèle les patients des six médecins partis en retraite.

Les infirmiers

Douze infirmiers exercent au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. L'évolution de la densité d'infirmiers pour 10 000 habitants est plus élevée dans l'Argonne Champenoise que dans la Marne. Même s'il n'y a pas une augmentation des bénéficiaires de soins auprès d'infirmiers libéraux, il y une nette augmentation du nombre d'actes au sein de la Communauté de Communes, passant de 65 684 actes en 2014 à 89 178 en 2019.

Les masseurs-kinésithérapeutes



Masseurs-

Au sein de l'Argonne Champenoise, quatre masseurskinésithérapeutes exercent. La répartition de ces professionnels n'est pas homogène puisqu'un masseurkinésithérapeute se trouve à Givry-en-Argonne et les trois autres se situent à Sainte-Ménehould.

La densité de ces professionnels est relativement faible au sein de la collectivité, 3,3 pour 10 000 habitants en 2019 contre 11 pour 10 000 habitants en France.

Même si la densité de ces professionnels de santé est faible, le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter depuis 2014 pour être de 1 774 bénéficiaires en 2019. L'évolution du nombre d'actes est en corrélation avec le nombre de bénéficiaires.

Les chirurgiens-dentistes

Cinq chirurgiens-dentistes sont présents sur le territoire de l'Argonne Champenoise. Tout comme les autres professionnels de santé, la répartition est hétérogène puisque quatre d'entre eux se situent dans la ville de Sainte-Ménehould et que le cinquième est à Givry-en-Argonne.

De même que pour les masseurs-kinésithérapeutes, la densité de ces professionnels est assez faible sur la Communauté de Communes. En 2020, on compte 3,3 chirurgiens-dentistes pour 10 000 habitants au sein de la collectivité contre 5,3 pour 10 000 habitants en France.

Cette densité a augmenté depuis l'installation d'un nouveau professionnel de santé au centre de santé qui se trouve dans les locaux du Centre Hospitalier d'Argonne.

Les orthophonistes

Trois orthophonistes sont regroupés à Sainte-Ménehould. Un des praticiens est en fin de carrière et devrait prendre sa retraite prochainement. Il ne restera plus que deux orthophonistes alors que le temps d'attente pour un rendez-vous est approximativement d'une année. La densité des orthophonistes ne cesse d'augmenter en France depuis plusieurs années mais connaît une stagnation au sein de l'Argonne Champenoise.

Le Centre Hospitalier d'Argonne

Le Centre Hospitalier d'Argonne (CHA) se situe au quartier Valmy, à Sainte-Ménehould depuis juillet 2007 et présente divers services :

- Le service de médecine et de soins de suite et réadaptation, qui accueille jusqu'à 30 patients.
- L'unité de vie protégée destinée aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée compte 30 lits.
- Le service « Les Roseaux » de 80 lits, pour les personnes âgées valides ou semivalides.
- Le service « Les Genêts », maison de retraite de 50 lits pour les personnes âgées dépendantes et une unité de soins de longue durée de 30 lits.
- Le service de radiologie et d'échographie.
- L'antenne du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR).

L'établissement offre également un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et un accueil de jour. Des consultations externes sont possibles sur rendez-vous pour des spécialités :

- Cardiologie: 2 mercredis après-midi par mois
- Chirurgie générale et digestive : le mardi matin tous les 15 jours pour l'un et le mardi après-midi tous les 15 jours pour l'autre
- Diabétologie, endocrinologie et nutrition : le jeudi tous les 15 jours
- Diététique : le vendredi
- Gynécologie : le lundi matin tous les 15 jours
- Hématologie, gériatrie : les mercredis et jeudis après-midi
- ORL : le 4^{ème} jeudi après-midi du mois
- Urologie : le vendredi matin
- Psychiatrie : le mardi
- Psychiatrie de la personne âgée : le jeudi
- Pédicure-podologue
- Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie : 2ème et 4ème jeudi du mois

Depuis le 6 avril 2021, un centre de santé polyvalent mutualiste a ouvert dans les locaux du centre hospitalier d'Argonne, accueillant une chirurgienne dentiste diplômée de la faculté de médecine de Reims. Depuis septembre 2021, des médecins volontaires de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Sainte-Martin-sur-le-Pré assurent des consultations au sein de l'antenne de Givry en Argonne pour répondre aux demandes de soins. Des vacations de médecins devraient avoir lieu dans les prochains mois sur Sainte-Ménehould. Puisque chaque médecin généraliste de la MSP est maître de stage, ils pourront accueillir des internes, pour les accoutumer à un exercice de médecine libérale en milieu rural.

Un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) est présent au Nord de l'Argonne Champenoise, à Vienne-le-Château et dépend du Centre hospitalier d'Argonne. L'EHPAD La Clé des champs a une capacité d'hébergement permanent de 80 lits répartis dans les pavillons (12 lits pour les personnes autonomes), les bâtiments Les Mouettes (28 lits) et Les Coquelicots (40 lits).

Il accueille des personnes âgées à partir de 60 ans ayant besoin d'être accompagnées dans les gestes et activités de la vie quotidienne.

Une maison médicale privée

A Sainte-Ménehould se trouve une maison médicale privée accueillant de nombreux professionnels de santé. Un laboratoire d'analyses médicales est présent au sein de la maison médicale ainsi que des infirmiers, un ostéopathe, une sage-femme, un médecin généraliste / phlébologue réalisant également des dépistages sur l'apnée du sommeil, une pédicure. Aussi, des permanences sont exercées par un dermatologue, un urologue, un chirurgien orthopédique ainsi qu'une nutritionniste.

Les établissements médico-sociaux

L'association Elan Argonnais participe à l'accueil et à la réadaptation des enfants et adolescents handicapés.



Elle participe à l'accueil et à l'avenir professionnel des adultes handicapés, leur assure les traitements nécessaires.

Elle établit ou entretient des liaisons avec d'autres établissements de mêmes types dans un but de coopération et d'échanges fructueux.

Elle apporte aux familles un support permettant de favoriser l'épanouissement des handicapés et aide à une continuité des actions éducatives et thérapeutiques en dehors des structures d'accueil.

Pour les enfants

Le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) a pour mission principale le maintien du jeune dans son milieu social, pré professionnel, professionnel ou scolaire :

Un SESSAD, 2 sections

« Pégase » pour les jeunes âgés de 3-20ans (troubles du comportement et de la conduite),

« Thalie » 3-20 ans (déficience intellectuelle avec ou sans trouble du comportement et de la conduite)

Date de création : THALIE 1993 / PEGASE 2006 / SESSAD PRO 2016 |

Nombre de places : THALIE et Insertion Sociale et Professionnelle : 25 places / PEGASE : 9 places.

<u>L'IME</u> est agréé pour accueillir des jeunes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du comportement et de la conduite. Agés de 6 à 20 ans, garçons et filles sont accompagnés en semi-internat ou en internat pour une durée de 210 jours annuels.

L'Institut Médico-éducatif accompagne les enfants vers la connaissance et le bienêtre et accompagne les adolescents vers l'apprentissage et l'autonomie.

L'IME dispose d'une Unité d'Enseignement qui propose une scolarisation dispensée par deux enseignantes. Elle comprend une unité d'enseignement en interne pour les plus de 12 ans et une scolarité en externe dite « classe externalisée » pour les jeunes en âge d'école élémentaire 6-13 ans.

Date de création : 1971 | Nombre de places : 36 places dont 11 places d'internat et 1 accueil temporaire.

Pour les adultes

<u>L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT)</u> est un établissement médicosocial chargé de proposer des activités à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif à des personnes handicapées dans l'impossibilité de travailler, momentanément ou durablement, dans un autre cadre.

Les activités de l'ESAT proposées au service des collectivités, des entreprises et des particuliers sont :

- Blanchisserie aseptique,
- Pressing écologique,
- Laverie automatique,
- Peinture en bâtiment,
- Sous-traitance industrielle,
- Entretien et aménagement des espaces verts,
- Entretien et nettoyage de locaux,
- Restauration avec la gestion d'un Restaurant Inter-Entreprises (et location de salles).

Date de création : 1981 | Nombre de place : 96 ETP

<u>Le Foyer d'Hébergement « Les Foyers de l'Argonne »</u> accueille des travailleurs handicapés (ou d'anciens travailleurs à la retraite) de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de l'Association ELAN ARGONNAIS, en dehors des périodes de travail.

Le Foyer d'Hébergement met en œuvre les moyens permettant à chaque usager de trouver une qualité de vie répondant à ses besoins et à ses attentes, dans le respect de sa dignité, de sa vie privée, de son intimité et garantissant sa sécurité.

Le Foyer d'Hébergement est composé de 2 résidences : La Résidence « Simone Vatier » et la Résidence « La Roseraie ». L'établissement est ouvert en continu, 365 jours par an.

Date de création : 1986 | Nombre de place : 39 dont 2 places d'accueil temporaire.

<u>Le SAVS-SAMSAH</u> de l'Association ELAN ARGONNAIS a pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité, mais aussi proposer un accompagnement social adapté à la mise en œuvre des soins réguliers et coordonnés ainsi qu'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert, dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager.

Les locaux du SAVS-SAMSAH sont situés au centre-ville de Sainte-Menehould.

Date de création: SAVS: 1998 / SAMSAH: 2015 |

Nombre de place: SAVS: 52 places / SAMSAH: 12 places

<u>La Résidence Margaine</u>, Habitat regroupé, se situe dans une demeure de charme avec jardin, située au cœur de la citée de Sainte-Menehould, à proximité des services (commerces, banques, transports...) et garantissant une accessibilité extérieure. Deux maitresses de maison garantissent la qualité et l'adéquation du cadre de vie au projet de service.

Elle regroupe:

- 4 appartements de type T1, d'une superficie moyenne de 55m2, situés au 1er et 2ème étage du bâtiment principal et desservis par un ascenseur en sus de l'escalier.
- 2 studios d'une superficie moyenne de 28m2 situé dans « l'aile » du bâtiment et disposant d'une entrée indépendante.

Les résidents disposent d'un logement indépendant, dont ils sont locataires, dans un environnement adapté et sécurisé.

Au rez-de-chaussée du bâtiment principal sont intégrés les locaux des services d'accompagnement du SAVS/SAMSAH.

Le Foyer de Vie "Le JOLIVET" est un foyer qui accueille et héberge des personnes adultes en situation de handicap mental ou psychique stabilisé, sur avis d'orientation de la C.D.A.P.H. Le Foyer de Vie accorde une place importante au maintien et/ou à l'amélioration de l'autonomie personnelle dans les actes de la vie quotidienne, au bien-être et à la qualité de vie. Il est situé dans la ville de Suippes qui est au cœur d'un triangle formé par les villes de Reims, Châlons-en-Champagne et Sainte-Ménehould.

Date de création : 2003 | Nombre de place : 39 places dont 2 places d'accueil temporaire et 2 hébergements permanents externalisés.

<u>Le Foyer d'Accueil Spécialisé</u> propose sur orientation de la CDAPH (lien M.D.P.H.) et dans le cadre de la loi 2002.2 l'accueil et l'hébergement temporaire ou complet des personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé. L'âge d'accueil (20 ans minimum) est conforme au règlement de l'aide sociale. Il n'y a pas de limite d'âge mais une limite liée à la nécessité de médicalisation ou d'admission en EHPAD.

Foyer d'Accueil Médicalisé: L'établissement s'adresse à des personnes handicapées ayant passé pour la plupart de longs moments en milieu hospitalier et qui conservent un potentiel d'évolution et d'autonomie. Le Foyer a pour vocation d'accueillir une population composée d'hommes et de femmes présentant une maladie mentale et/ou des troubles psychiques stabilisés et qui nécessite une surveillance et un suivi médical. L'âge d'accueil (20 ans minimum) est conforme au règlement de l'aide sociale.

Date de création : 2008 | Nombre de place : En FAS : 29 places en accueil permanent dont 2 places en accueil de jour et 3 en accueil temporaire. En FAM : 8 places.

D'autres services et praticiens

La répartition des pharmacies sur le territoire met en exergue la répartition des diverses professions de santé. Quatre pharmacies sont à Sainte-Ménehould et une est présente au sud de la Communauté de Communes à Givry-en-Argonne.

Des professionnels médico-techniques ainsi que des professionnels rééducateurs travaillent au sein de la CC de l'Argonne Champenoise comme des ambulanciers, une psychomotricienne, une psychologue-psychothérapeute, un opticien lunetier, des diététiciens, une podologue ainsi que des ostéopathes.

Une antenne du **Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)** de Châlons-en-Champagne est présente à Sainte-Ménehould. Ce centre est un lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adressant aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage, ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école.

Il participe ainsi à une meilleure inclusion des élèves en difficulté. Présents dans chaque département et directement accessibles aux familles, ces centres proposent une évaluation des difficultés et différentes formes de prise en charge.

L'antenne est ouverte une journée par mois pour des consultations médicales et les professionnels se déplacent à Sainte-Ménehould, le reste du mois, uniquement sur rendez-vous. Trois psychologues et une psychomotricienne interviennent dans ce centre, permettant de suivre environ 150 enfants.

Malgré la richesse du territoire, le vieillissement des professionnels de santé et l'absence de remplaçants de ceux qui partiront en retraire laisse présager du non-recours aux soins pour de nombreux habitants. L'accompagnement médical de la population de l'Argonne Champenoise est une problématique qui prend de l'ampleur au fil des ans.

Les résidences pour les personnes âgées représentent un coût, que toutes les familles ne sont pas en capacité de supporter. Le maintien à domicile des personnes âgées pose également des difficultés, dans la mesure où les coûts des services aux personnes augmentent et le personnel est difficile à recruter. L'accompagnement médical des personnes âgées est donc une réelle problématique.

Le Réseau Sport-Santé Bien-Être

La collectivité s'est engagée avec le Réseau Sport-Santé Bien-Etre (RSSBE) pour mettre en place un parcours de soins Sport-Santé sur le territoire de Sainte-Ménehould, à destination des personnes ayant des pathologies chroniques telles que le diabète de type 1 et de type 2, le cancer du sein, colo rectal,



de la prostate, une artérite des membres inférieurs, une maladie coronaire stabilisée, de l'obésité et également une bronchopneumopathie chronique obstructive.

Cela permet de mettre en place des Bilans Médico-Sportifs (BMS) auprès de ces personnes, d'avoir un suivi des patients vus lors des BMS mais aussi d'organiser le parcours 3 du protocole Prescri'mouv Grand Est, si le besoin s'en fait ressentir.

Le parcours 3 est proposé pour bénéficier d'un accompagnement plus spécifique. Avec l'accord du médecin, il est proposé à la personne de bénéficier d'un cycle éducatif personnalisé en Activité Physique Adaptée (APA). L'objectif est de donner ou redonner une confiance en soi, aider à mieux appréhender ses capacités physiques, permettre de pratiquer une activité physique en étant accompagné par un professionnel. Le nombre de séances est quant à lui fixé à 8 séances maximum par patient.

Parcours Santé

La collectivité compte en son sein deux parcours santé situés à Givry-en-Argonne et à la Grange aux Bois.

La nutrition

En 2001, l'Agence Régionale de Santé a lancé un Programme National Nutrition Santé (PNNS) pour améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition.

Une nutrition satisfaisante contribue à la préservation d'un bon état de santé. A l'inverse, une nutrition inadaptée est un facteur de risque des principales maladies chroniques comme l'obésité, les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète de type 2 ou encore la dénutrition. Ainsi, la prévention reste nécessaire puisque l'on compte en Argonne Champenoise de nombreuses ALD ainsi qu'un taux de décès évitables liés à la prévention primaire supérieur au taux régional. Il est primordial de permettre la diminution de ceux-ci.

D'après une enquête menée par la ligue contre l'obésité, près d'un français sur deux est en situation de surpoids et ou d'obésité. La prévalence des personnes en situation d'obésité ne cesse d'augmenter et a gagné 2 points en 8 ans, soit 13% de hausse. Désormais, en France, près de la moitié des adultes sont en surpoids dont 17 % en obésité. Même si l'obésité est présente dans tout l'hexagone, elle touche de façon particulièrement inégales les concitoyens selon leur région.

L'Ile-de-France, les régions du Sud et de l'Ouest du pays sont relativement épargnées alors que les régions du Nord et de l'Est sont nettement plus touchées. La Normandie (19,8%), la région Grand-Est (20,2%) et les Hauts-de-France (22,1%) sont parmi les régions les plus touchées par l'obésité et parmi les plus pauvres de France.

De plus, les inégalités sociales et territoriales restent marquées, puisque dès l'âge de six ans, les enfants d'ouvriers sont 4 fois plus touchés par l'obésité que les enfants de cadres : 16 % sont en surcharge pondérale et 6 % sont obèses contre respectivement 7 % et 1% chez les enfants de cadres. Pour réduire drastiquement cela, des objectifs de santé ont été définis par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) en matière d'alimentation et d'activité physique :

- Diminuer de 15% l'obésité et stabiliser le surpoids chez les adultes
- Diminuer de 20% le surpoids et l'obésité chez les enfants et les adolescents
- Réduire le pourcentage de personnes âgées dénutries vivant à domicile ou en institution de 30 % au moins pour les plus de 80 ans

Ainsi, des mesures phares ont été annoncées pour le 4^{ème} PNNS qui s'étend de 2019 à 2023 :

- Promouvoir les nouvelles recommandations nutritionnelles et permettre à tous les français de connaître les bons réflexes alimentaires et d'activité physique sur le site Manger-Bouger

- Augmenter les fibres, réduire les quantités de sel, sucre, gras, dans les aliments et promouvoir le Nutri-Score
- Veiller à l'alimentation de nos aînés
- Renforcer la prescription d'Activité Physique Adaptée par les médecins
- Développer la pratique d'Activité Physique Adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques
- Permettre à tous de bénéficier d'une restauration collective de qualité
- Protéger les enfants et adolescents d'une exposition à la publicité pour les aliments non recommandés

L'étude Esteban menée par Santé Publique France rend compte de niveaux d'activité physique encore faibles et d'une sédentarité élevée chez les adultes et les enfants résidant en France métropolitaine en 2015, ainsi qu'une dégradation de ces indicateurs depuis 2006. Ces résultats mettent en lumière la nécessité d'intervenir conjointement pour : 1) augmenter le niveau d'activité physique de la population et : 2) limiter le temps passé dans des comportements sédentaires. Il est nécessaire d'agir sur ces deux facteurs indépendamment l'un de l'autre et de manière ciblée selon les besoins de chacun. Une attention particulière doit être portée aux femmes, chez qui ces facteurs se sont dégradés de manière plus prononcée au cours de ces 10 dernières années, ainsi que sur la nécessaire réduction des inégalités sociales, toujours présentes en matière d'activité physique et plus encore de sédentarité.

Toujours avec la volonté d'améliorer la qualité de vie de la population, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) a mis en place un outil : le Programme National pour l'Alimentation (PNA).

La politique de l'alimentation a pour finalités « d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages en contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ».

Ce programme s'inscrit dans le sens des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ainsi que de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Il aborde pratiquement toutes les dimensions de l'alimentation, qu'il s'agisse de la santé, de la nutrition, de l'aide alimentaire, de l'éducation, du gaspillage, de l'ancrage territorial, de l'économie circulaire, de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Le PNA comporte trois axes thématiques : la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi que l'éducation alimentaire et deux axes transversaux : les projets alimentaires territoriaux (PAT) et la restauration collective.

La stratégie nationale de santé constitue donc le cadre de la politique de santé en France. Elle est définie par le gouvernement et se fonde sur l'analyse dressée par le HCSP sur l'état de santé de la population, ses principaux déterminants ainsi que sur les stratégies d'action envisageables. Elle vise à répondre aux grands défis rencontrés par notre système de santé:

- Les risques sanitaires liés à l'augmentation prévisible de l'exposition aux polluants et aux toxiques
- Les risques d'exposition de la population aux risques infectieux
- Les maladies chroniques et leurs conséquences
- L'adaptation du système de santé aux enjeux démographiques, épidémiologiques et sociétaux

Cette stratégie comporte également quatre axes complémentaires :

- Axe 1 : Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention dans les milieux
- Axe 2 : Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- Axe 3 : Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge à chaque étape du parcours de santé
- Axe 4 : Innover pour transformer le système de santé en réaffirmant la place des usagers

Le service public

Depuis le 1^{er} janvier 2020, **la structure MOSAÏC** a été labellisée Maison France Services ce qui permet au public d'accéder à certaines démarches administratives en lien avec les administrations de l'Etat.

Parmi les services proposés à la population, on trouve :

- L'accompagnement à l'utilisation des services en ligne des partenaires
- L'aide à la compréhension de certains documents et l'accompagnement dans la constitution de dossier
- L'accès libre aux ordinateurs et téléphones (contacter les partenaires)
- La numérisation et l'impression des documents relatifs au dossier de demande
- L'accompagnement à la réalisation de curriculum vitae (CV) et lettre de motivation
- L'actualisation et la consultation des offres d'emploi
- Les Cafés de l'emploi
- L'accompagnement dans les démarches en ligne de l'Education Nationale
- La délivrance de « bons victimes » et « bons avocats » destinés aux personnes qui, n'ayant pas encore d'avocat, s'interrogent sur leurs droits ou sur l'opportunité d'une action en justice. Ces bons permettent une consultation d'avocat avant l'engagement de tout procès.
- Un point relais particulier emploi qui permet d'informer et d'aider sur l'emploi à domicile
- Des ateliers numériques sur le territoire

Le personnel de MOSAÏC effectue des permanences à Sainte-Ménehould ainsi qu'à Givry en Argonne afin de rayonner sur le territoire. De plus, un service à la demande a été mis en place pour l'ensemble de l'Argonne Champenoise.

En plus de ce label Maison France Services, MOSAÏC comprend un Espace de Vie Sociale (EVS) ainsi qu'une Agence Postale Communale (APC). L'Agence Postale Communale propose la vente de timbres, d'enveloppes mais aussi le dépôt et la réception de colis.

Le social

L'Espace de Vie Sociale met en place des multiples animations pour les enfants, les parents et les autres usagers. On peut y trouver des animations de lien social, les ateliers des parents, les rendez-vous des familles, les rendez-vous des habitants, les rendez-vous prévention ainsi que des déplacements proposant des loisirs de proximité.

MOSAÏC, a réalisé un diagnostic territorial permettant d'élaborer un projet social pour obtenir l'agrément Centre Social à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette demande de labellisation est en cours auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne. Le projet social fixe les axes de travail du centre social pour les quatre années à venir, ainsi que les actions à mettre en place sur l'ensemble du territoire.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Sainte-Ménehould développe les politiques sociales de la commune et applique les politiques départementales et nationales.

C'est un établissement public autonome qui possède son propre Conseil d'administration et son propre budget.

Il participe au fonctionnement de diverses associations (CLIC, MILO, Résidence Argonnaise les Jonquilles) en siégeant au conseil d'administration remplissant ainsi son rôle de partenaire des institutions privées.

Il comptabilise 60 à 70 agents répartis sur différents services :

- <u>• La résidence L'Accueil</u>: située à la Grange aux Bois, elle propose 16 studios pour personnes en situation de travail. (contrat de travail ou stage rémunéré)
- <u>OLe multi-accueil « Les premiers pas »</u>, qui peut accueillir 80 enfants, et est agréé par le service de PMI du conseil départemental. Il accueille les enfants de 0-4ans de la CCAC et des départements limitrophes.
- <u>OLE relais d'assistantes maternelles</u> ouvert en 2011. Il est situé dans les mêmes locaux que le multi-accueil. C'est un lieu d'échanges, d'informations et de rencontres pour les assistantes maternelles agréées, les parents et les enfants.
- <u>Ouverte depuis 2007 qui apporte une aide alimentaire aux personnes de toute la communauté de communes.</u> L'accès à ce service ne peut se faire qu'après un rendez-vous avec un travailleur social et la constitution d'un dossier.

SLe chantier d'insertion « Ci'Tex » ouvert depuis mars 2007.

Son objectif principal est de permettre aux personnes en insertion (en CDD pour deux ans maximum) de réaliser des formations, d'intégrer des entreprises grâce aux Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), leur permettant ainsi une meilleure sortie sur le marché du travail.

Leur projet professionnel est travaillé avec les encadrantes du chantier qui peuvent aussi intervenir sur l'accompagnement social.

Il accueille aujourd'hui une vingtaine de personnes.

Il est composé:

- Du ramassage de meubles auprès des particuliers et de la revente de ceux -ci dans un espace « Eco meubles » ouvert depuis 2009
- Du ramassage, tri et revente de vêtements depuis 2007 via ses magasins «Coton couleur» à Sainte-Ménehould, Givry-en-Argonne et Vienne-le-Château.
- D'un pressing et d'un service couture situés au quartier Valmy ouvert en 2008.
- Du ramassage de cartons dans les entreprises conventionnées. Ceux-ci sont reconditionnés en balles puis revendu à un prestataire. Ce service existe depuis 2014

Ce service a su s'adapter et se mobiliser pour répondre aux besoins de masques et de blouses des personnels soignants notamment au moment de la COVID.

- <u>©Le service mandataire</u>: ce service est apporté à tous les Ménehildiens retraités et/ou handicapés qui souhaitent employer une aide à domicile et qui ne bénéficient pas de participation de leur caisse de retraite. Environ 13 aides à domiciles interviennent chez 28 personnes retraitées et /ou handicapées qui sont employeurs de leur aide à domicile.
- <u>OLe service social</u>: Le travailleur social du CCAS suit tous les Ménéhildiens en difficulté (et sans enfants). Il instruit toutes les demandes d'aides sociales légales et facultatives (dossiers RSA, fond d'aide aux jeunes, fond social logement...) et propose aussi des accompagnements budgétaires via la Labellisation Point Conseil Budget du CCAS.

De plus le travailleur social organise Les Ateliers d'Intégration, prestation financée par le Conseil Départemental, qui consiste à proposer des activités à un groupe de personne bénéficiaire du RSA de façon à les resocialiser et gagner en autonomie.

- **®**<u>Accueil du public</u>: l'agent d'accueil du CCAS accompagne toutes personnes ayant besoin d'une aide administrative et dans certain cas a un rôle d'écrivain public. De plus il travaille en lien avec le travailleur social.
- Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) contribue à l'amélioration au quotidien des conditions de vie des personnes âgées. Il assure un service de proximité gratuit chargé d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage. Il effectue une évaluation complète des besoins de la personne pour lui apporter les réponses adaptées (démarches administratives, organisation du maintien à domicile...).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le collectif Santé Seniors a été repris par un co-portage entre le CLIC Argonne pour la partie administrative et le CCAS pour la partie financière.

L'objectif général est de créer des conditions favorables à la pérennisation d'une dynamique de santé partenariale sur la collectivité, incitant à l'adoption de comportements favorables à la santé de seniors autonomes de plus de 60 ans. Ainsi, des actions de prévention (conférences, ateliers...) et une aide aux aidants est proposée.

Les conférences et ateliers portent sur diverses thématiques comme la maladie de Parkinson, la sensibilisation au risque du diabète, la prévention des violences faites aux femmes, la gymnastique cérébrale, l'initiation à l'informatique ou encore la cuisine.

Le CLIC intervient également dans la mise en place de groupes de réflexion avec les professionnels médicaux, sociaux, les bénévoles et les élus sur les besoins sanitaires et sociaux du territoire. Toutes les 6 semaines, des réunions partenariales sont réalisées avec des professionnels du territoire pour permettre d'échanger sur les situations complexes en commun ou non et de coordonner les actions afin de favoriser l'autonomie des usagers. Aussi, depuis le 25 avril 2017, la structure propose une rencontre trimestrielle entre tous les intervenants du maintien à domicile (infirmières libérales, services d'aide à domicile, l'équipe spécialisée Alzheimer à domicile, l'Hospitalisation à domicile...).

Ces rencontres permettent également d'échanger sur les situations complexes, de partager les compétences et faire évoluer les outils de coordination.

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est une association présente en Argonne Champenoise. Cette association intervient auprès d'environ 220 personnes pour du service d'aide à domicile ainsi que du portage de repas sur l'ensemble du territoire. L'ADMR Argonne Vallage compte 1 secrétaire, 32 aides à domicile et 1 distributrice de repas. Les aides à domicile sont présentes pour l'aide-ménagère, la toilette, l'entretien et bien d'autres prestations. La moitié des heures d'intervention de l'ADMR sont effectuées sur les communes de Sainte-Ménehould, La Neuville-au-Pont et Givry-en-Argonne.

L'ADMR comprend plusieurs services mais c'est celui auprès des personnes âgées qui représente la plus grosse partie de l'activité, avec 83% d'intervention auprès de ce public. Cependant, il existe également le service pour les personnes en situation de handicap, les familles ainsi que les services personnes morales.

Avec 5,5 millions d'habitants, la région Grand Est est la 6ème région française. Dans cette région, **Familles Rurales** compte 21 500 familles adhérentes et 369 associations locales pour plus de 32 000 bénéficiaires. Trois associations locales Familles Rurales sont présentes au sein de la collectivité de l'Argonne Champenoise. Ces associations se situent respectivement à Villers-en-Argonne, Vienne-le-Château et Auve. Elles interviennent pour du service d'aide à domicile ainsi que sur de l'animation au sein des villages.

Villers-en-Argonne compte 12 aides à domicile titulaires et 3 remplaçantes. L'association opère sur une large partie du territoire, au sud de l'Argonne Champenoise sur le secteur de Givry-en-Argonne, Belval-en-Argonne, Somme-Yèvre, à l'ouest sur le secteur de Auve, Hans, Valmy, au centre ainsi que dans quelques villages au nord de la collectivité. Familles Rurales de Villers-en-Argonne compte en moyenne 80 usagers et réalise de multiples animations en plus de son service d'aide à domicile.

Vienne-le-Château compte 5 aides à domicile pour 29 usagers. L'association Familles Rurales de Vienne-le-Château intervient uniquement sur le nord de l'Argonne Champenoise et propose de nombreuses animations (cinéclub, gymnastique, sophrologie, accueil de loisirs, actions de convivialité). Quant à l'association présente sur le territoire de Auve, elle compte 4 usagers, faisant d'elle la plus petite des trois sur l'Argonne Champenoise.

La **Résidence Autonomie Argonnaise Les Jonquilles** est située à Sainte-Ménehould dans le quartier des Vertes-Voyes. Elle est gérée par l'association Résidence Argonnaise et est composée de 37 logements, 15 T1 et 22 T2. Ce ne sont pas uniquement des logements individuels puisqu'il y a la possibilité d'y résider en couple. Il n'y a pas de restauration collective puisque les logements sont équipés des équipements nécessaires de cuisine. Toutefois, il y a des pièces communes qui permettent la mise en place d'activités afin d'aider les résidents à rompre leur solitude et à garder un contact avec l'extérieur.

La résidence dispose d'une liste d'attente d'environ 2 à 3 personnes pour obtenir un logement T2 et de 1 à 2 personnes pour un logement T1.

Le **Centre Educatif Fermé** (CEF) porté par l'association La Sauvegarde de la Marne a ouvert ses portes en 2009 à Sainte-Ménehould. Ce centre est destiné à la prise en charge exclusive de garçons et de filles ayant entre 14 et 17 ans, délinquants multirécidivistes ou multiréitérants. Ces adolescents y font l'objet d'un placement dans un cadre pénal, dont le contour est déterminé par une décision de contrôle judiciaire, par un jugement prononçant une condamnation assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve ou par un projet d'aménagement de peine dans le cadre d'une libération conditionnelle ou d'un placement extérieur.

Au-delà de la prise en charge d'internat classique, les adolescents bénéficient en interne d'ateliers d'expression artistiques comme la peinture, de valorisation de soi, d'apprentissages professionnels en espaces verts et seconds œuvres du bâtiment.

Le CEF emploie une vingtaine d'éducateurs et peut accueillir jusqu'à 12 adolescents. De plus, il dispose d'une équipe de santé composée d'une infirmière, d'une psychologue ainsi que d'un pédopsychiatre intervenant une journée par semaine dans le cadre d'une convention avec l'Etablissement en Santé de la Marne.

L'association « La Pépinière » assure une mission de service public de protection et d'éducation au bénéfice de l'enfance et de l'adolescence en difficulté et de leur famille. Cette association est l'une des composantes de secteur social du département de la Marne. Elle diversifie, au travers de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), les modalités d'interventions afin d'apporter des réponses souples et évolutives. Les jeunes du département et des départements limitrophes lui sont confiés, dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires par l'intermédiaire des Circonscriptions de Solidarité Départementales (CSD).

Par ses différents services, la MECS assure l'accompagnement de l'enfant et de l'adolescent dans un environnement adapté, stable, en y associant les familles, par la mise en œuvre de moyens adaptés pour l'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé.

La MECS est composée de 3 services :

- L'internat éducatif disposant de 35 places et accueillant des garçons et filles entre 10 et 18 ans voire sous Contrats Jeunes Majeurs. L'internat éducatif permet le développement de l'enfant et de l'adolescent dans un environnement transitionnel, modulable, dynamique et structurant. Un accompagnement personnalisé en lien avec les CSD et les familles ainsi que des suivis médicaux et thérapeutiques sont mis en place. De plus, d'autres dispositifs complètent l'action éducative quotidienne comme l'accompagnement mobile de reliaison, le soutien à la scolarité ou encore l'animation socioculturelle.
- Le Service Educatif en Semi-Internat (SESI) constitué de 10 places pour les garçons et filles entre 7 et 16 ans. Ce service met en place des actions en partenariat avec la CSD et propose une alternative au placement avec hébergement. Une aide à la scolarité, un soutien personnalisé, un suivi thérapeutique mais aussi un accompagnement à la vie en famille y sont proposés.
- Le Soutien et Accompagnement à Domicile Enfant Famille (SADEF) avec 54 places pour les garçons et filles de 3 à 18 ans. L'intervention du SADEF est basée sur la double reconnaissance de la responsabilité des parents et de leur potentiel à exercer leur rôle éducatif. L'intervention se fait dans le cadre d'un placement à domicile mais aussi par l'accompagnement de l'enfant en dehors de son domicile voire de l'hébergement sous forme de mise à l'abri temporaire.

En 2016, la commune de Sainte-Ménehould a répondu favorablement pour accueillir un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) d'une capacité de 60 places face à l'urgence d'hébergement des migrants provenant du démantèlement de la jungle de Calais. Le CAO a ensuite cédé sa place à un **Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile** (CADA) pouvant également accueillir 60 personnes en attente de traitement de leurs demandes de papiers.

Ces personnes sont prises en charges et accompagnées au quotidien dans leurs démarches par l'association « Jamais seul », soutenue financièrement par l'Etat dans sa mission. Il est précisé ici que les occupants bénéficient de l'accompagnement gratuit des associations locales et de bénévoles qui se sont mobilisés pour les soutenir notamment dans l'apprentissage du français.

Une Circonscription de la Solidarité Départementale (CSD) est également présente sur le territoire de l'Argonne Champenoise et plus précisément à Sainte-Ménehould. Elle apporte de l'aide et des conseils face aux difficultés rencontrées à différents âges de la vie. Au complet, l'équipe de la CSD de Sainte-Ménehould compte 23 employés. Elle se compose de 4 secrétaires, 3 infirmières puéricultrices, 2 sages-femmes, 5 assistantes sociales, 1 chargé de mission RSA et logement, 1 conseillère en économie sociale et familiale, 3 éducatrices sociales à l'enfance et une psychologue.

De plus, de nombreuses permanences sont présentes au sein de la CSD. Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de la Marne effectue des permanences juridiques le 3^{lème} jeudi de chaque mois. La Maison Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) de la Marne est également présence le 1^{er} vendredi de chaque mois et l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de la Marne propose des rendez-vous avec un médiateur familial.

L'accompagnement au sein de la CSD est différent en fonction de la demande des usagers, qui peut relever de simples renseignements jusqu'à un accompagnement sur le long terme.

Concernant les actions menées et les partenariats, la CSD s'inscrit dans un travail en réseau avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire. A titre d'exemple, des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) sont déjà venus au sein de la CSD. Aussi, les sages-femmes travaillent en étroite collaboration avec l'Association Elan Argonnais et les assistantes sociales avec la crèche.

Les loisirs

Le concept de l'Allée des Couleurs a pour vocation de mettre en lien tous les équipements créés par la collectivité. Il regroupe notamment :

- Le centre aquatique et sportif L'Aquarelle,
- Le Tour de Sainte-Ménehould en bateau à pédales et Canoë,
- Couleurs Aventure: Accrobranche, Paintball, Bootcamp,
- Couleurs Bike : Location de vélos électriques,
- La Station Trail
- Le Centre historique de la bataille de Valmy 1792,
- La main de Massiges
- Le musée d'art et d'histoire, la médiathèque et le cyber-espace
- Le Tour de la butte du château
- Le chemin des sources : itinéraires de randonnée en forêt
- Le centre d'hébergement collectif et d'animation nature Le Val D'Ante



Le territoire de l'Argonne Champenoise a une vie associative riche avec 497 associations présentes sur la Communauté de Communes. On y trouve des associations sportives, caritatives, culturelles, sociales, gastronomiques, de défense des animaux, de loisirs ou encore pour le cadre de vie.

L'association Pays d'Argonne, créée en 2010 s'étend sur le territoire Argonnais de la Marne, la Meuse ainsi que les Ardennes et regroupe 82 associations dont 29 entreprises et 24 particuliers œuvrant dans l'animation du territoire. Au total, cela représente 132 membres.

L'association soutient la vie associative en zone rurale et à travers celle-ci les personnes isolées en recherche de loisirs. Elle dispose de deux agréments « Jeunesse, éducation populaire » et « Engagement Service Civique – DRAJES Grand Est ». De plus, l'association est labellisée Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles (CRIB) ou plus communément appelé Maison des Associations qui se situe dans les locaux de la Communauté de Communes à Sainte-Ménehould.

L'adhésion à ce groupement n'est pas une obligation. Les associations adhérentes peuvent quant à elles recevoir une formation sur diverses thématiques comme la communication. Sur les 82 associations présentes dans ce groupement, 54% sont issues de l'Argonne Champenoise, ce qui représente 45 associations. Les associations adhérentes sont pour 37% des associations culturelles et pour 34% des associations de loisirs.

L'objectif est donc de favoriser les rencontres et les partenariats entre tous les acteurs du territoire pour créer des projets innovants accessibles à toutes les populations mais également de soutenir les évènements sportifs, touristiques, culturels portés par les associations locales et mettre à disposition des ressources matérielles et immatérielles.

En effet, le groupement possède un parc matériel où il est possible de louer du matériel évènementiel.

Le CRIB, géré par l'association Pays d'Argonne, propose aux dirigeants des associations une information gratuite de premier niveau via des contacts téléphoniques, entretiens, animations, forums et peut relever du domaine administratif, comptable, fiscal, juridique, organisationnel ou encore en termes de communication. Ce centre comprend 4 pôles d'activités :

- Pôle service pour l'aide et l'accompagnement de projets, l'utilisation des outils numériques, le parc de matériel mais aussi la gestion financière
- Pôle formation qui englobe la formation civique et citoyenne à Valmy ou la gestion de la vie associative
- Pôle animation avec des festivals de musique, des spectacles, café-rencontres et conseils évènementiels
- Pôle communication qui comprend l'AFM Radio locale associative, l'Agenda Régional et la création de supports de communication

L'Office Territorial des Sports (OTS) est une association à l'échelle du territoire qui a pour principales missions de fédérer les associations sportives et de leur apporter une aide dans leur fonctionnement.

Il compte 25 associations adhérentes ce qui représente environ 1800 membres en 2021 dont 40 % venant de Sainte-Ménehould, 50 % venant de la CCAC et 10 % venant de l'extérieur.

L'OTS est facilitateur d'échanges et d'interactions entre les associations sportives et la collectivité.

Chaque année elle organise le mini-raid canoë en juillet, la fête de sport en août ainsi que la remise des médailles en fin d'année.

Ses missions sont les suivantes :

- coordonner et animer la vie locale en organisant des évènements
- communiquer et relayer les informations aux clubs adhérents
- mettre à disposition du matériel nécessaire ponctuellement (prêt de mini-bus, vidéo-projecteur et imprimante)
- gérer les coupons sport
- organiser des formations (SST)
- répartir équitablement les subventions communales vers les associations sportives

La sécurité

La Communauté de Brigades de gendarmerie

La communauté de brigades du territoire assure la protection de 65 communes argonnaises étendues sur 87 000 hectares. Ce sont 25 gendarmes qui se relayent jour et nuit pour préserver l'ordre public dans les 3 brigades présentes sur le bassin de vie :

- Sainte-Ménehould qui est le chef-lieu,
- la brigade de proximité de Givry en Argonne,
- la brigade de proximité de Vienne le Château

La communauté de brigades peut également bénéficier du concours du peloton motorisé situé dans la zone des Accrues à Sainte-Ménehould en cas de nécessité.

Un programme de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants des 25 communes adhérentes est actif sur le territoire. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie, « la participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre sur le territoire.

Les locaux de la gendarmerie ainsi que les logements des gendarmes sont situés dans des bâtiments communaux. Mis à part la caserne de Vienne le Château, il apparaît que la vétusté des logements nécessite de la part des communes un investissement important afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des militaires de la gendarmerie.

Sapeurs-Pompiers

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est présent sur le territoire avec :

- 2 centres de secours situés à Sainte-Ménehould (52 sapeurs-pompiers) et à Dampierre-Le-Château (24 sapeurs-pompiers)
- 2 centres de première intervention à Vienne-Le-Château (4 sapeurs-pompiers) et à Cernay-en-Dormois (5 sapeurs-pompiers)

<u>Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes dispose des compétences suivantes :</u>

- « Contingent du service incendie » (paiement de la contribution au SDIS)
- « Gestion du service de protection et de secours contre l'incendie » (gestion des unités des sapeurs-pompiers)

La compétence « défense extérieure contre l'incendie » est restée à la charge des communes.

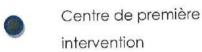
- 11 unités sont réparties sur le territoire dont :
 - o 9 unités opérationnelles de secours à la personne et opérations diverses
 - o 1 unité opérationnelle de secours à la personne
 - o 1 unité d'assistance et de sauvegarde en cours de fermeture
- Les corps intercommunaux de sapeurs-pompiers sont placés sous l'autorité d'un chef de corps
- L'effectif total est de 64 sapeurs-pompiers
- Leur rôle :
 - o Secours à la personne
 - o Opérations diverses: inondation, destruction d'hyménoptères
 - o 1ère intervention incendie: installer les mesures conservatoires, préparer et faciliter l'arrivée des moyens du corps départemental: reconnaissance, mise en sécurité des personnes, prise en charge des impliqués, gestes secouristes de prompt secours et de maintien en vie en situation de détresse vitale, sécurisation de la zone d'intervention (balisage primaire, zonage réflexe, coupure des fluides), compte rendu au CTA-CODIS, demande de renfort, identification de la DECI, alimentation du dispositif hydraulique, établissement de l'alimentation, établissement de moyen hydraulique permettant de limiter la propagation du sinistre, lutte contre les feux naissants (faible ampleur), accueil des moyens départementaux, guidage, soutien, déblai. Intervention en qualité de primo engagé.

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours veille au bon fonctionnement des corps communaux ou intercommunaux et propose aux autorités compétentes toutes mesures qu'il juge utiles.

Les sapeurs-pompiers sont tous des volontaires.



Corps intercommunal de l'Argonne Champenoise Unité
Corps départemental (SDIS)





Agents de Surveillance de la Voie Publique

Il existe une équipe de 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique sur la commune de Sainte-Ménehould. Leur champ d'action est uniquement communal.

Leur rôle:

- Surveillance et prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publique tels que les abords des écoles, le respect des arrêtés municipaux, le placement sur les marchés et foires, la dératisation....
- Constatation et verbalisation d'infractions tels que le défaut d'assurance, le stationnement, dépôts sauvages....

Le numérique

La fibre optique est depuis le 26 avril 2018 déployée sur le territoire de la Communauté de Communes. Elle a permis de faire profiter de l'Internet Très Haut Débit à plus de 8 000 foyers. Cette avancée est d'autant plus importante que l'Etat a dématérialisé de très nombreux services. Au 1^{er} trimestre 2022, l'ensemble du territoire sera couvert par la fibre.

Les écoles du territoire ont bénéficié en 2012 du « Plan Numérique » largement subventionné par l'Etat. Elles sont toutes équipées de tableaux numériques ou écrans numériques, de tablettes lpad et d'ordinateurs portables. Néanmoins, la collectivité rencontre aujourd'hui des difficultés de renouvellement du matériel au vu du peu d'aide financière dévolue à ce programme.

Quant aux contrats internet, ils passent en fibre dès lors qu'une école est éligible.

Deux conseillers numériques sont présents depuis peu sur le territoire, ils ont été recrutés dans le cadre du dispositif France relance. Leur mission est d'accompagner les usagers dans la maitrise des bases du numérique.

L'un sera plus en charge d'aider les bénévoles d'associations et l'autre aura comme public les élus, les habitants et les familles.

La mobilité

La commune de Sainte-Ménéhould dispose :

- d'un échangeur autoroutier mais aucune gare TGV/TER n'est présente sur le territoire.
- d'une gare routière avec deux lignes :
 - Une ligne transport scolaire Sainte-Ménehould/Châlons-en Champagne, un aller/retour quotidien (Région Grand Est)
 - Une ligne pour les internes le lundi matin et le vendredi soir pour les élèves de Sainte-Ménehould (Région Grand Est)
 - Une ligne de bus TER Grand Est Châlons-Verdun avec cinq aller-retours quotidiens.
 - Une ligne régulière Fluo Grand Est Sainte-Ménehould-Verdun avec 4 allerretours quotidiens
- D'un transport urbain gratuit (Transport Urbain Ménéhidien) qui déssert la Commune de Sainte-Ménehould, La Grange aux Bois et Les Vignettes.

Concernant les lignes TER et Fluo Grand Est, Il est a souligné la difficulté de trouver les informations sur les horaires, l'achat de tickets.... Il est à noter également que le bus TER ne s'arrête pas à l'endroit indiqué à Sainte-Ménehould. Les difficultés rencontrées par les usagers ont une conséquence sur la fréquentation des lignes.

Le transport scolaire pour les écoles du primaire et du collège est assuré par Argonne Transports en tant qu'Autorité Organisatrice de second rang (AO2).

Le syndicat Argonne Transports assure également une ligne pour les internes le lundi matin et le vendredi soir pour les élèves des autres communes de l'Argonne Champenoise.

En termes de nouvelles mobilités, des bornes de recharge pour les véhicules électriques sont présentes sur le territoire mais il n'y a aucune aire de covoiturage.

Cependant, il existe des services privés de transport à la demande tels que les taxis et les véhicules sanitaires légers (VSL).

Avant la crise sanitaire, une fois par semaine, Argonne Transports organisait un service à la demande. Le service a donc été suspendu à la suite de la COVID-19 et une réflexion est en cours quant à son avenir, dû au manque de personnes l'utilisant.

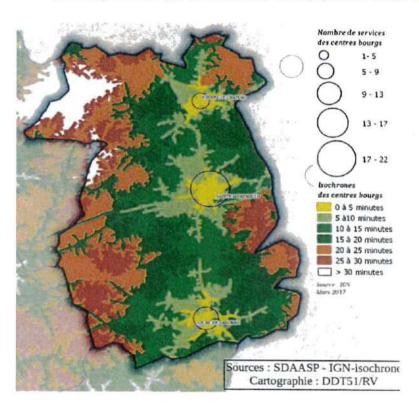
Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes a pris la compétence Mobilité (AOM). Cette prise de compétence d'organisation de la mobilité pourrait permettre d'élaborer une véritable stratégie à l'échelon intercommunal, correspondant à la réalité des besoins de déplacements.

La motorisation des ménages

La motorisation moyenne dans le terriroire est de 1,29 % véhicules/ménages. Ce taux est légèrement plus élevé que celui du département qui est de 1,16 %.

En effet, 88,4 % des ménages possèdent au moins une voiture, ce qui est également un taux légèrement supérieur à celui du département qui est de 81,9%.

Le temps d'accès aux services et équipements en voiture



Le temps d'accès moyen à divers équipements/services au public s'échelonne de 5 à plus de 30 minutes. Sur la partie ouest du territoire, la zone ayant un temps d'accès supérieur à 30 min correspond au terrain militaire de Suippes.

A part à Sainte-Ménehould, il n'existe pas d'autres moyens de transport pour les moyennes/longues distances, à l'exception du covoiturage et de l'autopartage spontanés.

La borne de recharge pour véhicules électriques

Les communes de Sainte-Ménehould et Givry en Argonne ont été équipées par le SIEM de bornes de rechargement pour véhicules électriques.

Il s'agit de bornes fabriquées dans les Ardennes qui nécessitent l'installation d'une application ou l'utilisation d'un badge pour pouvoir s'y charger.

Quelques chiffres depuis leurs implantations:

	Sainte-Ménehould	Givry en Argonne	
Date de 1ère charge	15//10/2020	22/09/2020	
Nombres de charges	103	66	
Durée totale des charges (en min)	10862	2870	

Le déploiement des bornes est terminé sur le département de la marne. Le SIEM est en attente d'un retour sur du plus long terme pour réfléchir à une éventuelle augmentation du nombre de bornes.

L'habitat

D'après l'INSEE, la part des logements vacants a fluctué entre les années 68 et 99 et est en augmentation croissante depuis cette période. En 2017, 970 logements étaient vacants au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Avec 28,3 %, la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise est l'un des EPCI de la Marne à avoir le taux de vulnérabilité énergétique le plus élevé, de 8 points supérieur au taux départemental.



1968 1975 1982 1990 1999 2007 2012 2017

→ CCAC → France

6

4 2

0

Pour pallier à cette augmentation croissante de logements vacants ainsi qu'à la vulnérabilité énergétique, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sera prochainement lancée sur ce territoire. Une OPAH permet de favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat ancien.

Il permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement technique, administratif et financier pour réaliser leur projet d'amélioration de l'habitat

(sécurité, salubrité, économie d'énergie, adaptation du logement).

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment ancien en réduisant les émissions de CO2.

L'augmentation des logements vacants sur le territoire peut se traduire par une baisse de la population mais aussi par l'abandon de certaines maisons par les propriétaires.

Concernant le parc privé, entre 2009 et 2015, l'augmentation sur la collectivité est inférieure à la hausse observée sur le département, 3,2% contre 6% dans la Marne. Cependant, le taux de vacance est fortement élevé, 13,1% dans la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise ce qui est supérieur de 2,7 points au taux départemental.

De plus, la vacance de longue durée prédomine dans la collectivité puisque 48,7 % des logements vacants y sont depuis plus de trois ans.

Pour le parc locatif social, le taux de logements sociaux est de 8,5 % pour l'année 2015, sur la CC de l'Argonne Champenoise. Plus précisément, sur Sainte-Ménehould, le taux représente 19,3 %, ce qui est inférieur de 4,9 points par rapport aux taux du département.

Ces logements sociaux ont également un taux de vacance élevé, 8,6% en Argonne Champenoise en 2018 contre 4 % en Marne sur la même année. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ne correspondent plus à ce que recherchent les habitants.

Même si la majorité des logements ont entre 10 et 30 ans au sein de la collectivité, le parc de logements potentiellement indigne (PPPI) est l'un des moins importants du territoire dans la Marne. 9 logements potentiellement indignes sur 10 datent de 1949. Ainsi, selon les données de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) datant de 2015, 202 logements sont présents dans le PPPI sur la collectivité dont 81 à Sainte-Ménehould. La part des logements du PPPI construits avant 1949 est de 89,1% pour l'ensemble de la Communauté de Communes.

D'après l'INSEE, en 2018, 72,7% des personnes sont propriétaires de leur résidence principale et 25,3% sont locataires au sein de la CCAC.

D'autre part, consciente que l'aspect extérieur des constructions concourt à la qualité du cadre de vie de la population, la commune de Sainte-Menehould a décidé d'engager une politique d'embellissement de son centre ancien.

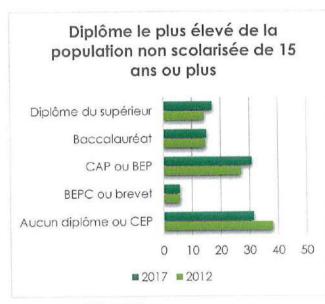
Cette volonté se traduit par l'attribution d'une subvention aux propriétaires réalisant des travaux d'entretien ou de restauration de qualité sur leur immeuble en se conformant au règlement de l'AVAP devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR) et aux prescriptions de l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Le montant de cette subvention a été revu à la hausse par le conseil municipal. Ainsi, l'aide apportée aux bénéficiaires par la commune représente :

- 30% du montant TTC des travaux, plafonnée à 3000€ de subvention pour les lots façade et devanture commerciale
- 50 % du montant TTC des travaux, plafonnée à 5000 € de subvention pour le lot menuiserie
- 50 % du montant TTC des travaux, plafonnée à 4000 € de subvention pour le lot toiture sur les Immeubles de Qualité Architecturale

L'EMPLOI

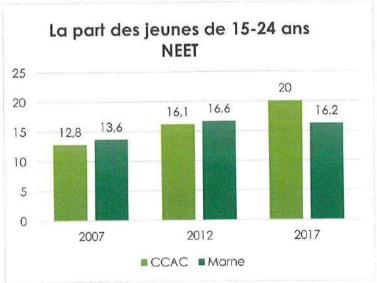
Les diplômes et la formation



Source: INSEE 2017

De ce fait, la part des jeunes ni en emploi, ni en formation (NEET) c'est-àdire les jeunes déscolarisés confrontés à des difficultés d'insertion, sont plus présents sur le territoire de l'Argonne Champenoise que dans la Marne. Cela est à relativiser par la mutualisation des données avec la ville de Châlons-en-Champagne. En France, en 2019, 10,6% des jeunes de 15-24 ans sont considérés comme ieunes NEET. En comparaison, les jeunes NEET représentent moins de 8% en Allemagne au Pays-Bas ou encore en Suède.

En 2017, la majeure partie de la population est peu ou non qualifiée. Les CAP-BEP représentent 30,7% de la population et les personnes n'ayant aucun diplôme ou ayant un certificat d'études primaires représentent quant à elles 31,5%. Les départementales sont statistiques dessous de 3 points à celles de la Communauté de Communes de l'Argonne diplômés Champenoise. Les l'enseignement supérieur ne représentent que 17,5% avec 3,2% de diplômés de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus. En comparaison, la Marne compte 26,8% de diplômés du supérieur avec 7,7% de diplômés de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus.



Source: INSEE 2017

De ce fait, les cadres représentent 6% de la population au sein de l'Argonne Champenoise en 2017 contre 17% en France dans la même année. Peu de personnes résidants au sein de la CCAC sont titulaires d'un diplôme permettant l'accès à un poste de cadre. Beaucoup de jeunes effectuent leurs études au sein de grandes villes et ne reviennent pas par la suite. Aussi, le nombre de postes pour être cadre est moins important que l'ouverture de postes pour le recrutement d'employés ou d'ouvriers.

Source: INSEE 2017



Le nombre d'emplois proposés sur le territoire décroit depuis les années 1975, passant de 5 860 en 1975 à 4 334 en 2017. Les diverses crises ont joué un rôle dans cette diminution.

Les revenus

La part des ménages fiscaux imposés au sein de l'Argonne Champenoise est de 44,2% selon les sources de l'INSEE pour l'année 2018. Cette part est inférieure à celle de Châlons-en-Champagne qui s'élève à 45% pour la même année, de la Marne avec 52,6% et de la France avec 52,1%.

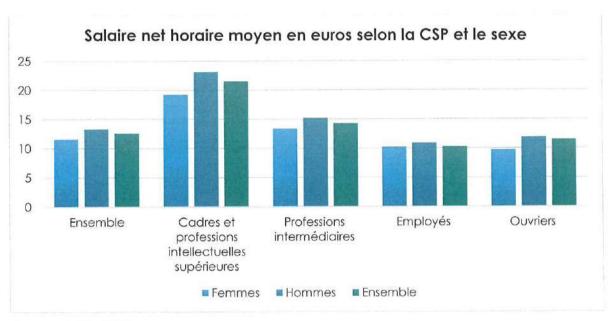
Revenus	CCAC	
Nombre de ménages fiscaux	5 346	
Part des ménages fiscaux imposés en 2018	44,2%	
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en euros	20 380	

Source: INSEE 2017

Le taux de pauvreté de la CCAC s'élève à 14,6% contre 14,4% pour la Marne. Cela correspond à la proportion des individus ou des ménages dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté, exprimé en euros. Ce seuil s'établit en 2018 à 1 063 euros par mois

En France, cette même année, 66% des personnes vivant dans un ménage bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté s'élève à 14,8% de la population française en 2018. Ce taux a augmenté de 0,7 points en 2019 et peut s'expliquer par la baisse des allocations logement.

La présence d'un écart salarial

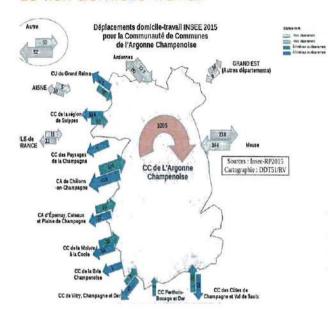


Source: INSEE 2017

Un écart de salaire net horaire moyen entre les hommes et les femmes est remarqué au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. Les femmes ont un salaire net horaire inférieur à celui des hommes. Cet écart est présent dans toutes les Catégories Socioprofessionnelles (CSP) et à tous les niveaux territoriaux.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures ont un salaire net horaire plus élevé que les autres CSP. Ce salaire net horaire représente en moyenne 21,5 euros pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, 14,3 euros pour les professions intermédiaires contre 10,3 euros pour les ouvriers.

Le flux domicile-travail



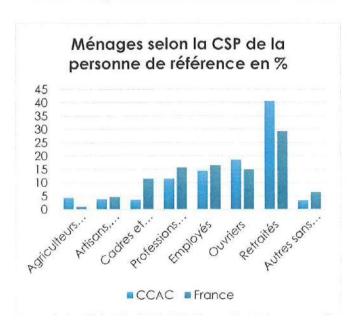
En 2015, dans la CCAC, les flux sortants sont un peu plus nombreux que les flux entrants : 1260 sortants contre 921 entrants.

Sur la totalité des actifs résidant sur le territoire, 71,8 % y travaillent. De plus, 40,1 % des actifs du territoire travaillent directement dans leur commune de résidence.

Source: INSEE 2015

Près de 76 % des déplacements Domicile-Travail au sein du territoire se font en voiture individuelle et plus de 12 % se font à pied. La part « pas de transport » représente, quant à elle, 11 %.

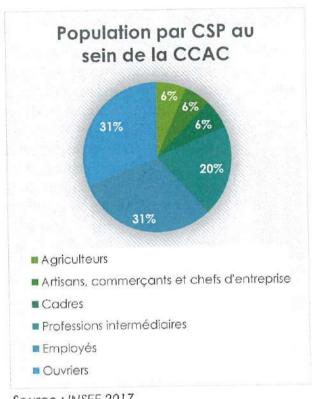
Les Catégories socioprofessionnelles

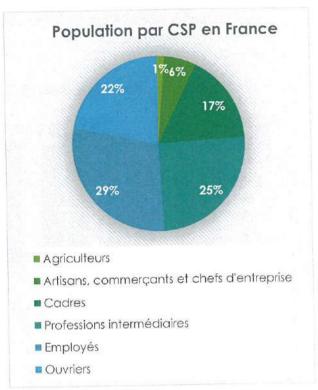


Une majorité des ménages de la CCAC se trouve dans la catégorie socioprofessionnelle des retraités. En 2017, 40,6% des ménages ont la personne de référence de celui-ci dans la CSP des retraités contre 29,2% en France.

Les ménages ayant un ouvrier ou en employé comme personne de référence représentent 31,1% des ménages de la CCAC en 2017, ce qui équivaut au pourcentage de ces mêmes ménages en France, qui est de 31,5%.

Au sein du territoire, les ménages ayant un cadre comme personne de référence ne sont que de 3,6% contre 11,5% en France.

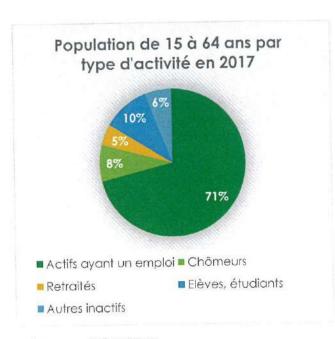




Source: INSEE 2017

Source: INSEE 2017

La part des ouvriers et des employés est nettement supérieure au sein de la CCAC qu'en France. De même, les agriculteurs ont une part importante au sein de la CCAC avec 6% contre 1% seulement en Fance.

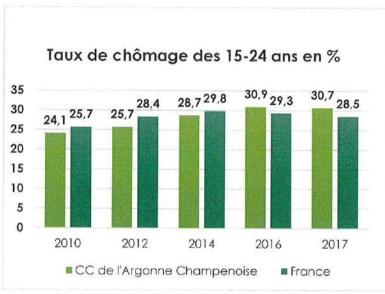


Ainsi, on dénombre 79 % d'actifs chez les 15-64 ans, avec 71 % actifs ayant un emploi et 8 % de chômeurs. Le taux d'activité est donc supérieur sur la collectivité qu'en France. En France, le taux d'activité s'établit à 71,9 % en 2018.

Source: INSEE 2017

Le chômage

Le chômage n'est toutefois pas homogène puisqu'il est beaucoup plus important chez les jeunes entre 15 et 24 ans que pour les autres tranches d'âge.



En effet, une augmentation du taux de chômage est repérée depuis les années 2010 chez les jeunes au sein de ce territoire. Le taux de chômage est passé de 25,7% en 2012 à 30,7% en 2017. Cet écart important de 5 points est à contraster puisque depuis la mutualisation des données avec la Ville de Châlons-en-Champagne, le calcul se fait différemment.

Source: INSEE 2017



Tout comme le taux de chômage des jeunes, le taux de chômage des 15-64 ans est également en nette hausse depuis 2012 au sein de la CCAC. En effet, il est passé de 7,8 % en 2007 à 13,1 % en 2017. La hausse de ces taux est toujours à contraster avec la mutualisation des données.

Source: INSEE 2017

L'accompagnement à l'emploi

La mission locale

Une antenne de la Mission Locale, située à Sainte-Ménehould, accueille des jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme pour leur permettre de bénéficier d'un accompagnement global axé sur l'information, le conseil, la mise en

relation, la participation à des ateliers thématiques ainsi que le montage de dossier. Des projets sont en cours comme remettre en place les petits déjeuners employeurs et le forum de l'emploi et de la formation.

Trois services sont à identifier au sein même de la mission locale :

- Le service Relation Employeurs qui est un intermédiaire entre les jeunes en recherche d'emploi et les entreprises en demande
- Le service Social Santé qui accompagne et conseille les jeunes dans l'accès aux droits, aux soins et au logement
- Le service Infos Jeunes identifié comme un lieu d'accueil et d'informations.

De multiples dispositifs sont proposés au sein des missions locales :

- Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).
- La Garantie Jeunes qui est une étape dans le PACEA permettant la prise en charge globale des jeunes les plus vulnérables et précaires sur une année.
- Le Parcours d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue (PIAL), phase du PACEA pour des jeunes migrants demandeurs d'asile. Les jeunes ont la possibilité de travailler l'apprentissage de la langue, les codes de la société en vue d'une orientation vers des dispositifs de droit commun.
- Pep's Emploi, programme européen d'initiative pour l'emploi des jeunes qui permet d'avoir un coaching sur quatre mois pour booster les jeunes les moins éloignés de l'emploi.
- L'Accompagnement Orientation Approfondie (AOA) donnant lieu à un bilan pour travailler les centres d'intérêts des jeunes et faire émerger un projet professionnel jusqu'à sa confirmation. Cet accompagnement permet la mise en situation professionnel grâce à la réalisation de stages au sein d'entreprises.
- Le Plan Investissement Compétences (PIC) « Aller vers les Invisibles », projet pour repérer, mobiliser ou remobiliser pour accompagner autrement et hors les murs. Par ce plan, des conseillers itinérants interviennent dans le milieu rural et les quartiers prioritaires.

La Maison France Services:

AXE EMPLOI-FORMATION-INSERTION

La MFS a signé une convention de partenariat avec l'Agence locale pour l'emploi (ALE), pôle emploi de Châlons-en-Champagne et la Mission locale pour l'insertion des jeunes. La MFS est aussi partenaire de l'Etat, la Région Grand Est et le Département de la Marne pour faciliter le relais entre les demandeurs d'emploi et les personnes en recherche d'insertion avec ces institutions.

Cela se traduit par:

- Du coaching vers l'emploi,
- De l'information et de l'affichage des offres d'emploi
- De l'aide technique : CV, lettre de motivation...
- De l'information sur les ateliers et actions de formation

Mais également par :

- Des permanences par exemple de CAP Emploi, spécialisé dans l'accompagnement des personnes avec handicap en recherche d'emploi
- Une participation au comité de coordination territorial avec le Département qui organise des ateliers d'intégration, de réapprentissage des savoirs de base localement
- Des promotions de formations professionnelles sur Sainte-Ménehould avec le CFPPA,
 l'ADAPT, AEFTI, Print6 et 5iConseil
- Des « cafés de l'emploi » en partenariat avec Pôle Emploi

Sur le territoire, la MFS organise également des « RDV de l'emploi » sur des thématiques particulières. Par exemple avec la présentation des offres d'emploi au moment des vendanges.

Elle permet aussi à des organismes d'être accueillis pour des prestations individuelles ou collectives, financées par ses partenaires. Par exemple, un coaching emploi a été réalisé par le biais du théâtre de novembre à février et a été financé par Pôle Emploi.

Les Chantiers d'insertion

Plusieurs dispositifs d'insertion sociale et professionnelle fondés sur le travail sont présents sur le territoire, parmi lesquels on trouve :

Cit'ex, géré par le CCAS qui a développé les boutiques « Eco meubles », et « Coton Couleur » qui donnent une 2ème vie aux meubles et vêtements des particuliers. D'autre part, le Cit'ex dispose d'un service pressing et fait également de la collecte de cartons auprès des professionnels, suivi de conditionnement pour sa revente.

« Les Brigades Vertes » est une association de droit privé à but non lucratif créée en 1994. Sa mission est de confier à des personnes menacées d'exclusion, la gestion de chantiers d'intérêt général, en particulier des chantiers devant servir la protection de l'environnement, dans le but notamment de permettre d'acquérir les prérequis nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle.

Les chantiers représentent deux activités distinctes :

- L'entretien des espaces verts (13 communes et particuliers)
- La filière bois énergie (plaquettes) et bois de chauffage

L'association compte 4 agents d'encadrement et 20 agents d'entretien.

L'ESAT (Etablissement ou service d'aide par le travail) géré par l'ELAN ARGONNAIS qui développe plusieurs services, à savoir ;

- Blanchisserie aseptique,
- Pressing écologique,
- Laverie automatique,
- Cuisine centrale,
- Restaurant interentreprises,
- Location de salons,
- Entretien et aménagements des Espaces verts,
- Peinture en bâtiment,
- Sous-traitance industrielle,
- Entretien et nettoyage des locaux.



Argonne Production a été fondée en 1998. En qualité d'Entreprise Adaptée, Argonne Production est une entreprise solidaire et citoyenne avec une plus-value sociale : la création d'emplois de travailleurs handicapés, et une assistance aux partenaires sociaux (mission locale, MDPH, Cap' Emploi, etc.) dans le cadre d'orientation professionnelle.

L'Entreprise Adaptée (EA) est une entreprise à part entière. Elle permet à des personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) d'exercer une activité professionnelle salariée adaptée à leurs besoins.

Elle emploie au minimum 80% de salariés handicapés dans ses effectifs de production.

Incontournable prestataire de services, Argonne Production offre une large palette de compétences :

- Sous-traitance industrielle Travaux à façon
- Une salle blanche de 200 m2 classée ISO 7
- Conditionnement remplissage de tubes plastiques, flacons et bidons
- Magasinage
- Recyclage de déchets industriels plastiques
- Travaux d'espaces verts et forestiers

L'ECONOMIE

En quelques chiffres, le tissu économique de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise se compose en 2017 de :

- 490 établissements
- 53 créations d'entreprises
- 3291 postes salariés

Secteur primaire

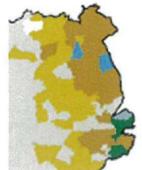
<u>Une agriculture en perte de</u> vitesse

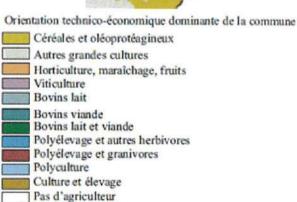
Le secteur de l'agriculture représente en 2017 :

- 3,4% de la population du territoire
- 540 exploitations (555 en 2015),
- 108 postes salariés (soit 3.3% de l'ensemble des postes salariés du territoire)

Les agriculteurs exploitants représentent 7,47% des actifs en 2016 contre 8,32% en 2011.

Les emplois agricoles se maintiennent et représentent 11,95% des actifs en 2011 et 11,79% 2016. C'est un peu plus haut que la moyenne départementale (7,29%)





Orientation technico-économique de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (Source : IGN-Agreste, 2011)

Le nombre d'éleveurs bovins laitiers a fortement baissé entre 2013 et 2018 soit – 31 % pour attendre 58 éleveurs en 2018. Le cheptel suit la même baisse (6 101 têtes contre 8 949 têtes en 2013).

Une baisse de 13% du nombre d'éleveurs bovins viande est également constatée avec 131 exploitations en 2018 mais le cheptel reste constant (11 602 bovins viande en 2018).

Les exploitations certifiées ou en conversion sont de l'ordre de 6 et reste stable depuis 2015. Cela représente une superficie de 816 ha.

La surface agricole évolue très peu depuis 1988 avec 50 321 ha en 2018 contre 50 094 ha en 1988.

En 2018, les terres agricoles occupent 67,5% du sol (Département 74,1%), les forêts et milieux semi-naturels 29,6% (Département 20,3%) et les terres artificialisées 1,7% (Département 4,4%) Les grandes cultures quant à elles représentent 76,32 % de la surface agricole.

On notera également que les activités de pêche et d'élevage piscicole, mais aussi de chasse sont importantes sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. Toutefois, aucun chiffre disponible ne nous permet d'en mesurer le poids économique.

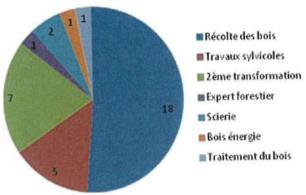
Une filière bois à structurer

Le territoire de l'Argonne Champenoise présente trois régions naturelles :

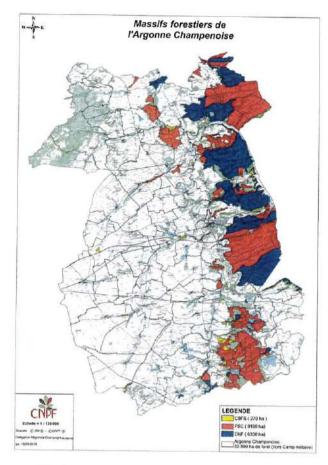
- Argonne (70% de boisement),
- Champagne humide (25% de boisement),
- Champagne crayeuse (6% de boisement).

La forêt d'Argonne est particulièrement renommée pour la qualité de ses feuillus (hêtre, chêne, merisier, alisier et érable sycomore). Les résineux représentent 14% des surfaces boisées dont la moitié correspond aux boisements des champs de bataille.

La forêt occupe 21 540 hectares (soit 46% du territoire) et plus des deux tiers appartient à des propriétaires forestiers privés (14 700 ha). 90% des propriétaires détiennent des parcelles de moins de quatre hectares; le morcellement forestier est donc significatif.



Activités des entreprises de la filière bois sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (Source : Valeur Bois, 2015)



CBPS: code des bonnes pratiques sylvicoles PSG: plan de sauvegarde de gestion

Les ressources forestières (chasse, vente de bois) constituent un revenu important pour les communes du territoire.

74% de la surface forestière est dotée de documents de gestion; la diversification économique est par conséquent possible (récolte des bois, travaux sylvicoles, deuxième transformation...). Concernant le bois énergie, une société coopérative d'intérêt collectif (Argonne Bois Energie) a été créée en 2007. Cependant, le tissu économique reste insuffisamment développé, peu de bois étant transformé localement et peu d'entreprises étant recensées. La situation est due en partie à la vente à l'export, plus particulièrement à destination de la Chine.

Secteur secondaire

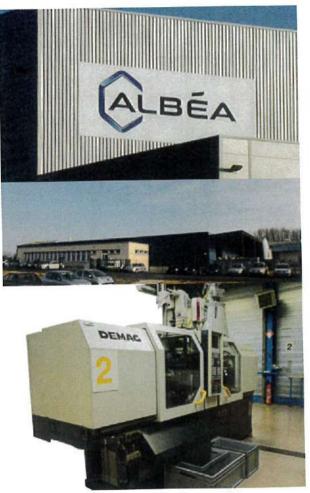
<u>Une industrie performante confrontée à</u> des difficultés de recrutement

En 2017, l'activité industrielle de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise se compose de :

- 30 établissements
- 938 postes salariés

Les emballages de produits cosmétiques constituent le secteur industriel majoritaire, dont ALBEA est l'entreprise la plus emblématique. L'entreprise adaptée, Argonne Production, située à Vienne le Château est l'un des sous-traitants d'ALBEA.

Les collectivités soutiennent la dynamique d'implantation du secteur industriel. L'acquisition et la viabilisation de terrains a permis de développer plusieurs zones d'activités (Les Accrues I et II, la Cense Brûlée), à la sortie de l'autoroute A4, où de nombreuses entreprises (ALBEA1, Transalliance², Sorepack³, SECMA4...) se sont installées. Le secteur des services aux entreprises a profité de cet essor avec l'ouverture d'un restaurant inter-entreprises servant en moyenne 200 repas par jour afin de répondre aux besoins des employés et l'implantation en 2020 de la médecine du travail à proximité.



ALBEA, Ferri et Plastiques d'Argonne (de haut en bas)

Les entreprises locales font face à des difficultés de recrutement. Cette problématique est due à la fois à une image négative persistante du monde de l'industrie, à une méconnaissance des métiers, à une absence de main d'œuvre et de personnes qualifiées sur les postes proposés et plus localement à un problème d'attractivité du territoire et du monde rural en général.

4 Concepteur et fabricant d'équipements industriels

Leader mondial de la fabrication de tubes plastiques dans le domaine de l'hygiène et de la beauté (600 emplois)

² Entreprise gérant les stocks de matières premières et de produits finis et les opérations de préparation de commandes et de conditionnement de Cebal France (fabrication de tubes souples pour les marchés du cosmétique, de la pharmacie et de l'industrie) (21 emplois)

³ Entreprise spécialisée dans la fabrication de barquettes alimentaires (14 emplois)

Une étude sur la prospection des entreprises a permis d'identifier les besoins en main d'œuvre et les difficultés de recrutement. 36% des entreprises consultées indiquent rencontrer des difficultés lors du recrutement, en particulier le secteur de l'industrie. L'inadéquation de la qualification, le faible nombre de candidatures et la localisation géographique du bassin d'emploi sont les trois principaux obstacles. Certains employeurs ont besoin d'un appui dans leur recrutement et dans l'analyse de l'emploi, souvent par manque de temps ou de connaissance des mesures liées à l'emploi.

Le territoire compte également une zone d'activités au sud, à Givry en Argonne dont l'occupation est pleine à 100% et qui nécessite une extension et au nord à Vienne le Château où d'importants efforts sont faits et doivent se poursuivre pour reconvertir le site d'ALBEA laissé vacant depuis sa relocalisation à Sainte-Menehould.

Des espaces sont encore disponibles et la collectivité travaille en étroite collaboration avec l'Agence de Développement Economique de la Marne (Marne Développement) pour se positionner sur les appels à manifestation d'intérêt d'entreprises en recherche de site. Ainsi, un important projet de construction d'une usine de production de géotextile est actuellement à l'étude.

On note en 2021:

- L'installation de Linkeo, développeur de site internet dans des locaux nouvellement aménagés de l'ancien lycée professionnel,
- ✓ L'installation de l'entreprise CAVOK UAS, spécialisée dans l'assemblage de drones industriels, dans un bâtiment de 800 m² laissé vacant par 5iConseil/Print6 qui se sont installés dans des locaux plus spacieux au sein de l'ancien lycée professionnel,
- ✓ L'installation de la société REPLACE, soutenue par l'ADEME qui crée et développe des solutions de recyclage innovantes pour les plastiques multi-composants jusqu'ici sans débouchés,
- ✓ L'installation du garage Renault et de l'entreprise Veille au Grain, spécialiste du tri
 et du stockage de graines sur des parcelles nouvellement viabilisées sur la ZA de La
 Cense Brûlée.

La collectivité mène une politique proactive en faveur de l'accueil et de l'implantation de nouvelles activités. D'importants mouvements de mutations sont également à noter sur le secteur d'entrée de ville route de Chalons avec le déménagement d'Aldi sur un nouveau site et l'intégration de l'enseigne JCB au sein de l'établissement Collet Davignon sur la friche laissée vacante suite au déménagement de Renault.

En parallèle, la croissance de certaines entreprises se traduit par la volonté d'investir et de développer leur activité industrielle (Transalliance et Sorepack à Sainte Ménéhould, STAB⁵ au Vieil-Dampierre, Ferri⁶ à Givry-en-Argonne...).

⁵ Société de Transformation Argonnaise du Bois experte dans la fabrication de tonnellerie (14 emplois)

⁶ Entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces en aluminium pour l'industrie du meuble (70 emplois)

Le territoire connaît une forte dynamique d'installations nouvelles, de développement et de mutations. Un important travail est mené pour réhabiliter, reconvertir et optimiser les espaces vacants afin de pourvoir aux besoins des entreprises.

Des initiatives propres et originales à la collectivité sont également en cours afin de se différencier et de se développer sur des champs spécialisés avec la création d'un Centre de Ressources dédié aux Couleurs dans les locaux de l'ancien lycée professionnel. Ce projet fait l'objet d'un partenariat avec la Région Grand-Est à travers le dispositif de « Manufacture des territoires » qui permet à notre territoire de bénéficier d'un parcours d'expertise et d'ingénierie mobile pour le montage de projet global.

Les énergies renouvelables

Depuis quelques années de nouvelles activités productrices d'énergies renouvelables s'implantent sur le territoire.

Plusieurs sites de méthanisation se sont développés répartis du nord au sud du territoire, on note notamment le centre de méthanisation « Champargonne Biogaz » construit à Noirlieu. Il s'agit d'assurer une filière de traitement des matières fermentescibles issues de la collecte sélective des végétaux et d'autres matières organiques de la région. Le biogaz produit par les unités de méthanisation est entièrement valorisé sous forme d'électricité et de chaleur suite à sa combustion.

Plusieurs parcs éoliens ont été implantés dans le sud de l'Argonne et sont actuellement en phase de repowering. Des projets d'installation de nouvelles machines sont à l'étude dans ce secteur, toutefois le développement est limité compte tenu des contraintes aériennes, environnementales et paysagères.

Des projets de centrales photovoltaïques sont également à l'étude notamment sur des espaces dits « délaissés ». Par ailleurs, de nombreux projets privés se développent petit à petit sur les bâtiments agricoles.

Globalement, ces activités sont peu créatrices d'emplois mais permettent de diversifier les activités des agriculteurs et constituent des ressources supplémentaires.

L'ensemble de ces activités de production d'énergie tend à faire progressivement de l'Argonne champenoise un territoire à énergie positive. Ces activités s'inscrivent dans la volonté de participer à la transition énergétique en générant des énergies renouvelables localement et en diversifiant les modes de production.

Le territoire s'engage également dans le développement de solutions pour une mobilité décarbonée. Des bornes électriques ont été installées à Sainte-Ménehould et un projet est en cours pour la création d'une station multi-énergie proposant des carburants alternatifs à faible émission polluante.

La construction et le BTP

Les domaines de la construction et du BTP représentent, en 2017 :

- 71 établissements
- 4 créations d'établissements
- 145 postes salariés

Par ailleurs, au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise, le secteur de la construction est très développé (14,5 % des établissements économiques en 2018) par rapport à la moyenne départementale (8,8 % des établissements économiques en 2018). Le tissu artisanal lié à la construction et au bâtiment est particulièrement dense et le territoire bien maillé.

Secteur tertiaire

Un secteur public pourvoyeur d'emplois

Le secteur public représente en 2017 :

- 117 établissements
- 1239 postes salariés

En dépit de la disparition progressive de certains services publics sur le territoire, ce secteur constitue un employeur important (Hôpital, mairies, services de l'Etat, circonscription, Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise...).

Commerce et Artisanat

Les commerces et services

Le tissu local de commerçants et d'artisans est relativement étoffé. Toutefois, à l'instar des territoires ruraux, la fermeture des petits commerces de proximité est une réelle problématique. On note notamment des difficultés sur l'artère commerçante principale qui est également une importante voie de circulation.

En quelques chiffres les domaines du commerce, transports et services divers représentent, en 2017 :

- 182 établissements
- 14 créations des postes
- 870 postes salariés

Il est recensé un grand nombre de commerces et de services au sein de la Communauté de Communes permettant de desservir l'ensemble du bassin de vie.

COMMERCES	Nombre			
ALIMENTATION GENERALE / SUPERMARCHE	6			
BOULANGERIE / PATISSERIE / CONFISERIE	13			
BOUCHERIE / CHARCUTERIE	3			
BAR / CAFE / RESTAURANT / HOTEL	21			
EPICERIE	6			
PRET A PORTER	6			
COMMERCE DE CHAUSSURES	1			
BAZAR / SOLDERIE	1			
LIBRAIRIE / PAPETTERIE / PRESSE / TABAC	3			
HORLOGERIE / BIJOUTERIE	1			
FLEURISTE	2			
JARDINAGE	2			
ELECTRO – MENAGER	1			
VELOS / MOTOS	1			
DECORATION	1			
JOUETS	1			
OPTIQUE	3			
AGENCE IMMOBILIERE	2			
STATION SERVICE	5			
LAVAGE AUTO	2			
MAGASIN DE MATERIEL MEDICAL	1			

SERVICES	Nombre		
AGENCE DE TRAVAIL TEMPORAIRE	1		
AGENCE POSTALE	3		
BANQUE	6		
COIFFURE	19		
CONTROLE TECHNIQUE	2		
ECOLE DE CONDUITE	3		
ELECTRICIEN	15		
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT	8		
GENDARMERIE	3		
INSTITUT DE BEAUTE ONGLERIE	11		
MACON	12		
MAISON DE SERVICE AU PUBLIC	1		
MENUISIER CHARPENTIER SERRURIER	22		
PLATRIER PEINTRE	18		
PLOMBIER COUVREUR CHAUFFAGISTE	24		
POMPES FUNEBRES	2		
REPARATION AUTOMOBILE ET MATERIEL AGRICOLE	24		
RESEAU DE PROXIMITE POLE EMPLOI	1		
VETERINAIRE	1		

Source : Base Permanente des Equipements

La vacance commerciale

Faire ses achats en centre-ville permet d'accéder à pied à plusieurs commerces et services de la vie courante, proches les uns des autres : alimentaires, prêt-à-porter, mais aussi restaurants, banques ou pharmacies... C'est ce commerce de proximité en pôle de centre-ville, que l'on désignera par « commerce de centre-ville ».

Le commerce et sa vacance	CC de l'Argonne Champenoise		Sainte-Menehould			
	2016	20173	Evolution 2016 2017	2016	2017	Evolution 2016 – 2017
Nombre de commerces	230	244	6,1%	158	167	5,7%
Surface totale commerciale en m²	81 501	84 241		55 748	64 399	
Nombre de locaux vacants	46	53	15,2%	39	43	10,3%
% en surface	17,0%	11,3%		21,8%	11,3%	

Source : Observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial, DDT 57

³Le mode de calcul des surfaces a été modifié à compter de 2017 par la DGFIP et n'est donc pas comparable avec les millésimes antérieurs

Echelle de mesure :

- < à 5% : niveau faible de vacance et de nature conjoncturelle
- 5 à 7,5% : vacance modérée
- 7,5 à 10% : vacance élevée et de nature structurelle
- > à 10% : vacance très élevée témoignant d'un déclin de la commercialité

A la lecture de ce tableau on constate que le taux de vacance commerciale au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise est de 21,75 %.

En ce qui concerne le taux de vacance commerciale de la commune de Sainte-Ménehould, il est de **25,75** %.

Le commerce est souvent confronté à la dévitalisation du centre-ville et au développement du commerce en périphérie. Il est également victime de l'attirance des consommateurs vers les gros centres commerciaux des plus grandes villes telles que Chalons en Champagne, Verdun ou Reims. Avec la transformation des modes de consommation et de distribution, il souffre également de la concurrence du commerce en ligne.

Les marchés de producteurs au sein de la collectivité

Il existe trois marchés au sein de la Communauté de Communes. Ces trois marchés sont uniquement présents à Sainte-Ménehould.

Le marché de Sainte-Ménehould a lieu tous les lundis matins sur la place d'Austerlitz et regroupe une vingtaine d'exposants. Le marché des producteurs se réunit tous les samedis matins sur le parking du Cercle-Vert. De même, le marché de producteurs France Rurale a également lieu tous les samedis matins sur le parking du magasin France Rurale et regroupe en moyenne 10 à 12 exposants tous les samedis. Leur nombre augmente entre 15 et 20 exposants durant la période de Noël.

ZAE et Friches

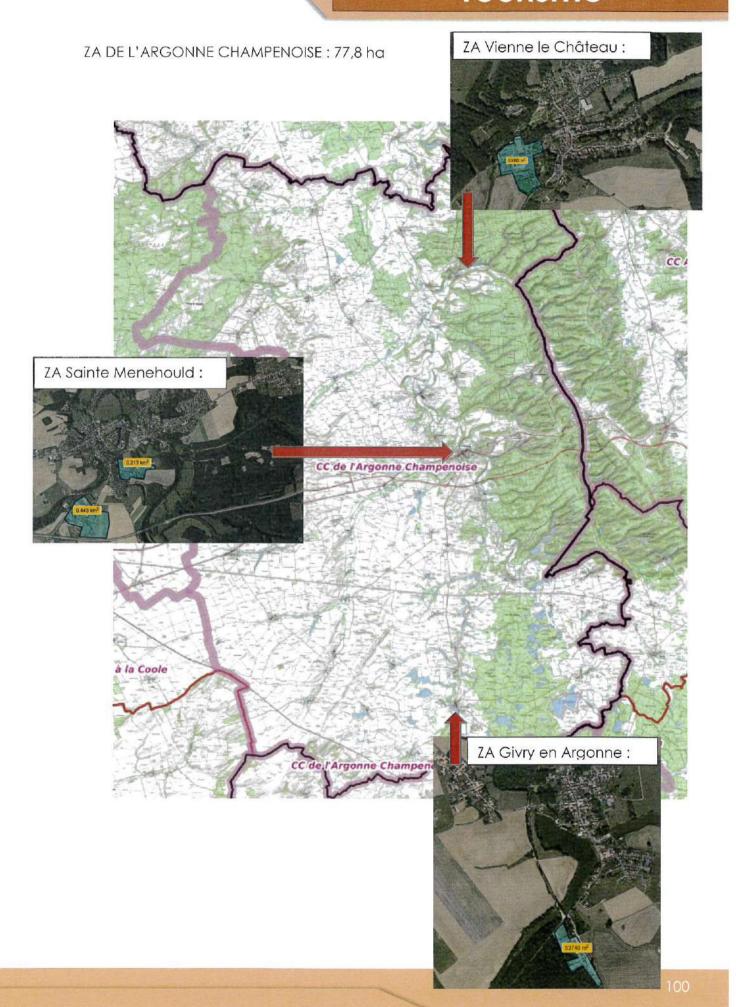
La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise a fait le choix pour son territoire d'une répartition spatiale des zones d'activités entre ses trois communes-centres : Sainte-Ménehould, Givry-en-Argonne et Vienne-le-Château. Cette organisation géographique a pour objectif de créer un équilibre du développement du territoire. La Communauté de Communes souhaite concentrer l'activité sur ces zones déjà existantes et éviter de créer des nouveaux secteurs.

Cette stratégie permettra d'éviter un émiettement et une dissémination des acteurs économiques sur tout le territoire. Elle vise à économiser les zones naturelles et à limiter les impacts sur les paysages en agrandissant les zones existantes pour utiliser les voiries déjà existantes et mutualiser les zones de stationnement.

L'expérience montre qu'il est nécessaire d'anticiper sur les projets d'extension ou d'implantation des entreprises afin de pouvoir répondre à leurs attentes. Les nombreuses études et étapes préalables à la viabilisation de parcelles ne sont pas compatibles en termes de délais avec le besoin de réactivité des entreprises.

C'est pourquoi la collectivité travaille en partenariat avec la SAFER afin de prévoir des réserves foncières dans le but de poursuivre l'agrandissement de l'actuelle zone d'activité des Accrues 2 en bordure d'autoroute et de pouvoir se positionner pour répondre à des appels à propositions de l'Etat pour l'accélération des implantations industrielles : « sites industriels clés en main » par exemple.

La réactivité et l'anticipation sont indispensables à la sauvegarde et la création d'emplois sur notre territoire.



Les collectivités (communes et Communautés de Communes) s'emploient également à travailler sur la reconversion de friches qu'elles soient industrielles ou autres.

Ainsi grâce à un bail emphytéotique signé avec la Région Grand Est, la Communauté de Communes a pu réinvestir et reconvertir l'ancien lycée professionnel qui est devenu à la fois :

- un centre administratif, accueillant le siège de la Communauté de Communes, des services de la commune, la Maison France Services, le centre social et une agence postale communale,
- un lieu de formation accueillant divers organismes de formation de compétences de base
- un hôtel d'entreprises accueillant 4 entreprises de 2 à 10 salariés
- un lieu d'accueil d'associations d'envergure intercommunale

Dans le domaine industriel, la reconstruction de l'usine ALBEA sur la ZA des Accrues 2 a laissé d'importantes friches industrielles à Sainte-Ménehould (ZA de la sucrerie) et Vienne le Château. Les collectivités se mobilisent avec les propriétaires pour trouver des solutions de reconversion. Il est notamment nécessaire de dissocier les bâtiments les uns des autres afin de pouvoir les vendre et les utiliser en lots séparés et de procéder aux travaux de mises aux normes ou de requalifications en fonction des normes exigées. L'établissement public foncier compte parmi les acteurs qui pourraient accompagner le territoire dans ces opérations.

La valorisation des espaces disponibles constitue une volonté et un axe prioritaire du développement du territoire qui s'inscrit dans une approche plus sobre de la consommation foncière.

LE TOURISME

Office du tourisme Couleurs d'Argonne

La gestion de l'office de tourisme a été confiée à la Société Publique des Couleurs en juillet 2017 par la ville de Sainte-Ménehould et la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Les missions de l'office de tourisme sont :

Accueillir et gérer l'information

- Accueillir physiquement, par téléphone, par correspondance (mail ou courrier),
 virtuellement ou en mobilité nos visiteurs et la population locale
- Donner des conseils éclairés et personnalisés
- Collecter, hiérarchiser les informations touristiques via notre base de données touristiques tourinsoft
- Développer des outils de diffusion de l'information (sites Internet, applications mobiles) pour faciliter le séjour à toutes ses étapes (avant, pendant et après) et pour mieux diffuser l'offre touristique et commerciale du territoire.

Coordonner les socio-professionnels et tous les acteurs locaux du tourisme

- Jouer un rôle d'apporteur d'affaires pour les professionnels du tourisme par le renvoi quotidien de consommateur (hébergement, restauration, commerce, loisirs, culture);
- **Fédérer les professionnels** autour d'une identité de territoire et un récit de destination ;
- Accompagner les professionnels pour améliorer leurs performances (animation numérique de territoire, journées d'information, classements...)
- Structurer et contribuer à qualifier l'offre (incitation des hôtels et campings au classement, qualification des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes;
- Impliquer les habitants dans la stratégie touristique du territoire.

Promouvoir et valoriser les atouts du territoire

- Assurer la promotion touristique du territoire et de la destination en ligne, dans des salons, par des "éductours", des voyages de presse (en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique de la Marne).
- Valoriser la destination et l'offre du territoire par l'édition de guides, de brochures, par la diffusion de newsletters, d'emailing pour capter des clientèles.
- Concevoir et lancer des campagnes de communication à différentes échelles et différents supports.
- Développer des stratégies sur les réseaux sociaux ;
- Suivre l'e-réputation de la destination et le référencement sur les moteurs de recherche.

Commercialiser la destination

 Proposer un programme de visites guidées pour valoriser le patrimoine et la culture du territoire;

Concevoir des produits touristiques en relation avec les professionnels du territoire.
 Création de packages touristiques (séjours individuels et groupes en fonction des cibles)

• Développer une boutique pour valoriser la production locale (artisanat, gastronomie, souvenirs...);

• Gérer et développer une billetterie au comptoir et en ligne via la place de marché REGIONDO pour les visiteurs et la population locale (entrées musée, visites guidées...)

Les missions dites spécifiques

- Observation et analyse des données touristiques (ex : étude de fréquentation ..)
- Organisation de manifestations et d'événements dans le cadre de l'animation du territoire

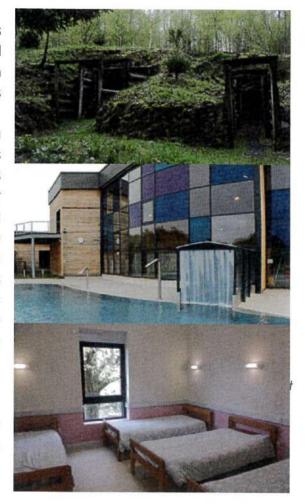
L'Agence de Développement Touristique de la Marne fédère et accompagne neuf offices de tourisme. Elle propose des actions et salons et aide au financement de ces actions.

Un partenariat des quatre offices de tourisme de l'Argonne (Clermont-en-Argonne, Vouziers, Cœur de Lorraine et Sainte-Ménehould) au sein de l'Entente Nous Argonne a été créé avec pour mission de créer une destination Argonne et de développer l'attractivité de l'Argonne par une stratégie de communication.
La première action a été de créer un « Petit futé » sur l'Argonne.

Le territoire a consacré ses efforts en créant le concept « Allée des Couleurs » pour pallier le déficit d'infrastructures culturelles et de loisirs constaté par les diagnostics successifs. La valorisation des produits locaux pourrait en ce sens venir en appui, à la fois du tourisme et de l'agriculture locale. Cela suppose également de professionnaliser les acteurs de ces filières.

Le territoire s'est mobilisé depuis plusieurs années :

- La première étape a consisté à construire des équipements structurants et à créer un fil conducteur entre ces éléments, en développant le concept de l'Allée des Couleurs,
- La seconde étape consisté a à commercialiser les produits de l'Allée des Couleurs, combinant en les offres d'hébergement, de restauration d'activités. La demande d'agrément via Atout France a été acceptée et une forfaitiste créatrice de packages a été recrutée. La commercialisation a débuté au printemps 2016. Chaque structure a édité des triptyques informatifs ainsi que des brochures de groupe et des flyers. Un pass découverte a été créé et rassemble plusieurs offres attractives.
- Enfin, la signalétique, qui a été réalisé est une étape transversale et essentielle pour assurer le déploiement de ce projet touristique. Elle annonce l'Allée des Couleurs ainsi que chaque structure.



Le tourisme de mémoire est très développé, notamment avec l'organisation de visites guidées sur les sites de la Guerre 1914-1918 (Main de Massiges, Camp de la Vallée Moreau...).

La commémoration du centenaire a contribué à un réel développement avec la venue de nombreux groupes.

Les activités de pleine nature (randonnée, VTT, centres équestres...) sont déterminantes dans le cadre du tourisme vert. En mars 2016, une station trail a ouvert ses portes à Sainte-Ménehould. Les produits du terroir (pied de cochon à la Sainte-Ménehould, bière de Valmy, gaize d'Argonne, le miel, le fromage de ...) et les œuvres des artisans locaux (potiers, peintres, tourneurs sur bois...) sont également très appréciées des touristes. Ce tourisme mêlant nature et produits locaux s'inscrit complètement dans le slow tourisme, en large développement ces dernier temps.

En terme d'hébergements, le territoire est pourvu de 3 hôtels (85 chambres) pouvant accueillir 170 personnes, de 24 gîtes d'une capacité de 217 personnes, d'un hébergement collectif de 26 chambres pouvant accueillir 99 personnes, de 3 campings comprenant 94 emplacements et de 5 roulottes pouvant accueillir 20 personnes.

Aujourd'hui, l'offre d'hébergement est suffisante.

L'office de tourisme en quelques chiffres :

En 2019, l'office de tourisme a accueilli 2 457 personnes :

le top 3 des visiteurs étrangers

1/Belges

2/Néerlandais

3/Allemands

le top 3 des visiteurs français

1/Marnais

2/Région Nord Est

3/Région Paris/ lle de France

Le top 3 des demandes des visiteurs :

1/Les sites de mémoire 14/18 2/Les randonnées

3/Le patrimoine quoi faire

La Société Publique des Couleurs

En termes de tourisme, le territoire a créé son propre concept depuis 2013 : l'Allée des Couleurs qui met en lien l'ensemble des équipements et des évènements structurants. Une gamme de produits est commercialisée en bouquet, et comprend des produits verts (nature et découverte), rouges (sports et loisirs), jaunes (histoire et traditions) et bleus (détente et remise en forme). La Ville de Sainte-Ménehould et la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise, ont créé conjointement une Société Publique Locale, la Société Publique des Couleurs, à laquelle ils ont confié la gestion des équipements et la commercialisation des produits. Le cadre naturel est un formidable outil permettant de développer des activités sportives, culturelles et de loisirs.



Le concept de l'Allée des Couleurs a pour vocation de mettre en lien tous les équipements créés par la collectivité. Il regroupe notamment :

- Le centre aquatique et sportif L'Aquarelle
- Le tour de Sainte-Ménehould en bateau à pédales et canoë
- Couleurs Aventure : Accrobranche, Paintball, Bootcamp
- Couleurs Bike : Location de vélos électriques
- La Station Trail
- Le Centre d'Interprétation Historique de la bataille de Valmy 1792
- La main de Massiges : tranchées de la guerre 14/18
- La vallée Moreau : camp allemand guerre 14/18
- Le musée d'art et d'histoire, la médiathèque et le cyber-espace
- Le tour de la butte du château
- Le chemin des sources : itinéraire de randonnée en forêt
- Le Val D'Ante: centre d'hébergement collectif et d'animation nature à Givry en Argonne

Détente et remise en forme

Situé à Sainte-Ménehould, le **complexe l'Aquarelle** propose cinq espaces pour répondre aux envies de chacun. L'espace aquatique permet de profiter d'un bassin sportif et de deux bassins ludiques dont un en extérieur.



L'espace forme, propose des activités avec une salle de musculation, une zone cardio et des séances de cours collectifs.

L'espace bien-être permet de se détendre avec deux saunas à disposition, un hammam ainsi qu'un puit froid. L'espace santé accueille un ostéopathe et l'espace sportif offre des terrains de tennis en intérieur et une salle de gymnastique.

Il est également possible d'embarquer dans un canoë, un kayak ou un pédalo pour se laisser porter au fil de l'Aisne. La balade dévoile d'autres paysages tels que des jardins fleuris, des lavoirs ou encore d'anciens abreuvoirs. Plusieurs parcours sont proposés pour une balade de 5 à 10km au cœur de la nature.

Sport et Loisirs



En plein cœur de l'Argonne se trouve **Couleurs Aventure** qui réunit un parc acrobatique en hauteur pour tous les niveaux, une aire de paintball ainsi qu'un circuit bootcamp.

Couleurs Bike permet de louer des vélos électriques pour aller à la rencontre du Roi de Rome, du chêne Napoléon, des arbres majestueux mais également de découvrir les forêts et les sites de guerre présents dans l'Argonne Champenoise.

Depuis 2016, se trouve à Sainte-Ménehould une station trail constituée de 10 parcours balisés de différents niveaux (5kms à 46 kms), 9 en forêt et 1 en ville, un stade de trail situé



à la Grange aux Bois où les pratiquants peuvent venir s'entrainer sur divers ateliers : parcours de côtes, de fractionnés ou encore boucle de Vitesse Maximale Aérobie (VMA). En plus des randonnées pédestres ouvertes en dehors des périodes de chasse des parcours peuvent être réalisés en VTT.

Histoire, traditions, culture

La Communauté de Communes comprend un patrimoine historique et culturel extrêmement riche qui lui permet d'offrir aux touristes une immersion totale dans le passé.

Le centre historique **Valmy 1792** replonge ses visiteurs au cœur de la bataille qui sauva la Révolution Française grâce aux nouvelles technologies de l'image et du son. Les tableaux s'animent devant les visiteurs et une maquette animée reconstitue le mouvement des troupes.

Après la visite du centre historique, il est possible de se rendre sur les lieux de la bataille, au pied du moulin de Valmy où se trouve non loin la statue de Kellermann.

Il est également possible de visiter la Main de Massiges qui fut un des secteurs où les combats furent acharnés pendant la première guerre mondiale. De multiples tranchées ont été creusées par les troupes allemandes et françaises. Le site, resté en l'état avec ses entonnoirs de mines et ses tranchées de combats, tend les mains aux passionnés de cette époque. De même, le camp de la Vallée Moreau ayant abrité plusieurs troupes de réserve ainsi que la Harazée comprenant un circuit pédestre sont à découvrir pour replonger au plus près de l'histoire et des vestiges.



De plus, la ville de Sainte-Ménehould compte en son sein un musée, une médiathèque ainsi qu'un cyberespace. Situé dans l'hôtel de la subdélégation de Champagne, bâti en 1726, le musée présente de nombreux objets évoquant l'histoire de la ville et de ses environs, mais aussi la douceur de vivre du

XVIIIème siècle. En effet, au cours de son histoire, la ville de Sainte-Ménehould a connu de nombreux évènements dont la reconnaissance de Louis XVI lors de sa fuite en 1791. Les collections du musée témoignent de cette richesse historique. Le bâtiment accueille également la médiathèque qui compte plus de 25 000 ouvrages à consulter sur place ou à emprunter ainsi qu'un cyberespace où des animateurs sont présents pour initier ou perfectionner les usagers à l'utilisation de l'informatique. Cet espace est également le point de départ pour le Géocaching présent sur le territoire Argonnais.

Aussi, pour atteindre la Butte du Château, ancienne forteresse avec son église du XIIIème siècle, il faut emprunter les chemins boisés qui permettent de surplomber et contempler les paysages de la ville de Sainte-Ménehould.

Nature et Découverte



Un hébergement de groupe et d'animations nature, **Le Val d'Ante** est situé à la limite de la forêt d'Argonne et de la Champagne Marnaise, plus précisément à Givry-en-Argonne. Cette situation géographique particulière lui confère énormément d'atouts du fait de la richesse de sa faune et de sa flore.

Outre l'aspect hébergement de groupe (26 chambres de 3 à 6 lits, 91 lits simples et 8 lits superposés soit 99 personnes), le centre a vocation à promouvoir le développement de l'éducation à l'environnement en formant de futurs citoyens à travers des séjours à thème. Il propose donc des activités autour de la découverte de la nature et de l'Argonne et organise des sorties, des activités sportives et/ou créatives comme la pêche à la ligne, la randonnée, le Land Art, le Géocaching mais aussi la grimpe dans les arbres.

Les thématiques des classes découvertes se déclinent ainsi : Nature & Environnement, Patrimoine & Environnement, Eau, Linguistique & Nature, Musique & Nature, Énergie, Nature & Théâtre.

Amoureux de la nature, randonneurs, promeneurs ou simple envie d'évasion, la Forêt d'Argonne offre des espaces de liberté et de découverte avec plus de 100 km à parcourir à pied ou en vélo. Ainsi, pour découvrir la faune et la flore de l'Argonne tout en s'amusant, des animations se déroulent sur le Chemin des Sources tel que



le Géocaching. Entre chasse au trésor des temps modernes et course d'orientation, le géocaching est à la fois un jeu gratuit et une nouvelle activité de loisirs alliant randonnée douce et plaisir de la découverte. GPS à la main, les géoacheurs sillonnent le monde à la recherche de mystérieux trésors enfouis dans des géocaches.

De plus, il existe à ce jour 5 zones de chasses aux trésors sur l'Allée des Couleurs qui se déclinent de la façon suivante :

- Parcours Ville
- Parcours Pédalos
- Parcours Valmy

En plus du concept de l'Allée des Couleurs, d'autres sites touristiques et activités sont à découvrir sur le territoire de l'Argonne Champenoise...

- Le musée de la Maison du Pays d'Argonne expliquant les combats en Argonne du Nord, situé à Vienne-Le-Château
- Des randonnées pédestres
- Deux centres équestres proposant des balades à cheval, à Villers-en-Argonne et Sivry-Ante
- De la pêche avec plusieurs associations présentes sur le territoire
- La ferme pédagogique de Villers-en-Argonne, permettant de découvrir de nombreux animaux vivants en toute liberté dans de grands parcs
- La ferme pédagogique de Passavant-en-Argonne
- L'écomusée atelier de la Main de Massiges où il est possible d'admirer plusieurs œuvres des Meilleurs Ouvriers de France
- Le Château de Braux-Ste-Cohière proposant de multiples activités comme des jeux de chevaliers, des cours de danse d'autrefois, la confection de madeleines, l'essayage de robes de princesse, mais aussi la création de blasons
- La Forge de Moiremont mettant en avant une exposition de marteaux

Un savoir-faire toujours présent

De nombreuses personnes œuvrent à préserver des savoir-faire manuels au sein de la collectivité :

- L'atelier de Silvère et Lucie qui créé de la couture et des textiles originaux pour les enfants et les adultes. Cet atelier se trouve à Vienne-Le-Château
- La Ferme d'Argile, fabrique de faïence, propose la visite de la carrière, des machines à terre, de la faïencerie ainsi que de leur ferme pédagogique. La ferme d'Argile se situe à Passavant-en-Argonne.
- L'Atelier d'Hélène, à La Neuville-aux-Bois entraine ses visiteurs dans un monde de peinture sur l'Argonne.
- L'Atelier Or et Patine d'Eclaires restaure des cadres anciens et/ou de vieux meubles
- L'Astucier Savonnerie produit artisanalement des savons surgras et des cosmétiques à base d'huile de colza issue de son exploitation et parfumés avec des huiles essentielles. De bougies en cires végétales parfumées sont également proposées aux clients
- L'Atelier de Lutherie Médiévale à Givry-en-Argonne
- Acoustic Guitar à Le Vieil-Dampierre où un artisan luthier répare et fabrique des guitares uniques avec des bois massifs

Cependant, l'offre culturelle manque de certains équipements : le territoire ne dispose en effet pas de cinéma, ni de lieu de rencontre pour les jeunes, or cette offre permettrait de répondre partiellement aux enjeux d'attractivité et de vieillissement du territoire.

Le Bois du Roy : un projet d'avenir qui met en scène le passé

Le territoire accompagne le projet du Bois du Roy depuis 2015, il s'agit d'un parc à thème au cœur de la forêt d'Argonne, autour des légendes médiévales et de mondes fantastiques. Le parc, porté par un investisseur privé devrait permettre la création d'environ 150 emplois directs.

Les effets attendus directs du projet :

L'étude de marché réalisée par l'investisseur et par la Banque des Territoires met en évidence un potentiel a minima de 350 000 visiteurs par an. La zone de chalandise s'étend de Paris à la Belgique.

Les effets directs sur le territoire sont très importants en termes d'emplois. Le projet est un vecteur de développement tel que le territoire n'en n'a jamais connu.

Dans la phase de construction, il va fournir du travail aux entreprises locales : bâtiments, travaux publics, artisans, paysagistes, bureaux de contrôles ... Il permettra en parallèle d'augmenter l'activité des hébergeurs et restaurateurs grâce aux nombreuses entreprises mobilisées sur les chantiers.

En phase d'exploitation, la création de 150 emplois (personnels techniques et administratifs, artistes, régisseurs, agents de sécurité, cuisiniers, vendeurs) va permettre l'implantation de nouvelles familles et ainsi favoriser le développement des activités commerciales et de services, le maintien et le développement des écoles.

En phase d'exploitation toujours, le parc fera appel à de nombreuses compétences locales pour assurer ses fournitures et sa maintenance.

Les effets attendus indirects:

Selon le SNELAC (syndicat national des espaces de loisirs), les parcs de loisirs génèrent 3€ de retombées économiques pour un territoire par euro de chiffre d'affaire.

Les collectivités bénéficieront de ses ressources ainsi que des taxes foncières, des taxes professionnelles et des taxes d'apprentissage et de formation.

Un projet privé d'hébergements insolites est en cours de réalisation dans le massif forestier à proximité du Bois du Roy. Il se compose de cabanes dans les arbres et d'un bar perché avec petite restauration, les financements sont obtenus et les travaux sont en passe de démarrer.



Ce projet en suscite d'autres, notamment pour créer de nouvelles offres d'hébergements (gîtes, campings, appart-hotel) pour répondre aux aspirations des différents publics. Les porteurs de projets sont nombreux et ne se limitent pas au seul département de la Marne.

Au-delà de l'aspect économique ce projet donnera à Sainte-Ménehould et ses environs une image positive, attractive et dynamique. Le Bois du Roy constitue une opportunité pour la valorisation de la ville et de son patrimoine bâti. L'implantation d'un tel parc sur le territoire communal permettra le rayonnement de Sainte-Ménehould et sa région à l'échelle supra amenant des retombées et donc un développement pour les autres activités touristiques et de loisirs proposés par le territoire et ses voisins ardennais et meusiens.

Cette partie du diagnostic a pour objet de faire l'inventaire de tous les partenariats et de l'ensemble des contractualisations mises en place sur le territoire entre la Communauté de Communes et différentes structures ou administrations.

Coopération et jumelages

En matière de coopération, il existe quatre Comités de jumelage :

- Comité de jumelage de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise avec Cupar et Compte de Fife (Ecosse),
- Comité de jumelage Sainte-Ménehould avec Bruchsal (Allemagne) dont le cinquantième anniversaire a eu lieu du 8 au 10 mai 2015. Il est prévu de fêter le soixantième anniversaire à Sainte-Ménehould en 2025.
- Comité de jumelage de Valmy avec la Batterie des opérations du quarantième régiment d'artillerie de Suippes,
- Comité de jumelage de Givry-en-Argonne avec Lutzerath (Allemagne).

Ainsi que d'autres collaborations telles que :

- Le Comité Franco-allemand Souvenir et Sauvegarde des Sites en Argonne, qui promeut les relations de coopération entre la France et l'Allemagne.
- Une coopération concernant la gestion des sites Natura 2000 que la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise a confiée à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise voisine.

Les administrations et les agences d'Etat proposent, chacune à leur échelle et selon leurs compétences, des dispositifs d'accompagnement sur les territoires. La Communauté de Communes s'inscrit et s'engage dans de nombreux contrats afin de mettre en œuvre ces politiques départementales, régionales, nationales ou européennes localement. Le tableau ci-dessous en fait l'inventaire.

ETAT DES CONTRATS ET DISPOSITIFS TERMINES OU EN COURS SUR LE TERRITOIRE D'ARGONNE CHAMPENOISE

CONTRAT	SIGNATAIRES	THEMATIQUES	PERIODE/VALIDITE
Convention de ruralité	ETAT Education nationale Région Grand Est Département Association des Maires et Présidents d'EPCI de la Marne	Education	2018/2021
LEADER	EUROPE Région Grand Est CCAC	Développement des territoires ruraux	2017/2023
Pacte Territorial de Revitalisation et de Transition Ecologique	ETAT Région Grand Est Département	Economie – Plan de relance – transition écologique	En cours d'élaboration
Maison France Service	ETAT CCAC	Accès aux Services publics	2020
Espace de Vie Sociale	CAF CCAC	Création d'un centre social : animation vie sociale et culturelle	2016-2021 Agrément en 2022
Convention Territoriale Globale	CAF CCAC Ville	Animation vie sociale et culturelle Accès aux droits Mobilité Jeunesse Parentalité Petite enfance Insertion sociale et professionnelle	2019-2022
Contrat Local de Santé	ARS CCAC	Santé Prévention Accès aux soins	En cours d'élaboration
Petite Cité de Caractère	Association Petites Cités de Caractère Ville	Tourisme et Patrimoine	2024
Petites Villes de Demain	ETAT Région Grand Est Département ARS Banque des Territoires ANAH CCAC Ville de Ste Ménehould	Revitalisation des territoires	2026
Contrat de Territoire Eau Climat	AESN CCAC	Environnement : au/Assainissement Milieux humides	2021-2027

Entente « Nous Argonne »

En 2018, les quatre principales Communautés de Communes de l'Argonne : Argonne Ardennaise, Argonne Champenoise, Argonne Meuse et de l'Aire à l'Argonne, se sont réunies dans le Projet de Territoire « Nous Argonne ».

En 2019, elles se sont engagées dans la constitution d'une Entente Territoriale : « Nous Argonne » affirmant leur volonté de mener des démarches de coopération pour renforcer les dynamiques et la visibilité de leurs territoires organisés sur le massif de l'Argonne.

L'objet de l'Entente est le suivant :

- Développer et renforcer l'attractivité autour du territoire
- Mettre en place une dynamique coopérative d'échanges et d'actions unifiés et partagés

À cet effet, l'Entente est plus particulièrement chargée de :

- Attirer et soutenir les acteurs de la sphère productive et de l'agriculture et de la forêt et agir sur la propension locale à consommer renforcer les liens producteurs et consommateurs en Argonne en :
 - o -construisant une marque territoriale Argonne
 - o Développant une offre de Tiers Lieux en réseaux sur le territoire
- Développer l'attractivité de l'Argonne comme territoire de vie et territoire d'excellence
 - o En soutenant l'animation territoriale « Grande Traversée de l'Argonne » pour favoriser la reconnaissance de la destination Argonne

L'Entente a ainsi créé une dynamique d'échange et de coopération entre les 4 collectivités animée par les équipes de direction sous la conduite des Présidents des EPCI. Le travail se fait en étroite collaboration avec l'association Argonne Pole Naturel Régional à laquelle l'Entente confie des missions selon un cahier des charges préalablement établi.

Zone Atelier en Argonne

Un groupe d'enseignants-chercheurs principalement issus des universités de la région Grand Est, avec la forte collaboration de l'Association Argonne PNR (Pôle Naturel Régional) et des acteurs présents sur le territoire, développent actuellement un projet de labélisation de l'Argonne dans le cadre des Zones Ateliers du CNRS.

Le projet Zone Atelier en Argonne (ZARG) vise à fédérer les chercheurs travaillant sur l'Argonne et à développer de nouveaux projets de recherche interdisciplinaires à long terme sur les dimensions socio-économiques, environnementales et écologiques de ce territoire situé au cœur de la région Grand-Est.

Déployé sur des zones d'observations, dits "sites ateliers", situées sur différents types de paysage (le massif forestier, les plaines céréalière, les bocages, la plaine alluviale et les villages ruraux), l'objectif du projet est de répondre aux problématiques suivantes :

- Comment soutenir un environnement de qualité en Argonne et valoriser ce système socio-écologique rural et peu peuplé?
- Comment la population peut-elle bénéficier de cet environnement de qualité de manière inclusive et respectueuse de la nature et de l'histoire ?
- Comment la recherche impliquée peut contribuer à un environnement de qualité et faire avancer la transformation de ce territoire vers le développement durable?

Pour répondre à ces questions, le projet ZARG mise sur la collaboration entre sciences exactes et naturelles, sciences humaines et sociales et santé. Pour cela, il s'appuie sur un réseau de plus de 70 enseignants-chercheurs rattachés à 17 laboratoires et 6 établissements : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), l'Université de Lorraine, l'Université de Strasbourg, l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA).

La dimension sociétale est également intégrée au projet puisqu'il peut compter sur le soutien de plus d'une trentaine de partenaires locaux et nationaux (collectivités territoriales, organismes publics, entreprises, écoles, associations etc.).

Marne Développement

Mise en place courant 2020, l'Agence Marne Développement est un outil collectif au service des entreprises et des collectivités territoriales de la Marne.



Elle réunit l'ensemble des acteurs publics locaux du développement économique : la Région Grand Est, le Conseil départemental de la Marne, la CCI Marne en Champagne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les 14 intercommunalités marnaises dont la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Ces 18 acteurs sont financeurs de Marne Développement et partenaires au quotidien dans l'accompagnement des entreprises de la Marne.

Ses secteur d'activités prioritaires sont l'industrie et le tertiaire.

Les objectifs de l'agence sont de favoriser le développement des entreprises marnaises en mobilisant les acteurs et les dispositifs adéquats, renforcer la filière industrielle, développer les synergies inter-entreprises et concourir au rayonnement de la marne.

En parallèle, l'Agence Marne Développement soutien les collectivités dans le cadre de projet d'implantation d'entreprises sur le territoire. Par le biais d'évènements variés, elle encourage les échanges entre les entreprises et les élus afin de favoriser les coopérations ainsi que l'émergence de projets.

Marne Développement accompagne également les collectivités dans la valorisation de leurs friche industrielle en mobilisant les acteurs compétents, en procédant aux études préalables nécessaires et en proposant un montage financier pour la réalisation de trayaux.

Initiative Marne

Initiative Marne est une structure qui intervient financièrement sur la création, la reprise ou le développement d'entreprises en accordant des prêts d'honneur.



Pour les entreprises en cours de création ou créées depuis moins de 3 ans et les entreprises en cours de reprise ou reprises depuis moins de 3 ans.

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise compte parmi les partenaires de cette association et renouvelle son adhésion en 2021 pour 3 années supplémentaires.

Ainsi, les créateurs ou repreneurs d'activités du territoire peuvent bénéficier d'un soutien financier, tant pour des investissements que pour de la trésorerie, mais aussi un système de parrainage et un suivi personnalisé pour « rompre l'isolement » et favoriser la réussite du projet.

Petite Cité de Caractère

Sainte-Ménehould a obtenu le label Petite Cité de Caractère en 2013 pour une durée de 5 ans.

La commune dispose d'un inventaire précis de ses patrimoines qu'ils soient naturels, historiques ou architecturaux. Ce label est une opportunité de valoriser ses richesses. La ville s'engage dans un programme d'actions qui vise à faire connaître, entretenir, embellir, faire vivre.



Le programme pluriannuel d'actions lié au label Petite Cité de Caractère sur la période 2013-2018 a été particulièrement bien respecté et mis en œuvre. Certaines des actions menées dans les axes définis précédemment concourent également à l'embellissement et à l'image de la commune, on notera par exemple, la réhabilitation d'édifices publics en déshérence comme le lycée professionnel.

Le dispositif « Petite Cité de Caractère » a été reconduit en 2019 pour une durée de 5 ans, parmi les orientations pluriannuelles de restauration et de mise en valeur, on trouve par exemple :

- L'intégration de nouveaux mobiliers urbains
- La mise en place d'un programme de rénovation de l'Hôtel de ville et de l'Eglise du Château
- L'aménagements des abords et la mise en valeur du patrimoine des lavoirs
- La poursuite de la politique d'incitation à la rénovation du patrimoine bâti
- La réfection de voirie et réseaux (rue Robinet et rue l'Herbette)
- L'aménagement sur une ancienne friche d'un jardin partagé en permaculture
- La poursuite de la politique d'incitation à la rénovation du patrimoine
- La mise en place d'une signalétique patrimoniale autour de l'Aisne
- La poursuite de la politique d'animation



Petites Villes de Demain

La ville de Sainte-Ménehould ainsi que la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise ont été labélisées au titre du programme Petites Villes de Demain par la Préfecture du département le 11 décembre 2020.



Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 00 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre être respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économique, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Ce programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

La convention d'adhésion a été signée 1er juin 2021 par l'ensemble des partenaires.

ATOUTS ET FAIBLESSES

CHAPITRE 1: PATRIMOINE NATUREL ET ENVIRONNEMENTAL

ATOUTS

- Des milieux naturels diversifiés
- Une biodiversité locale importante
- Le développement d'énergies renouvelables
- Une faible artificialisation des sols

FAIBLESSES

- Un manque de visibilité sur la richesse du patrimoine naturel
- Une activité agricole et routière impactant sur la qualité de l'air
- Des problématiques localisées sur la qualité de l'eau

CHAPITRE 2: PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

ATOUTS

- Un patrimoine historique et culturel diversifié et source d'attractivité
- Des sites reconnus tourisme de mémoire (sites de guerre, moulin de Valmy)

FAIBLESSES

- Des charges élevées pour restaurer et entretenir le patrimoine historique
- Un bénévolat qui s'essouffle et peine à mobiliser une relève

ATOUTS ET FAIBLESSES

CHAPITRE 3: CADRE DE VIE ET SERVICES

ATOUTS

- La présence d'un hôpital avec des permanences de spécialistes
- Le territoire compte 3 EHPAD
- Un pôle de santé à l'hôpital et une antenne à Givry-en-Argonne
- Une maison de santé privée
- Une offre d'accueil petite enfance, scolaire, périscolaire et extrascolaire riche
- Le syndicat Argonne Transports, organisatrice de 2nd rang
- Des logements sociaux dans diverses communes
- De multiples structures sociales, médico-sociales et associatives
- Un bénévolat important
- La couverture des pompiers sur l'ensemble du territoire
- La présence d'une unité de gendarmerie
- Des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) à Sainte-Ménehould
- Le déploiement de la fibre sur l'Argonne Champenoise
- Une Maison France Services
- Des agences postales communales

FAIBLESSES

- Une baisse de la démographie
- Un vieillissement de la population
- Le manque de médecins et d'autres spécialistes à très court terme
- Le vieillissement de la population
- Les difficultés de recrutement dans les secteurs d'aide à la personne
- La baisse générale des effectifs dans les écoles qui se répercute au collège
- Le manque de garde pour la petite enfance dans des endroits spécifiques
- L'absence d'établissement secondaire
- L'absence de transport intracommunautaire
- L'absence d'aire de covoiturage
- De nombreux logements vacants car non adaptés à la demande et en raison de la baisse de la démographie
- Le manque de visibilité des services existants sur le territoire
- Les ASVP ne couvrent pas tout le territoire
- Le déclin du programme Voisins Vigilants

ATOUTS ET FAIBLESSES

CHAPITRE 4: EMPLOI / ECONOMIE / TOURISME

ATOUTS

- De multiples secteurs d'activité et de multiples projets
- Un tissu industriel fort
- Des services présents pour orienter vers la formation et aider à la recherche d'emploi
- Un équilibre sur les flux entrants/sortants des déplacements professionnels
- Un tissu artisanal dense et diversifié
- De multiples activités touristiques
- Des espaces à reconquérir

FAIBLESSES

- De nombreux commerces vacants
- Des difficultés de recrutement
- Peu de formations qualifiantes adaptées aux besoins
- L'augmentation du chômage chez les jeunes
- Un exode des jeunes diplômés
- Un manque de visibilité identitaire
- Une image peu attrayante



LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

DIAGNOSTIC PARTAGE

LE DIAGNOSTIC PARTAGE

Cette partie regroupe les éléments d'analyse de la démarche qualitative engagée dans le cadre du diagnostic local de santé de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Dans un premier temps, elle s'appuie sur l'analyse des retours du questionnaire à destination des habitants où sont présentés les éléments importants qui ressortent de l'enquête (taux de participation, limites, sur-représentations, sous-représentations...) mais également une analyse plus précise de quelques questions ouvertes et fermées de ce questionnaire.

Dans un second temps, les fiches thématiques prennent en compte les focus-groupes « élus », « acteurs locaux », « habitants » ainsi que les retours des questionnaires habitants, professionnels de santé et jeunes du territoire. Ces fiches ont été structurées par thématiques prégnantes identifiées par l'ensemble de parties prenantes du territoire. Dans ce descriptif, certains propos recueillis viennent alimenter les analyses et sont retranscrits à l'identique sous la forme « verbatim ».

Cette méthodologie a permis de cerner, dans un délai court imparti, une diversité de points de vue, interrogeant ce qui fait sens pour les acteurs locaux, les élus, les professionnels de santé et les habitants eux-mêmes.

La grande majorité des personnes interrogées s'accordent en décrivant l'Argonne Champenoise comme étant un territoire « où le patrimoine naturel est si riche que l'on ne peut pas le négliger », « calme » composé « de grands espaces naturels ».

Cependant, la «pénurie» de médecins généralistes et de spécialistes, la «centralisation des services et des offres» sur Sainte-Ménehould et «le manque de communication» s'avèrent être identifiés comme des faiblesses territoriales.

En annexe sont présentés dans leur intégralité:

- Questionnaire habitants
- Questionnaire professionnels de santé
- Questionnaire jeunes du territoire
- Grille d'entretien des focus-groupes (élus, acteurs, habitants)
- Tableau thématique de retranscription des focus-groupes
- Métaplan

ELEMENTS IMPORTANTS DE L'ENQUETE HABITANTS

Le questionnaire a permis de récolter 429 réponses. Avec une marge d'erreur de 5 %, le seuil de saturation de retours de questionnaires est estimé à 373 pour un échantillon de base de 11 984 habitants comme celui de l'Argonne Champenoise. Ceci signifie qu'un nombre plus élevé de questionnaires dans le diagnostic réalisé ici, n'apporterait pas d'informations supplémentaires capables d'enrichir l'analyse et les résultats.

Sur les 5 348 ménages recensés au sein de la collectivité, et les 429 réponses collectées, le taux de participation s'élève à 8,02%.

52 communes sur 60 qui composent la CCAC ont été représentées dans l'enquête. Gratreuil, Massiges, Wargemoulin, Valmy, La Chapelle-Felcourt, Rapsecourt, Passavant-en-Argonne et Eclaires sont les huit communes dans lesquelles nous n'avons pas eu de retour.

Toutefois, il existe dans l'échantillon de cette enquête des sous-représentations et des sur-représentations par rapport aux données du territoire, au niveau de la participation des communes, au niveau du sexe, mais également des catégories socioprofessionnelles :

Au niveau du sexe

Les femmes ont majoritairement répondu au questionnaire puisqu'elles représentent 67,4% du taux de participation contre 34,5% pour les hommes. Cela entraine une surreprésentation des femmes qui représentent 50,85 % des habitants sur le territoire, soit une différence de 16,55 points et une sous-représentation des hommes.

- Au niveau des catégories socioprofessionnelles

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sur-représentés dans l'enquête puisque cela représente 10,3% des répondants alors qu'ils ne représentent que 3 % sur le territoire, soit une différence de 7,3 points. Les ouvriers sont quant à eux sous-représentés dans l'enquête puisqu'ils représentent 3,7% des répondants alors qu'ils sont présents à 15,7% dans la collectivité, soit une différence de 12 points. Les retraités sont les mieux représentés puisque leur sur-représentation n'est que de 0,2 points.

QUESTIONS SPECIFIQUES ANALYSEES

QU'EST-CE QUI SEMBLE PRIORITAIRE POUR AMELIORER LE BIEN-ETRE ET LA SANTE DES ARGONNAIS INTERROGES ?

Question ouverte posée dans le questionnaire : « Selon vous, quelles sont les 3 priorités pour améliorer votre bien-être et votre santé en Argonne ? » (284 personnes ont répondu à cette question, soit 66% des répondants au questionnaire).

On retrouve dans cette question, 2 priorités largement identifiées :

- Avoir plus de médecins, cité 177 fois
- Avoir plus de spécialistes, cité 143 fois

La volonté des habitants est d'avoir un meilleur accès aux soins, avec des « délais moins longs ».

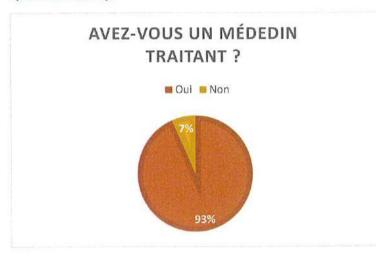
Ensuite, on retrouve:

- Avoir plus d'activités, d'animations culturelles et sportives, cité 51 fois
- La prise en compte de l'environnement avec la qualité de l'eau, de l'air, l'entretien de la ville, l'éclairage public, la préservation de la nature, cité 32 fois
- Améliorer le transport, cité 19 fois

D'autres problématiques sont également citées comme redynamiser le centre-ville, maintenir l'hôpital, faire attention à son alimentation, la communication mais aussi rompre l'isolement. Toutes ces problématiques sont citées moins de 10 fois.

POURQUOI CERTAINS ARGONNAIS N'ONT PAS DE MEDECIN TRAITANT ?

Question fermée posée dans le questionnaire : « Avez-vous un médecin traitant ? » (428 personnes ont répondu à cette question, soit presque 100% des répondants du questionnaire).



93% des répondants ont un médecin traitant soit 400 personnes et 7% ne disposent pas de médecin traitant. La part des patients de 16 ans et plus au régime agricole sans médecin traitant au sein de la CCAC est de 2,2%. Cette part est de 4% pour les patients de 16 ans et plus affiliés à la CPAM.

Question ouverte posée dans le questionnaire : « Si non, pourquoi ? » (29 personnes ont répondu à cette question, soit 100% des répondants n'ayant pas de médecin traitant).

- 100% des répondants n'ont plus de médecin traitant puisque le leur **est parti en retraite** et qu'ils n'en ont pas retrouvé.

POUR QUELLES RAISONS LES ARGONNAIS RENONCENT AUX SOINS ?

Question fermée posée dans le questionnaire : « Avez-vous déjà renoncé à des soins ? » (427 personnes ont répondu à cette question).



On note que 31% des répondants ont déjà renoncé à des soins, ce qui représente 135 personnes ayant répondu à la question.

Question ouverte posée dans le questionnaire : « Si oui, pour quelles raisons et quels praticiens ? » (127 personnes ont répondu à cette question, soit 94% des personnes ayant déjà renoncé à des soins).

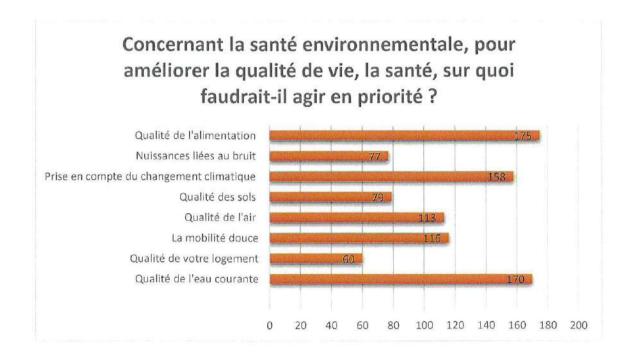
Quatre raisons de renoncement aux soins ont été cités par les habitants :

- Les délais d'attente trop longs, cité 50 fois
- L'éloignement géographique, cité 33 fois
- Le manque de praticiens, cité 23 fois
- Le prix, cité 22 fois
- Les horaires non adaptés pour les personnes qui travaillent, cité 8 fois

Pour toutes ces raisons, les habitants renoncent aux soins de plusieurs professionnels de santé cités à plusieurs reprises : « dentiste », « gynécologue », « ophtalmologue », « kiné », « dermatologue ».

CONCERNANT LA SANTE ENVIRONNEMENTALE, SUR QUOI FAUDRAIT-IL AGIR EN PRIORITE POUR LES ARGONNAIS ?

Question à choix multiples posée dans le questionnaire « Concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé sur quoi faudrait-il agir en priorité ? (384 personnes ont répondu à cette question, soit 89% des répondants).



Pour améliorer la qualité de vie et la santé, les habitants ont répondu qu'il faudrait agir en priorité sur :

- La qualité de l'alimentation, cochée 175 fois
- La qualité de l'eau courante, cochée 170 fois
- La prise en compte du changement climatique, cochée 158 fois
- La mobilité douce, cochée 116 fois
- La qualité de l'air, cochée 113 fois

SUR QUELLES THEMATIQUES LES ARGONNAIS SOUHAITENT ETRE DAVANTAGE INFORME ?

Question fermée à choix multiples (14 thématiques santé) posée dans le questionnaire « Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous être ou davantage informé ? »

Les thématiques pour lesquelles les habitants souhaitent être davantage informé sont :

- L'accès aux droits, coché 218 fois
- La santé environnementale, cochée 200 fois
- Le sommeil, coché 179 fois
- L'alimentation, cochée 178 fois
- Le sport, coché 172 fois
- Le vieillissement, coché 169 fois
- La vaccination et les dépistages, cochés 168 fois
- Le mal-être, la dépression et le burn-out, cochés 166 fois

L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE A-T-ELLE UNE PLACE CHEZ LES ARGONNAIS ?

Question fermée posée dans le questionnaire « Pratiquez-vous une activité physique ? » (422 personnes ont répondu à cette question, soit 98% des répondants au questionnaire)

PRATIQUEZ-VOUS UNE ACTIVITÉ

64% des répondants pratiquent une activité physique et sportive, ce qui représente 274 personnes ayant répondu à la question.



Question fermée à choix multiples posée dans le questionnaire « Si oui, à quelle fréquence ? » (262 personnes ont répondu à cette question, soit 95% des personnes ayant répondu pratiquer une activité physique).



La majorité des répondants pratiquent une activité physique et sportive allant de 1 fois par semaine pour 35% d'entre eux jusqu'à 3 fois et plus par semaine pour 28% d'entre eux.

Question ouverte posée dans le questionnaire « Si non, pourquoi ? » (112 personnes ont répondu à cette question, soit 73% des personnes qui ne pratiquent pas une activité physique et sportive).

Plusieurs raisons sont citées par les habitants qui ne pratiquent pas une activité physique et sportive :

- Manque de temps, cité 49 fois
- Problèmes de santé, cités 25 fois
- Manque de motivation, cité 17 fois
- Activités proposées trop éloignées du domicile, citées 8 fois

D'autres raisons sont également citées par moins de répondants, à savoir le coût et l'offre qui ne convient pas.

Offre de soins et accès aux soins

Points forts:

- La présence d'un hôpital avec un service de radiologie au sein de l'Argonne Champenoise vu comme un atout « maintenir un hôpital de proximité ».
- La présence d'un centre de santé médical et dentaire à l'hôpital, ainsi que d'une antenne à Givry-en-Argonne permettant la vacation d'omnipraticiens.
- Une antenne SMUR et des consultations non programmées.
- Une offre médico-sociale importante dans le champ du handicap et pour les personnes âgées (EHPAD, Elan Argonnais...)
- Une maison de santé privée où interviennent des spécialistes, une sage-femme et comprenant également un laboratoire.
- Des permanences de spécialistes au sein de l'hôpital et de la maison de santé privée.

Points à améliorer :

- La « pénurie » de médecins généralistes et un vieillissement des professionnels de santé sont constatés sur le territoire. Parmi les répondants à l'enquête « habitants » 177 souhaiteraient bénéficier de « plus de médecins », cela améliorerait leur bien-être en reprenant leurs propos. Aujourd'hui, il s'avère assez problématique de trouver un médecin traitant sur le territoire « quand on appelle, personne ne nous veut ». 29 habitants ayant répondu au questionnaire de santé ne disposent plus de médecin traitant, suite à un départ en retraite. « Ce qui manque cruellement c'est sur les soins immédiats, chez les généralistes principalement ».
- La pénurie de spécialistes est toujours d'actualité, la position vis-à-vis de cette carence est partagée par l'ensemble des acteurs sur le territoire. 143 répondants ont indiqué l'importance d'avoir plus de spécialistes, notamment un « ophtalmologue », « gynécologue », « rhumatologue ». Par ailleurs, l'éloignement géographique constitue une entrave en matière d'accès aux soins spécialisés : « spécialistes trop loin », tout comme « les délais trop longs » et le coût « trop cher ».
- Le manque de communication sur les professionnels qui interviennent au sein de l'hôpital ou de la maison médicale privée « sur les médecins spécialistes on dit toujours qu'il n'y en a pas, que ça manque, mais je pense qu'entre ceux qui viennent à l'hôpital et ceux qui viennent à la maison médicale, on en a mais l'information ne passe pas ». Cela met également en exergue un manque de coordination entre toutes les parties prenantes du territoire. Plus de 60% des répondants ne connaissent pas les spécialistes qui interviennent au sein du Centre Hospitalier d'Argonne.
- L'accessibilité à l'offre de soins est une préoccupation importante : 31,6 % des interrogés indiquent avoir déjà renoncé aux soins pour des raisons financières, géographique et/ou pour des délais jugés trop longs. « On est obligé de s'éloigner de plus en plus, de plus en plus loin, et le temps d'attente pour des rendez-vous est de plus en plus long ».
- Le sous-effectif de certaines professions médicales et paramédicales tels que les orthophonistes, les psychomotriciens, mais aussi les masseurs-kinésithérapeute.

- Créer une maison médicale et faire vivre les annexes médicales des bourgs-centres.
- Améliorer la communication et les interactions entre les différents professionnels du territoire pour une meilleure prise en charge des habitants.
- Améliorer la communication générale à destination des habitants.
- Proposer des contrats d'installation à des étudiants (en médecine ou en école d'auxiliaires médicaux) en contrepartie du financement d'une partie de leurs études.
- Recruter de nouveaux médecins.
- Renforcer et maintenir le centre hospitalier.
- Renforcer et maintenir les spécialistes qui interviennent déjà sur le territoire.
- Créer des conditions d'accueil favorables aux nouveaux médecins généralistes.

Offres sportives, culturelles et de loisirs

Points forts:

- Une diversité des activités sportives « il y a du choix », « beaucoup de clubs existent sur le territoire ».
- De multiples infrastructures sportives et culturelles « ce n'est pas les structures qui manquent ».
- Une forte implication des associations locales «il y a un gros tissu associatif en Argonne».
- La richesse de l'offre est reconnue.

Points à améliorer :

- L'accessibilité géographique à l'offre sportive, culturelle et aux loisirs proposés « principalement centrés sur Menou », « il faut tout de suite faire 15-20 kms pour faire une activité », « plus on s'éloigne de Menou, moins la facilité d'accéder est aisée ».
- L'accessibilité financière à l'offre sportive, culturelle et aux loisirs proposés « il y des gens qui n'ont pas les moyens ».
- Le « manque d'animations, d'activités loisirs autres que sportives », « il n'y a pas de cinéma ».
- L'essoufflement du bénévolat dans les associations « les associations c'est les bénévoles qui s'en occupent », « faire venir les gens dans les associations ».
- La communication: 172 personnes ont répondu «OUI» à être davantage informé sur le sport et les activités physiques.

- Organiser des activités moins centrées sur Sainte-Ménehould.
- Faire des animations tournantes sur l'ensemble du territoire.
- Mettre en place des activités intergénérationnelles basées sur les échanges de savoir.
- Activités ou animations autour de l'échange culturel.
- Théâtres, concerts, expositions, bourses aux objets, festivals, carnavals.
- Mettre en place des lieux de rencontre pour tous.
- Créer un site pour rassembler l'information des activités.
- Proposer des activités inter-villages.
- Proposer des activités de lien social sur tout le territoire.

Cadre environnemental

Points forts:

- L'Argonne Champenoise regorge d'espaces naturels tels que de vastes forêts et des étangs « le patrimoine naturel de l'Argonne est si riche que l'on ne peut pas le négliger ». Une partie du territoire est dans la zone RAMSAR correspondant à la désignation d'une « zone humide d'importance internationale » inscrite sur la liste établie par la Convention de RAMSAR. Cette zone doit répondre à un ensemble de critères tels que la présence d'espèces vulnérables de poissons et d'oiseaux d'eau. C'est une reconnaissance internationale de l'importance de la zone désignée.
- Le « calme » est largement présent au sein du territoire « au niveau du bruit on est quand même épargné ».
- La qualité de vie est jugée « très bonne » dans ce territoire rural avec « moins de stress par rapport à être en ville » et « de grands espaces de liberté de mouvement ».
- Le territoire compte « peu d'industries polluantes ».
- L'Argonne offre la possibilité d'effectuer de nombreuses « randonnées » grâce à sa « nature ».

Points à améliorer :

- La sécurité des routes et des trottoirs « essayer de traverser la rue Chanzy dans toute sa longueur quand vous avez des difficultés à marcher ».
- L'éclairage public « Il y a aussi des problèmes de lumières parce que quand on arrive le soir, on ne voit rien ». 11 répondants ont exprimé l'importance d'améliorer l'entretien du territoire, l'éclairage public et la sécurité lors du questionnaire.
- Concernant la santé environnementale, les 4 priorités retenues sur lesquelles il faudrait agir d'après les habitants sont la qualité de l'eau (170 réponses), la qualité de l'alimentation (175 réponses), la prise en compte du changement climatique (158 réponses) et la qualité de l'air (113 réponses).
- Les connaissances et les compétences individuelles des habitants en matière de santé environnementale : 200 personnes ont répondu « OUI à être davantage informé sur la santé environnementale » en précisant « Respecter l'environnement » « plus de sensibilisation ».

- Mettre en place des actions de sensibilisation.
- Mettre en place des actions de nettoyage des espaces naturels.

Mobilité

Points forts:

- Les habitants du territoire développent « de la solidarité et de l'entraide pour les déplacements », notamment en faisant du « covoiturage ». Cela relève de « popotes internes ».
- Il existe un transport à la demande sur le territoire.
- Des structures comme « Familles Rurales met en place des moyens de mobilité », « le transport solidaire ».
- La présence de cars « il y a le car qui a remplacé le train pour aller à Châlons et sur Verdun ».
- Le transport urbain Ménéhildien.
- Un atout majeur du territoire semble être «l'autoroute » à proximité, notamment citée par les professionnels de santé.

Points à améliorer :

- Le transport à la demande en termes de disponibilité et de coût financier « il ne marche pas » « puisqu'il est lié aux horaires de transport scolaire et c'est un coût ».
- L'organisation des moyens de locomotion «compliqué pour les habitants à l'extérieur de Menou» puisqu'il n'existe aucun transport pour aller d'une commune à une autre, «frein pour sortir du village» ce qui engendre des problèmes d'accès aux associations «pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer».
- Le manque de chauffeurs au sein du Syndicat Argonne Transports « pas assez de chauffeurs pour satisfaire les demandes ».
- La disponibilité des cars déjà mis en place « qu'un le matin, un le soir »,
 « incohérence des horaires ».
- La lisibilité de l'offre de transport sur le territoire.
- 116 personnes ont répondu « la mobilité douce » à la question « concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé, sur quoi faudrait-il agir en priorité ? ». « Manque de pistes cyclables », « manque d'éco-transports ».

Lors de la question « quels sont les freins à vos déplacements » dans l'enquête territoriale menée par MOSAÏC, les habitants ont répondu en premier lieu l'absence de transport en commun, les horaires de ceux-ci, l'accessibilité des transports en soulignant le manque de transport pour effectuer les déplacements entre les communes et vers les grandes villes.

Cette problématique de la mobilité touche davantage les personnes sans permis et les personnes âgées.

- Mise en place de location de véhicules sans permis.
- Développer un service de transport à la demande pour les personnes âgées.
- Changer les arrêts et les horaires du TUM.
- Mettre en place un blablacar local.
- Mettre en place un système informatique, un réseau pour le ramassage de personnes par le biais de chauffeurs bénévoles.
- Bourse au permis de conduire en échange d'heures pour la collectivité.
- Acquérir un véhicule de transport communautaire.
- Avoir une conseillère dédiée à la mobilité.
- Demander des subventions pour un véhicule de 9 places pour mettre à la disposition des associations.
- Réduction SANEF pour les professionnels de santé venant de l'extérieur pour travailler sur Menou ou pour les conjoints des professionnels habitant sur Menou et devant aller travailler à l'extérieur.
- Service local de transport à développer.

Logements et bâtiments

Points forts:

- La réalisation de plusieurs OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui a suscité l'intérêt de nombreux habitants.
- La présence de logements sociaux au sein de plusieurs communes.

Points à améliorer :

- La garantie d'accès à des logements décents et «fonctionnels» puisqu'il y a des «logements dégradés, insalubres» «humides» qui ont un impact sur la santé.
- L'adaptation de «l'offre qui ne correspond plus à la demande », «logements trop grands pour les personnes âgées ».
- Favoriser l'intervention de structures dédiées aux «syndromes de Diogène» qui sont nombreux sur le territoire et qui doivent «aider à désencombrer tout en respectant et en évitant la décompensation psychiatrique».
- 60 personnes ont coché « la qualité de votre logement » à la question « concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé, sur quoi faudrait-il agir en priorité ? ».
- L'adaptation des logements pour les personnes âgées et en situation de handicap.

L'enquête MOSAÏC a permis de montrer que certaines personnes expriment avoir des problèmes liés à leur habitation, de part des problèmes d'énergie ou d'isolation, des problèmes d'environnement ou de voisinage, des logements mal équipés/ mal adaptés.

- Etablir une règle par commune avec les bâtiments de France.
- Mettre en place des contrôles sur la vétusté pour des personnes louant des biens.

Services et commerces

Points forts:

- La présence de «commerces essentiels», «supermarchés, boulangeries...»
- Le passage de commerces ambulants tels que « WEBER » qui est une épicerie ambulante mais aussi « le facteur »

Points à améliorer :

- La faible présence de lieux de convivialité sur le territoire « pas de lieux sociaux dans les communes, de petits bars ».
- Le maintien de commerces ambulants «indispensable pour le maintien de la vie des petites communes » puisqu'il y a un «risque de disparitions des commerces ambulants ».
- Le « manque de certains commerçants : poissonnier, vêtements... »
- La vacance commerciale.

- Soutenir les commerces ambulants.
- Travailler sur une politique de maintien des services.

Services publics et administrations

Points forts:

- La diversité des services présents sur le territoire « on a quand même toutes les infrastructures ».
- La pluralité des services : « crèche », « des écoles », « un collège » perçue comme une plus-value permettant l'attractivité du territoire.
- Le recrutement de plusieurs conseillers numériques.
- La présence de Maison Frances Services sur le territoire.
- Le déploiement de la fibre sur l'ensemble de la collectivité.

Points d'amélioration:

- L'accessibilité géographique aux services administratifs « éloignement des services », « freins à l'accès aux services dû aux problèmes de mobilité ».
- L'accessibilité pour cause « de fracture numérique », « difficultés de faire les démarches en ligne » et « pour les personnes ne sachant ni lire, ni écrire ».
- Le manque d'uniformisation des services et des actions sur l'ensemble du territoire
- L'accès à certains services est plus complexe que d'autres, tel « Pôle Emploi ».
- L'accessibilité en termes de disponibilité « l'ouverture des services est inadaptée aux besoins ».
- Le non-recours à des aides pour « des délais de traitement » trop longs.
- La complexité des dossiers administratifs comme ceux d'Appels à Projets « c'est cette lourdeur administrative qui pèse », allant jusqu'au non-recours « le problème c'est que les gens renoncent parce que c'est chronophage ».
- L'information sur les services publics et les administrations existants sur le territoire, ainsi que leurs actions.
- Développer l'offre de garde d'enfants de 0-3 ans « problèmes de garde », « pas d'assistantes maternelles », « on avait 80 assistantes maternelles sur la Communauté de Communes et 10 ans après on en a la moitié ».
- Le manque d'accueil de loisirs en dehors de Sainte-Ménehould.

- Mettre en place des permanences à proximité.
- Réaliser un annuaire des services par thématiques.
- Mettre en place des permanences de certains services comme Pôle Emploi.
- Rendre libre l'accès à des postes informatiques.
- Proposer des ateliers numériques.
- Coordonner avec un service qui pourra diriger les gens dans les services administratifs.
- Création de micro-crèches.
- Créer des centres aérés pour les enfants.

Emploi et formation

Points forts:

- L'existence d'offres d'emplois sur le territoire « beaucoup d'emplois manuels ».
- La «présence du RAM où les assistantes maternelles peuvent se regrouper».
- Les « cafés » proposés comme le café de l'emploi avec la notion de « convivialité autour ».
- La professionnalisation du métier d'auxiliaire de vie à travers la modulation du temps de travail avec un « salaire lissé toute l'année ».
- La présence de multiples secteurs d'activité et de multiples projets.
- Un tissu industriel et artisanal dense.
- Des structures présentes pour orienter vers la formation et aider à la recherche d'emploi.

Points d'amélioration:

- Pourvoir les postes vacants, notamment «dans le service de restauration, il y a des difficultés à recruter », « il n'y a pas d'auxiliaires de vie », « pas d'assistantes maternelles ».
- L'attractivité et la rémunération des emplois « un niveau de salaire qui n'est pas élevé en Argonne », « des salaires qui ne retiennent pas les cadres, les jeunes ».
- La connaissance des droits des personnes « le droit à la formation ».
- Favoriser le retour des jeunes après la réalisation de leurs études à l'extérieur du territoire car « il n'y a pas de lycée ».

- Inciter les gens à se remettre dans le marché du travail.
- Communiquer sur les postes à pouvoir.
- Améliorer le salaire des postes.

Dépistage et prévention

Points forts:

- La richesse du tissu partenarial, permettant de « faire des actions de prévention santé » comme les examens de prévention en santé, une journée de sensibilisation au risque du diabète, une rencontre santé audition ou encore une formation au PSC1.
- Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) tient des permanences à l'hôpital, ainsi qu'au CCAS permettant la prise en charge de patients sur le territoire.
- La réalisation d'examens de prévention santé avec le Centre Marnais de Promotion à la Santé (CMPS).
- La volonté du CMPS d'intervenir sur place et de proposer des actions et ateliers.
- La richesse des rencontres autour « d'un café et de petits gâteaux » dans le cadre des cafés des aidants, des parents, de l'emploi.

Points à améliorer :

- La visibilité des actions de prévention et de dépistage qui existent pour « surveiller sa santé ».
- L'accessibilité aux dépistages et à la prévention. L'enquête habitant a révélé une volonté pour 179 répondants d'être davantage informé sur le sommeil et 168 sur le dépistage et les vaccinations
- L'information grâce à « des groupes de paroles sur des sujets comme le SIDA, le cancer... »
- L'accessibilité géographique des ateliers en «décentralisant les ateliers sur quelques bourgs-centres».

- Le développement du sport-santé.
- Des ateliers thématiques autour du bien-être.

FICHES THEMATIQUES

Communication

Points forts:

- L'accès à un bulletin municipal dans certaines communes.
- Le déploiement d'applications permettant l'information dans certaines communes.
- La présence d'un site internet pour la ville de Sainte-Ménehould et de pages Facebook pour de nombreuses communes.

Points à améliorer :

- L'accessibilité à l'information puisque « plusieurs communes ne disposent pas de bulletin » et que « les gens sont emmerdés avec ces satanés dossiers, ils ne savent pas où aller ».
- L'information globale sur «ce qu'il existe réellement sur notre territoire».
- La visibilité de l'offre sur l'ensemble du territoire.

L'enquête MOSAÏC a montré que les habitants apprécient les supports de type flyer, journal municipal, les mails, les sites internet, mais « ils doivent être mis à jour ». 60% des répondants trouvent qu'il n'y a pas assez de communication sur la vie du territoire, des services et des évènements.

Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Passer par les élus pour transmettre l'information.
- Favoriser les brochures comme moyen de communication pour les seniors.
- Ne pas oublier les canaux numériques.
- Faire des réunions locales pour passer l'information.
- Utiliser des panneaux d'information pour orienter vers les bons services.
- France Services peut-être une porte d'entrée pour orienter les habitants.

Santé mentale

Points forts:

- La présence de structures dédiées à la santé mentale (CMPP, IME...)
- Le sentiment de « bien-être » d'être dans son village « au calme ». 74,4 % des répondants au questionnaire ont coché « BON » à diriez-vous que, dans l'ensemble, votre moral est...
- La « téléconsultation ça fonctionne très bien » pour les personnes en situation de handicap » (mise en place par l'Elan Argonnais).

Points à améliorer :

- Le « manque de professionnels » et l'accessibilité liée à la disponibilité des professionnels de santé mentale « manque du temps de médecins » ce qui engendre « entre 6 mois et 1 an pour le premier rendez-vous médical avec un pédopsy ».
- Le mal-être gagnant des habitants « la souffrance psychologique de la population, elle est de plus en plus », « l'équipe mobile géronto-psy, a vu exploser les nouvelles prises en charge depuis le confinement ».
- 166 personnes ont répondu « OUI » à être davantage informé sur le mal-être, la dépression et le burn-out.
- 12,2% des répondants au questionnaire ont coché « TRES MAUVAIS » à Diriez-vous que, dans l'ensemble, votre moral est...

Les propositions d'actions évoquée par les répondants :

- Faire appel à des infirmières de pratiques avancées.
- Favoriser le bien-être, la bienveillance, l'échange.
- Créer des lieux favorisant les liens sociaux, comme par exemple : le dispositif Mille Cafés.
- S'appuyer sur des organismes comme Familles Rurales pour développer des actions et des activités.

Vivre ensemble

Points forts:

- Dans certains villages, la solidarité entre les habitants est très présente et ces derniers apprécient l'entraide mutuelle « effectivement, il y a une veille des voisins », « A Belval, il y a une certaine bienveillance pour voir si ça se passe bien. Si on voit un volet qui n'est pas ouvert et que normalement c'est ouvert, il y a quelqu'un qui alerte tout de suite ».
- Le peu d'incivilités sur le territoire est un atout à mettre en avant « au niveau des incivilités, au niveau de la sécurité, on est quand même bien », « on est dans un environnement social assez serein ».
- La richesse du tissu associatif avec la présence de clubs séniors, de comités de fêtes, de loisirs créatifs et Familles Rurales rayonnant sur l'ensemble du territoire.
- L'existence du dispositif « voisins vigilants » sur beaucoup de communes.
- Le déploiement de la vidéo protection dans plusieurs communes.

L'enquête menée par MOSAÏC a permis de montrer que 62% des habitants ayant répondu à un questionnaire dédié ont le sentiment que les échanges entre eux sont satisfaisants, 70% des répondants trouvent que les habitants sont solidaires dans leur village et 82% se sentent en sécurité avec la présence de gendarmerie, les éclairages de nuit et le dispositif voisin vigilant.

Points d'amélioration:

- Maintenir la solidarité développée dans certains villages et veiller à ce qu'elle soit présente sur l'ensemble du territoire « on habite les uns à côté des autres sans forcément se côtoyer ».
- «Organiser des activités moins centrées sur Sainte-Ménehould» pour permettre aux personnes isolées d'avoir de l'animation au sein de leurs villages.
- L'accessibilité à des offres d'accompagnement de lutte contre l'isolement qui dépend de différents aspects, financiers, lieu de vie, ou encore l'âge « quand je vois des personnes âgées qui sont chez elles, qui ne sortent pas des 4 murs, c'est pire que de la prison, c'est de l'enfermement ». L'isolement se faisant ressentir « plus dans le troisième âge ».
- Améliorer la visibilité (information, support de communication) des structures à destination des habitants sur des thématiques spécifiques.
- Relancer le dispositif « voisins vigilants ».
- L'attractivité territoriale puisque le « secteur est non-attractif donc les jeunes s'en vont », « certains reviennent mais ce n'est pas la majorité », « déclin du nombre de jeunes », « les jeunes vont aller en ville parce qu'ils ont tout sur place ».
- La carence d'activités à destination des adolescents, notamment pendant les vacances scolaires.
- Des espaces, des lieux d'échanges pour les jeunes.

FICHES THEMATIQUES

Les propositions de pistes d'actions évoquées par les répondants :

- Proposer des actions pour les séniors et les personnes isolées.
- Mettre en place un livret d'accueil sur la collectivité pour les nouveaux arrivants.
- Fédérer autour de projets collectifs.
- Remettre en place des activités comme « colos-apprenantes », « ados bouge ».
- Mise en place de lieux d'échanges destinés aux adolescents.
- Asseoir des activités et animations gratuites sur l'ensemble du territoire.

Offre médico-sociale

Points forts:

- Une offre médico-sociale importante dans le champ du handicap, ainsi que celui des personnes âgées (EHPAD, Elan Argonnais...)
- Le déploiement de la télémédecine pour pallier à la désertification médicale, la «téléconsultation ça fonctionne très bien» pour les personnes en situation de handicap.

Points d'amélioration:

- La carence de spécialistes est aussi citée à de nombreuses reprises par l'ensemble des acteurs du territoire. 143 répondants ont indiqué l'importance d'avoir plus de spécialistes
- La « pénurie » de médecins généralistes « ce qui manque cruellement c'est sur les soins immédiats c'est les généralistes principalement ». 177 personnes ont cité dans les priorités pour améliorer leur bien-être en Argonne « plus de médecins ».
- Le manque de communication sur les professionnels qui interviennent au sein de l'hôpital ou de la maison médicale privée « sur les médecins spécialistes on dit toujours qu'il n'y en a pas, que ça manque, mais je pense qu'entre ceux qui viennent à l'hôpital et ceux qui viennent à la maison médicale, on en a mais l'information ne passe pas ». Cela met également en exergue un manque de coordination entre toutes les parties prenantes du territoire. Plus de 60% des répondants ne connaissent pas les spécialistes qui interviennent au sein du Centre Hospitalier d'Argonne.
- La garantie d'accès à des logements décents et «fonctionnels» puisqu'il y a des «logements dégradés, insalubres» « humides » qui ont un impact sur la santé.
- L'adaptation de « l'offre qui ne correspond plus à la demande »,
 « logements trop grands pour les personnes âgées ».
- Favoriser l'intervention de structures dédiées aux «syndromes de Diogène» qui sont nombreux sur le territoire et qui doivent «aider à désencombrer tout en respectant et en évitant la décompensation psychiatrique».
- Faciliter les tâches administratives demandées par les partenaires financiers « nous on est obligé de rendre à l'Etat de dire de rendre l'argent à l'Europe parce que ce n'est pas consommé. Bien sûr que non ce n'est pas consommé, on y passe notre vie à faire des dossiers, à se justifier et à être soupçonné à chaque fois de mal le consommer », « justifier, rendre des comptes. On ne fait que ça. On passe un quart du temps aujourd'hui à rendre des comptes et à justifier tout ce qu'on fait ».

FICHES THEMATIQUES

Les propositions de pistes d'actions évoquées par les répondants :

- Créer une maison médicale et faire vivre les annexes médicales des bourgs-centres.
- Améliorer la communication et les interactions entre les différents professionnels pour une meilleure prise en charge des habitants.
- Améliorer la communication générale à destination des habitants.
- Proposer des contrats d'installation à des étudiants (en médecine ou en école d'auxiliaires médicaux) en contrepartie du financement d'une partie de leurs études.
- Recruter de nouveaux médecins.
- Renforcer et maintenir le centre hospitalier.
- Renforcer et maintenir les spécialistes qui interviennent déjà sur le territoire.
- Créer des conditions d'accueil favorables aux nouveaux médecins généralistes.
- Mettre en place des contrôles sur la vétusté pour les personnes louant des biens.
- Faciliter les dossiers administratifs et leurs suivis.



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

SYNTHESE

LA SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Cette partie regroupe les éléments d'analyse de la démarche quantitative et qualitative engagée dans le cadre du diagnostic local de santé de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Elle s'appuie sur des fiches thématiques synthétisées permettant de mettre en avant les chiffres clés, les points forts et les points à améliorer issus des données statistiques et qualitatives récoltées auprès des divers observatoires, ATMO Grand Est, INSEE..., ainsi que de l'ensemble des acteurs du territoire (élus, acteurs locaux, professionnels de santé, habitants).

Pour chaque item, la présence des lettres « E » (Elus) et/ou « PS » (Professionnels de Santé) et/ou « A » (Acteurs locaux) et/ou « H » (Habitants) et/ou « J » (Jeunes) indique quel(s) groupe(s) a/ont évoqué(s) ce point lors du diagnostic partagé.

Prochaines étapes

ACTIONS	QUI ?	QUAND?
Formalisation des axes et déclinaison des objectifs	Equipe projet	Mars 2022
Réalisation des fiches actions	Groupes de travail	Mars 2022 à Mai 2022
Signature du CLS	Préfet, CCAC, ARS, Région, Département, CPAM, MSA	Fin mai 2022
Mise en place des actions	Porteurs de projets	Juin 2022 à Juin 2025
Evaluation globale du CLS	Coordinatrice CLS / Référente ARS	4ème trimestre 2025

Pour chaque item, la présence des lettres « E » (Elus) et/ou « A » (Acteurs locaux) et/ou « PS » (Professionnels de santé) et/ou « J » (Jeunes) et/ou « H » (Habitants) indique quel(s) groupe(s) a évoqué ce point lors du diagnostic partagé.

OFFRE DE SOINS ET ACCES AUX SOINS

Quelques éléments :

- 70% des omnipraticiens de l'Argonne Champenoise ont plus de 60 ans.
- Projection: 4 omnipraticiens sur le territoire en 2023 contre 8 actuellement.
- 4% des bénéficiaires de la CPAM et 2,2% des bénéficiaires de la MSA n'ont pas de médecin traitant sur l'Argonne Champenoise.
- 62% des répondants de l'enquête habitants ont cité « des médecins généralistes » à la question « selon vous, quelles sont les 3 priorités pour améliorer votre bien-être et votre santé en Argonne.
- 50% des répondants à l'enquête habitants ont cité « plus de spécialistes ».

Les points forts :

- Présence d'un hôpital et d'une maison médicale privée
- Présence d'un centre de santé médical et dentaire au sein du centre hospitalier de Sainte-Ménehould et d'une antenne à Givry-en-Argonne
- Présence d'une antenne SMUR et de consultations non programmées
- Existence de permanences de spécialistes
- De multiples professions médicales et paramédicales
- Une offre médico-sociale couvrant l'ensemble des tranches d'âge

- L'accessibilité à l'offre de soins : manque de praticiens, difficultés financières et/ou géographiques, délais de rendez-vous (EAPSHJ)
- La visibilité de l'offre de soins : la connaissance et l'identification des professionnels de santé sur le territoire pour les acteurs et habitants (AH)
- La disponibilité de l'offre des spécialistes (EAPSHJ)

OFFRES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Quelques éléments :

- 497 associations sur le territoire.
- 2 043 licenciés sportifs (soit 18,2 pour 100 habitants en Argonne Champenoise contre 19,5 pour 100 habitants en Marne).
- Une Société Publique des Couleurs proposant diverses activités sportives, culturelles et de loisirs.
- 43% des répondants à l'enquête habitants ont coché « OUI » à être davantage informés sur le sport et les activités physiques.

Les points forts :

- Offre sportive riche
- Présence de nombreuses associations
- Multiples infrastructures
- Présence du dispositif Réseau
 Sport Santé Bien-Être

Les points à améliorer :

- L'accessibilité géographique et financière (EAHJ)
- La mobilisation sociale :
 l'essoufflement du bénévolat (A)
- La visibilité de l'offre sportive à destination des habitants (AH)

CADRE ENVIRONNEMENTAL

Quelques éléments :

- Les espaces naturels : la forêt représente 25 880 ha au sein de l'Argonne Champenoise, des étangs classés zone Natura 2000 et réserve naturelle régionale.
- Faible artificialisation des sols (part de l'artificialisation 0,1% sur la CCAC, 0,4 en France).
- L'énergie renouvelable : parc éolien de 19 éoliennes, 3 unités de méthanisation.
- Qualité de l'air : conforme aux seuils réglementaires et inférieurs aux seuils recommandés de l'OMS.
- Concernant la santé environnementale, les habitants ont retenu 4 priorités sur lesquelles il faudrait agir : la qualité de l'eau (44,3%), la qualité de l'alimentation (45,6%), la prise en compte du changement climatique (41,1%) et la qualité de l'air (29,4%).

Les points forts :

- La nature
- Le calme
- De grands espaces naturels protégés

- La connaissance des habitants sur les questions environnementales (H)
- Améliorer l'entretien des espaces publics et des espaces verts (HJ)
- Améliorer l'éclairage public pour une meilleure sécurité (H)

COMMUNICATION

Quelques éléments :

- Il est ressorti de l'enquête MOSAÏC que 60% des répondants estiment qu'il n'y a pas assez de communication sur le territoire.
- 1 site internet de la ville de Sainte-Ménehould.
- 1 site internet de la CCAC.
- Au moins 3 communes utilisent des applications d'informations via les smartphones.

Les points forts :

- Le déploiement d'applications d'informations via les smartphones
- Les bulletins municipaux dans certaines communes
- Les sites internet et pages
 Facebook des collectivités du territoire

Les points à améliorer :

 Améliorer la visibilité du territoire par une communication accessible à tous (EAPSH)

MOBILITE

Quelques éléments :

- Un échangeur autoroutier.
- Une gare routière avec 2 lignes de bus : une ligne de bus TER Grand Est Châlons-Verdun avec cinq aller-retours quotidiens, une ligne régulière Fluo Grand Est Sainte-Ménehould-Verdun avec 4 aller-retours quotidiens.
- Un transport urbain Ménéhildien desservant la ville et la Grange-aux-Bois.
- 30,2 % ont répondu la mobilité douce à la question « concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé, sur quoi faudrait-il agir en priorité ? ».

Les points forts :

- L'autoroute à proximité
- Le transport urbain Ménéhildien gratuit
- La présence de bus allant à Châlons-en-Champagne et Verdun

- La lisibilité et la visibilité de l'offre de transport : difficultés à trouver l'information (H)
- Mettre en adéquation l'offre et la demande de transport (EH)
- La disponibilité de l'offre de transport intercommunautaire (EAPSHJ)
- L'accessibilité financière aux transports privés (EA)

SANTE MENTALE

Quelques éléments :

- Un Centre Médico Psycho Pédagogique.
- L'Elan Argonnais (IME, Foyer de vie...) présent pour les personnes en situation de handicap.
- « 6 mois à 1 an d'attente pour le 1^{er} rendez-vous médical avec un pédopsy ».
- 74,4% des répondants à l'enquête habitants réalisée jugent « BON » leur moral.
- 41 % des personnes ayant répondu à l'enquête habitants souhaitent être davantage informées sur le mal-être, la dépression et le burn-out.

Les points forts :

- Présence du CMPP et de l'Elan Argonnais
- Permanences de spécialistes sur le territoire (psychiatre, psychologue...)

Les points d'amélioration:

- L'accessibilité à l'offre de soins sur le territoire : manque de professionnels (APS)
- Réduire les délais de prise de rendez-vous sur le territoire (APS)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)

SERVICES ET COMMERCES

Quelques éléments :

- 82 commerces (bar, alimentation, boucherie, prêt-à-porter, etc).
- 176 services (coiffure, contrôle technique, plâtrier, etc).
- Vacance très élevée témoignant d'un déclin de commercialité : 21,75% (augmentation de 15,2% entre 2016 et 2017).
- Dévitalisation du centre-ville de Sainte-Ménehould.
- Fermeture de petits commerces.

Les points forts :

- Les commerces ambulants
- De nombreux commerces et services à Sainte-Ménehould
- Présence de commerces dans les bourgs-centres (Vienne-le-Château et Givry-en-Argonne)

- La disponibilité des lieux de convivialité (EHJ)
- Le renfort des commerces ambulants (E)
- L'accessibilité en termes de géographie : centralisé sur Sainte-Ménehould (HJ)

LOGEMENTS ET BÂTIMENTS

Quelques éléments :

- Part des logements vacants élevée : 14,6% sur la CCAC contre 9% au niveau départemental et 8,4% en France.
- Taux de vulnérabilité énergétique le plus fort de la Marne, supérieur de 8 points au taux départemental.
- 4% de logements dans le PPPI contre 3,2% dans la Marne.
- 72,7% des habitants sont propriétaires et 25,3% locataires en Argonne Champenoise contre 57,7% de propriétaires et 46,4% de locataires en Marne.

Les points forts :

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Présence de logements sociaux

- L'accessibilité à des logements décents (AH)
- L'adaptation de l'offre de logements en nombre de pièces (EAH)
- L'adaptation de l'état des logements jugés indignes suite à l'étude OPAH (EAHJ)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIONS

Quelques éléments :

- 1 crèche.
- 10 écoles sur le territoire.
- 1 collège.
- De multiples infrastructures publiques (MOSAÏC, Mission Locale, CCAS, Centre des Finances Publiques, etc).
- 2 conseillers numériques.
- L'ensemble du territoire couvert par la fibre au 1er trimestre 2022.

Les points forts :

- Une pluralité de services
- Le recrutement de conseillers numériques
- Le déploiement de la fibre
- Une Maison France Services
- Présence du dispositif « Voisins Vigilants »
- Magasins Eco Panier et D'Eco Meubles gérés par le CCAS
- Des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sur Sainte-Ménehould

- L'accessibilité géographique aux administrations qui se concentrent sur la ville centre (EAPSH)
- Lutter contre la fracture numérique plus marquée depuis le E-administration (EAPSH)
- La visibilité pour tous les services publics présents sur le territoire (EAPSH)
- La lisibilité de l'offre territoriale (quels services pour quelles problématiques) (APS)
- L'offre publique de garde d'enfants et d'accueil de loisirs (EAH)

EMPLOI ET FORMATION

Quelques éléments :

- Peu de diplômés de l'enseignement supérieur sur la collectivité, 17,5% contre 26,9% en Marne et 30,7% en France.
- Les CAP-BEP représentent 30,7% des diplômés.
- Décroissance du nombre d'emplois : -1526 entre 1975 et 2017 (taux d'évolution annuel de l'emploi : -0,99% en Argonne Champenoise contre -0,42% en Marne et 0,19% en France).
- Taux de chômage chez les 15-64 ans : 13,1% dans la CCAC contre 13,9% en France.
- Chômage plus important chez les jeunes 15-24 ans : 30,7% dans la CCAC contre 28,5% en France.
- 71 % d'actifs ayant un emploi.

Les points forts :

- Présence d'offres d'emploi dans les trois secteurs d'activité
- Tissu industriel et artisanal dense
- Présence de structures visant à accompagner en matière d'insertion professionnelle et sociale ainsi que d'accès à la formation (MILO, France Services...)
- Argonne Production : entreprise adaptée dépendante de l'Elan Argonnais
- Présence de chantiers d'insertion : le CITEX, les Brigades Vertes

- Mettre en adéquation l'offre et la demande d'emplois (EA)
- L'attractivité du territoire et la rémunération des emplois pour attirer de nouveaux actifs (E)
- Encourager le retour des jeunes actifs sur le territoire (EA)

DEPISTAGE ET PREVENTION

Quelques éléments :

- Taux de prévalence en ALD tous régimes, supérieur au taux de la France (25,1% contre 21,4%).
- Taux de dépistages inférieurs pour les patients bénéficiant de la CPAM aux taux régionaux : cancer du sein (51% contre 52,7%), cancer colorectal (28% contre 39,3%), cancer du col de l'utérus (33% contre 62,1% au département).
- Taux de dépistages supérieurs pour les patients bénéficiant de la MSA aux taux de la France : cancer du sein (59,3% contre 57,1%), cancer colorectal (27,6% contre 22,5%), cancer du col de l'utérus (52,3% contre 49,5%).
- Taux de couverture du bilan bucco-dentaire pour les 60 ans affiliés au régime de la MSA inférieur au taux de la France (8,8% contre 13,4%).
- Taux de décès toutes causes confondues (prématurés, par cancer, liés à la BPCO, par pathologies liées à l'alcool, au tabac, liés aux pratiques de prévention primaire) supérieur au taux régional, 931 contre 802,2.
- L'enquête habitants a fait apparaître une volonté pour 45% d'être davantage informés sur le sommeil et 42 % sur le dépistage et les vaccinations.

Les points forts :

- Permanences effectuées par le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
- Cohésion des acteurs locaux permettant de mettre en place des actions de prévention partagées plus facilement
- Réalisation d'actions de prévention sur le territoire : dépistage diabète, bilan de santé...

- L'accessibilité géographique, en décentralisant sur le territoire les actions de dépistage et de prévention à destination des habitants (A)
- La visibilité des actions organisées à destination des habitants (AH)

VIVRE ENSEMBLE

Quelques éléments :

- Baisse de 2,3% de la taille des ménages entre 2010 et 2015.
- 34,9% de ménages seuls d'une personne dans la CCAC contre 30,9% dans la CC de l'Argonne Meuse et 30,8% dans la CC de la Région de Suippes.
- 70% des répondants trouvent que les habitants sont solidaires dans leur village.
- 82% des répondants se sentent en sécurité.

Les points forts :

- Solidarité entre habitants dans certains villages
- Peu d'incivilités sur le territoire
- La richesse du tissu associatif
- Le déploiement de la vidéo protection
- Quelques espaces et lieux d'échanges sur la ville centre (tiers-lieux)
- Un projet Mieux Vivre Ensemble à destination des élèves du territoire de la maternelle à la 3ème

Les points d'amélioration :

- L'accessibilité à des offres d'accompagnement, de lutte contre l'isolement (EAH)
- La visibilité de l'ensemble des structures présentes sur le territoire (EAPSH)
- La mobilisation des habitants : développer et maintenir la solidarité (EAHJ)
- Créer de nouveaux espaces et lieux d'échanges (HJ)

OFFRE MEDICO-SOCIALE

Quelques éléments :

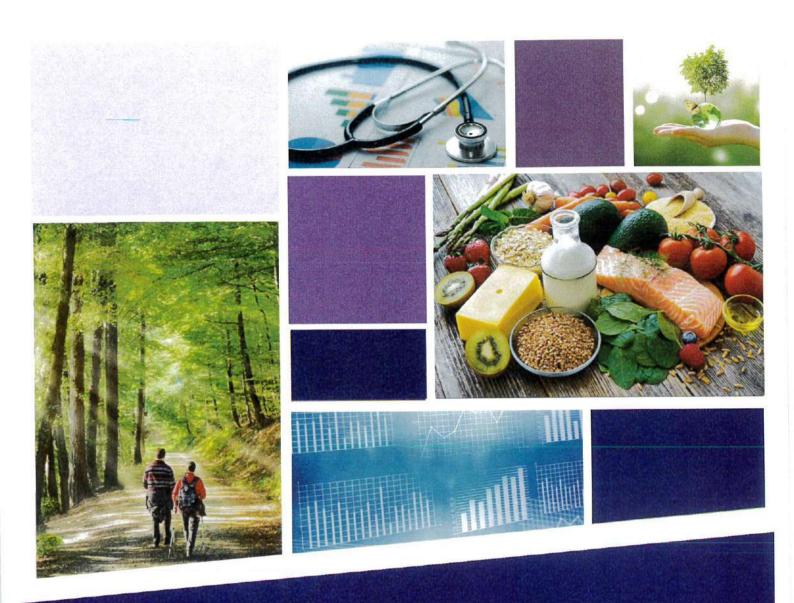
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique.
- Trois EHPAD sur le territoire
- L'Elan Argonnais présent pour les enfants et les adultes en situation de handicap comptant un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), un institut médico éducatif (IME), un établissement médico-social, un foyer d'hébergement « Les Foyers de l'Argonne », un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), un service d'accompagnement médico-social pour les adultes handicapés (SAMSAH), un habitat regroupé « La Résidence Margaine », un foyer de vie « Le Jolivet », un foyer d'accueil spécialisé (FAS), un foyer d'accueil médicalisé (FAM).
- L'Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) a une capacité de 96 équivalent temps plein représentant 104 salariés.
- L'ensemble des services proposés excepté l'ESAT a une capacité totale de 249 places.
- La résidence Margaine regroupe 4 appartements de type T1 et 2 studios.
- Forte proportion de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) sur le territoire, 15,71% contre 7,86% au niveau départemental, soit une différence de 7,85 points.

Les points forts :

- La diversité des services et des animations à destination des personnes en situation de handicap
- Les activités de l'ESAT:
 blanchisserie, pressing, peinture
 en bâtiment, entretien et
 aménagement des espaces
 verts, entretien et nettoyage des
 locaux, restauration et gestion
 d'un Restaurant Inter-Entreprises
- Le poids et l'implication de l'Elan Argonnais sur le territoire
- Le déploiement de la télémédecine pour pallier à la désertification médicale

Les points d'amélioration :

- L'accessibilité à l'offre de soins : manque de praticiens (EAHPSJ)
- L'adaptation de l'état des logements jugés indignes suite à l'étude OPAH (EAHJ)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)
- Faciliter les tâches administratives demandées par les partenaires financiers (A)
- L'adaptation du bâtiment « Les Genêts » (E)



ANNEXES

Annexe 1: Questionnaire habitants





La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise et l'Agence Régionale de Santé se sont engagées dans un Contrat Local de Santé. Ce contrat vise à mettre en œuvre des actions sur le terrain afin d'améliorer la santé des habitants du territoire.

Pour ce faire, elles ont besoin de vous connaître : votre manière de vivre, votre état de santé, vos préoccupations liées à la santé...

En remplissant ce questionnaire, vous contribuez à la réflexion pour mettre en place des projets adaptés à vos besoins.

Vous pouvez compléter ce questionnaire jusqu'au 15 décembre :

- En format papier et le déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de votre mairie
- En format numérique en vous rendant sur la page Facebook ou sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise et de la Ville de Sainte-Ménehould

Ce questionnaire est anonyme et confidentiel.

QUI ÊTES-VOUS ?

QUESTION 1 Étes-vous ? Un homme Une femme	QUESTION 2 Quel âge avez-vous ? Moins de 25 ans 25-45 ans 46-65 ans Plus de 65 ans	QUESTION 3 Quelle est votre situation familiale ? □ En couple avec enfant(s) □ En couple sans enfant □ Seul(e) avec enfant(s)
QUESTION 4 Quelle est votre comn	nune de résidence ?	☐ Seul(e) ☐ Autre : précisez
QUESTION 5 Quelle est votre catég ☐ Ouvrier	orie socio-professionnelle?	
☐ Employé		
	professions intermédiaires ns intellectuelles supérieures nt, chef d'entreprise	
☐ Agriculteur	•	
☐ Retraité ☐ Sans Emploi		
☐ Etudiant		

VOTRE SANTÉ

QUE	STION 6								
Dirie	z-vous qu	e, dans	l'ensemble, v	otre s	anté est				
	·	0	(3)						
	Très bo	nne	Bonne		Mauvaise		Très mauvaise		NSP
QUE	STION 7								
Dirie	z-vous qu	e, dans l	l'ensemble, v	otre n	noral est				
	U	0	U.						••
	Très bo	n	Bon		Mauvais		Très mauvais		NSP
(NSP	= ne se p	rononce	pas)						
QUE	STION 8								
Selor	vous, qu	ielles soi	nt les 3 priori	tés po	ur améliorer v	otre b	ien-être et votre	santé	en Argonne ?
1			***********	*******	***************		******		
2			***********		*************		******		
3		*******	*******		*******************	*******			
QUE	TION 9								
Avez	-vous une	couvert	ture maladie	compl	émentaire (m	utuell	e) ?		
	ui	□ Non							
QUE	TION 10								
Si no	n, pourqu	oi?							
******	************		***********	*** *** *****	****************	.40.44 504 50			***********
QUES	TION 11								
Avez	vous un i	m édecin	traitant?						
00	ii	□ Non							
QUES	TION 12								
Si no	n, pourqu	oi?							
******	*** *** *****	***********			********			*******	****************
QUES	TION 13								
Si ou	i, à comb	ien de ki	ilomèt re de v	otre o	domicile votre	méde	cin généraliste e	exerce-	t-il ?

Où exerce votre pra		Dans la samo	una aù la	Dans une autre	Je n'en ai pas
	Dans ma commune	Dans la comm travaille	une ou je	commune	ze ii eii ai pas
Médecin généraliste					
Dentiste					
Ophtalmologiste					
QUESTION 15					
Quels ont été les d	élais d'attente pour	votre dernier i	endez-vous?	<u>s</u>	
The state of the s		Entre 1	Entre 1 et 6	•	Plus d'un an
	semaine	semaine et 1	mois		
Médecin généraliste					
Dentiste					
Ophtalmologiste		THE STATE OF THE S	A COLUMN TO LAND TO SERVICE OF THE PARTY OF		1
escrits, ne pas avoir ache Avez-vous déjà ren QUESTION 17	olors qu'il en a besoin, à eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels pr	Dui 1	onsultation che. entaires: c'e: Non	z un médecin, ne pas avoir o st le renoncement aux soin	ocheté les médical
Avez-vous déjà rer QUESTION 17 Si oui, pour quelle	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ?	Dui 1	entaires: c'es	z un médecin, ne pas avoir o st le renoncement aux soin:	ocheté les médicor
escrits, ne pas avoir ache Avez-vous déjà ren QUESTION 17 Si oui, pour quelles	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels pr	Oui Diaticiens ?	entaires: c'e:	st le renoncement aux soin	ocheté les médical
Avez-vous déjà ren QUESTION 17 Si oui, pour quelles QUESTION 18 Connaissez-vous le	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels pr	Oui Diaticiens ?	entaires: c'e:	z un médecin, ne pas avoir o st le renoncement aux soin: de Sainte-Ménehould ?	ocheté les médicol
Avez-vous déjà ren QUESTION 17 Si oui, pour quelles QUESTION 18 Connaissez-vous le	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels pr es spécialistes qui ef	oui oui aticiens?	entaires: c'e: Non ermanences à	à Sainte-Ménehould?	ocheté les médical
Avez-vous déjà ren QUESTION 17 Si oui, pour quelles QUESTION 18 Connaissez-vous le	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels pr	oui oui aticiens?	entaires: c'e: Non ermanences à	à Sainte-Ménehould?	ocheté les médical
Avez-vous déjà ren QUESTION 17 Si oui, pour quelles QUESTION 18 Connaissez-vous le	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels pr es spécialistes qui ef	oui oui aticiens?	entaires: c'e: Non ermanences à	à Sainte-Ménehould?	ocheté les médical
QUESTION 18 Connaissez-vous le QUESTION 19	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels pr es spécialistes qui ef Non LA PRÉVI	oui oui aticiens?	entaires: c'es	à Sainte-Ménehould?	
QUESTION 18 Connaissez-vous le QUESTION 18 Connaissez-vous le QUESTION 19 Concernant la san	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels proposes spécialistes qui ef Non LA PRÉV. té environnemental	et faire des soins d Oui aticiens ? ENTION de, pour amélio	entaires: c'es	à Sainte-Ménehould?	
QUESTION 19 QUESTION 19 QUESTION 19 QUESTION 19 QUESTION 19 QUESTION 19 Concernant la santil agir en priorité ?	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels proposes spécialistes qui et Non LA PRÉV. té environnemental ?	fore des soins d Oui aticiens ? For TION Ite, pour amélio	ermanences à OE LA c rer la qualité Qualité des so	à Sainte-Ménehould?	i faud rait-
QUESTION 18 Connaissez-vous le QUESTION 19 Concernant la san il agir en priorité? Qualité de l'eau	eté ses lunettes ou fait noncé à des soins ? s raisons et quels proposes spécialistes qui et Non LA PRÉV. té environnemental ?	faire des soins d Oui Taticiens ?	ermanences à OE LA c rer la qualité Qualité des so	à Sainte-Ménehould? SANTÉ de vie, la santé, sur quo ols pte du changement clima	i faud rait-

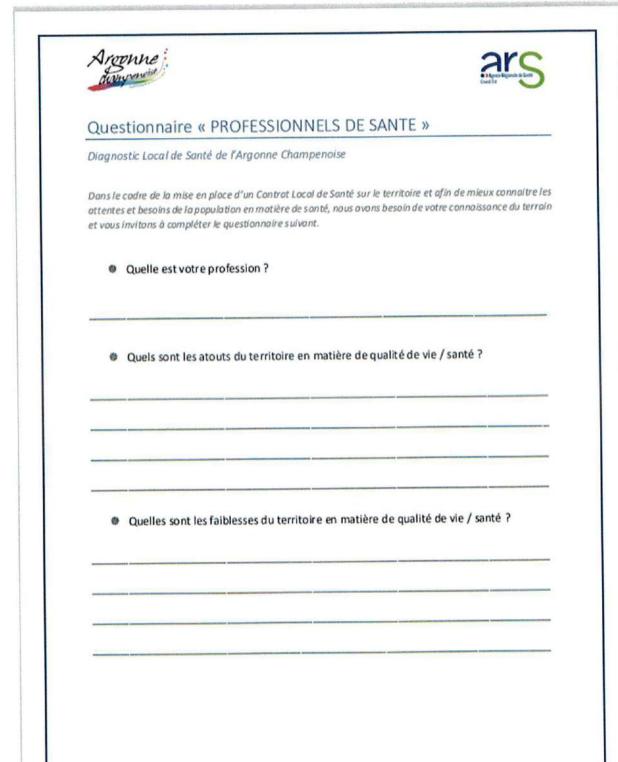
QUESTION 20

Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous être (ou davantage) informé?

	OUI	NON	NE SE PRONONCE PAS
L'accès aux droits			
Le tabac /alcool /drogue			
Les effets des écrans/ jeux vidéo / téléphone portable			
Vie affective et sexuelle			
Le mal-être/ dépression / burn out			
Les vaccinations / les dépistages			
Les violences			
Le handicap			
Le vieillissement			
Le sommeil			
Le sport / l'activité physique			
La santé environnementale (qualité de l'air, de l'eau, des			
sols)			
L'alimentation			
La parentalité			
□Non	□ 1 fc	ois par mois ois par semair	
□ Non QUESTION 23	□ 1 fc		ne
□ Non QUESTION 23 Si non, pourquoi? QUESTION 24	□ 1 fo □ 2 fo □ 3 fo 	ois par semair ois par semair ois et plus par	ne r semaine
QUESTION 24 QUESTION 24 Pensez-vous avoir une alimentation équilibrée ?	QUES Cultiv	ois par semair ois par semair ois et plus par TION 25 rez-vous un ja	ne r semaine
□ Non QUESTION 23 Si non, pourquoi? QUESTION 24 Pensez-vous avoir une alimentation équilibrée? □ Oui	QUES Cultiv	ois par semair ois par semair ois et plus par TION 25 ez-vous un ja	ne r semaine
QUESTION 23 Si non, pourquoi ?	QUES Cultiv	ois par semair ois par semair ois et plus par TION 25 ez-vous un ja	ne r semaine
□ Non QUESTION 23 Si non, pourquoi? QUESTION 24 Pensez-vous avoir une alimentation équilibrée? □ Oui □ Non QUESTION 26 Avez-vous déjà consulté un(e) nutritionniste ou un(e) diététie	QUES Cultiv Ou No	ois par semair ois par semair ois et plus par TION 25 ez-vous un ja i	ne r semaine urdin ?
□ Non QUESTION 23 Si non, pourquoi? QUESTION 24 Pensez-vous avoir une alimentation équilibrée? □ Oui □ Non QUESTION 26 Avez-vous déjà consulté un(e) nutritionniste ou un(e) diététie □ Oui □ Non	QUES Cultiv Ou No	ois par semair ois par semair ois et plus par TION 25 ez-vous un ja i	ne r semaine urdin ?

Vous pouvez me contacter pour plus de renseignements à l'adresse : <u>a.malek@cc-argonnechampenoise.fr</u> ou au 03 52 82 97 84

Annexe 2 : Questionnaire « Professionnels de santé »

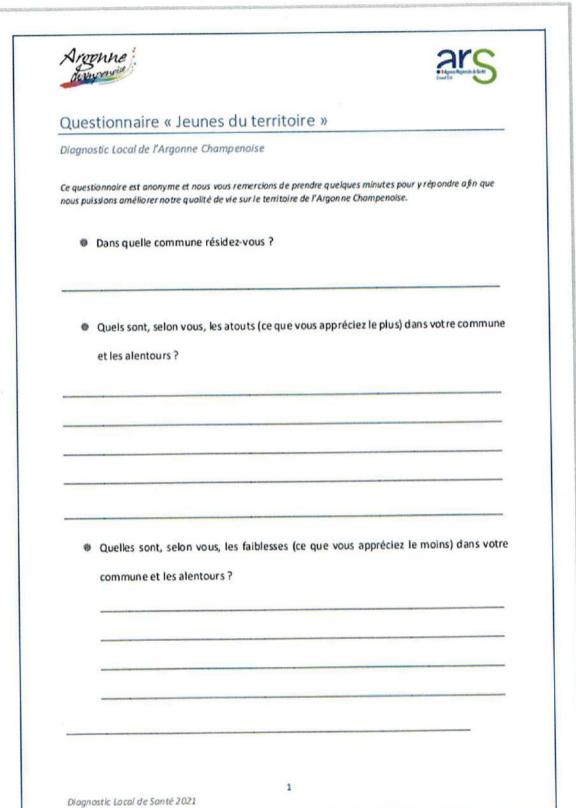






tradia
uelles sont les principales problématiques de santé que vous avez repérées aupr
u public que vous accueillez ?
uelles sont les principales problématiques sociales que vous avez repérées auprès ublic que vous accueillez ?
partir des problématiques identifiées, tant sociales et/ou sanitaires, sur lesquel
oncrètement, que faudrait-il faire pour améliorer les problématiques que vous av
oncrètement, que faudrait-il faire pour améliorer les problématiques que vous a entifiées ?

Annexe 3: Questionnaire « Jeunes du territoire »







0	Quelles sont les principales problématiques de santé que vous avez repérées chez les
	personnes que vous fréquentez ?
0	Quelles sont les autres problématiques que peuvent rencontrer les jeunes sur votre
	commune et alentours ?
0	A partir des problématiques identifiées, sur lesquelles faudrait-il agir prioritairement
	selon vous ?
0	Concrètement, que faudrait-il faire, selon vous, pour améliorer les problématiques que
	vous avez identifiées ?

Annexe 4 : Grille d'entretien focus-groupe (élus, acteurs, habitants)

ETAPE	CONTENU
Introduction	 Tour de table Présentation démarche CLS Présentation de la séance
1 ^{ère} question	Quels sont les atouts / faiblesses du territoire en matière de qualité de vie / santé ?
Présentation METAPLAN	Donner les règles du METAPLAN
2ème question	Quelles sont les principales problématiques de santé que vous avez repérées ?
3 ^{ème} question	Quelles sont les principales problématiques sociales que vous avez repérées ?
Priorisation (4ème question)	A partir des problématiques identifiées, tant sociales et/ou sanitaires, sur lesquelles faudrait-il agir prioritairement ?
Action (5ème question)	Echange en groupe : Concrètement, que faudrait-il faire pour améliorer les problématiques que vous avez identifiées ?
Conclusion	- Suites données - Remerciements

Annexe 5 : Tableau thématique de retranscription des focus-groupe et des questionnaires

F						
	Focus-groupe	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
2-	-Moi je ne	-Sur les médecins		-Présence d'une maison		
Points forts re	reproche rien	spécialistes on dit		de santé privée avec		
-	au personnel.	toujours qu'il n'y en a		qq spécialistes, labo		
7	-Lui, a retrouvé	pas, que ça manque,		-Présence d'un hôpital		
ਰ	du lien social à	mais je pense		et d'un service de		
S	Sainte	\supset		radiologie fiscalité (ZRR)		
Σ	Ménehould	viennent à l'hôpital et		oroximité		
ă	parce qu'il	ceux qui viennent à		-Patientèle de		
. >	voulait aller à	la maison de santé, il		campagne		
5	un endroit où il	y en a quand même		sympathique		
ŏ	connaissait	pas mal qui sont		-Différents professionnels		
Ŏ	des aens,	accessibles		de santé		
	la preuve que	facilement. Parce		-Un centre hospitalier		
0	dans un truc	qu'il y a les vertes-		-Présence d'un hôpital		
9 00	extrêmement,	Voyes qui sont un peu		avec accueil des soins		
÷	l'allais dire	desservis parce qu'il y				
, Ω	presque	a l'hôpital pas loin et		-Antenne SMUR sur		
	luxueux à	le centre-ville car la		place		
Z	Noisy-sur-	maison de santé est		-Bonne prise en charge		
	Marne, il est	au centre-ville.		des personnes ágées		
e l	revenu à	-Point de vue santé je		antes		
Š	Sainte	pense que des		l'équipe de		
2	Ménehould	spécialistes on en a		gérontopsychiatrique		
Δ	parce qu'il s'y			-Présence d'un CMP		
Se	sentait mieux.					

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire ieunes du territoire
Points forts		mais l'information ne		-Possibilité d'adresser		
		passe pas		nos patients en		
		-On a quand même		consultations		
		un hôpital, des		spécialisées sur place		
		maisons de retraites,		-Présence d'un CMPP		
		des infirmières,				
		l'hôpital avec les				
		urgences				
		-Consultations non				
		programmées				
		-L'équipe mobile				
		soins palliatifs. Si c'est				
		une personne qui est				
		hospitalisée ils vont				
		aller à l'hôpital				
		équipe mobile de				
		soins palliatifs.				
		-Là les missions				
		évoluent				
		favorablement pour				
		qu'ils puissent venir				
		sur les secteurs mais				
		après				
		l'accompagnement		Ð		
		à domicile ce n'est				
		pas encore				
		d'actualité				
		-On a des porteurs de				
		projets par exemple				
		sur le territoire qui				
		avaient des beaux				

	1				Onochonoiro	Oriognophic
	Focus-groupe élus	rocus-groupe acteurs	rocus-groupe habitants	professionnels de santé	habitants	jeunes du territoire
Points forts		projets				
		d'accompagnement				
		pour des enfants				
		handicapés ou				
		autresSoit je fais				
		sans aides, soit je ne				
		fais pas du tout				
		-On fonctionne, on				
		bricole, même très				
		bien				
		-Le CIGID qui est sur le				
		territoire. C'est				
		l'ancien CDAG, le				
		Centre de Dépistage				
		Anonyme et Gratuit				
		de l'hôpital de				
		Chalons qui est en				
		permanence à				
		l'hôpital				
		-Point de vue santé je				
		pense que des				
		spécialistes on en a				
		-Faire appel à des				
		taxis, pour accéder				
		aux soins, nous on				
		peut les faire venir à				
		Châlons,				
		exceptionnellement				
		- La Halte au répit				
		pour Alzheimer qui				
		vient tous les				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du ferritoire
Points forts		vendredis dans notre structure				
Points faibles	Sur la région de Sainte Ménehould, les EHPAD c'est une catastrophe. - ça serait plutôt le dépotoir - L'accueil du personnel Manque de personnel? - Manque de formation de personnel Quand on va aux Genêts, je comprends qu'on ait envie de se sauver - C'est un manque de formation du personnel Il y a un manque de formation du personnel.	Santé on a pas forcément assez de médecins généralistes -Ce qui manque cruellement c'est sur les soins immédiats c'est les généralistes principalement mission d'intervenir sur tout le territoire sauf qu'ils ne font pas de visite à domicile -L'équipe mobile soins palliatifs, gestion de soins palliatifs, gestion de soins palliatifs, gestion de soins palliatifs ou de la douleur des choses comme ça, ça ne se fait pas, si c'est à domicile manque de personnel de consultation à domicile	Je n'ai plus de médecins, gynéco le mien il est mort, j'ai cherché une sage-femme, je n'ai pas trouvé, donc je suis allée à Thierville parce que je travaille à Verdun Au niveau ne serait-ce que des médecins généralistes, ils ne sont plus jeunes non plus jeunes non plus et je pense qu'ils aspirent à être à la retraite. Quand certains vont partir, à Vienne-le-Château, à la Neuville au Pont, du côté de Givry Sainte			
		e va frou				

	Focus-groupe	Focus-groupe	Focus-groupe	Questionnaire	Questionnaire	Questionnaire jeunes du territoire
	eius	3	100 VION 400 00			
Points	- Un manane	des consultations	volla, r			
faibles	de personnel	post-op, des gens à	c'est ces			
	- Le pauvre	_	médecins là.			
	grand-père	infirmières sont à	Comment ils vont			
	quand il avait	domicile et font une	être remplacés ?			
	fait dans sa	téléconsultation	-J'ai pas appelé			
	couche, il y	avec son médecin	celle de la			
	restait jusqu'à	qui est dans son	Neuville au Pont			
	un certain	cabinet. Puis pour	parce que je me			
	temps	d'autres contrôles. Le	suis dit c'est la			
	-	projet était bien	même histoire			
	-Pénurie de		dans 1 an.			
	médecins	_	-Quand un vieux			
	aénéralistes	n'en plus finir. Quand	médecin part en			
20120		i'ai vu le cahier des	retraite, vu la			
		charges je l'ai lu	clientèle qu'il a,			
		après avoir eu. J'ai dit	c'est sûr qu'il y a			
		« non on arrête »	du monde à			
		-C'est vraiment la	dispatcher			
		lourdeur qu'il y a	derrière.			
		derrière, les	-C'est les			
		problèmes	ophtalmologues,			
		administratifs. Et de	mais c'est vrai			
		justifier, rendre des	dne c'est			
		comptes	compliqué quoi,			
		-On passe un quart	pour nous c'est			
		du temps aujourd'hui	Châlons, Verdun,			
		à rendre des	Bar le duc, on a			
		comptes et à justifier	pas le choix.			× 0
		tout ce qu'on fait	-A Bar le Duc :			
		ça tombe de partout.	idem, il a 64 ans,			

	Focus-droupe	Focus-droupe	Focus around	Onestionnaire	Onoctionnairo	Oriognophic
	élus	acteurs	habitants	professionnels de santé	habitants	jeunes du territoire
Points		On a autre chose à	il ne va pas	-Défaut de spécialistes		
faibles		faire que de remplir	exercer encore	pour des consultations		
		des grilles	longtemps et	fréquentes tels		
		-Le problème c'est	dans son cabinet	qu'ophtalmo, ORL,		
		que les gens	il y en a 4 qui	orthodontiste		
		renoncent parce que	vont partir sur 5,	-Manque de		
		c'est chronophage	dans les 2 ou 3	professionnels		
		-On a des porteurs de	ans qui viennent	entrainant un défaut de		
		projets par exemple	Ìġ.	soins ou des délais		
		sur le territoire qui	-ça plait à l'ARS	d'attente		
		avaient des beaux	que le projet il	démesurément longs		
		projets	existe et qu'il soit	-Eloignement des		
		d'accompagnement	bien écrit, mais	spécialistes		
		soit pour des enfants	dans la réalité il	-La démographie		
		handicapés ou	en est tout autre.	médicale		
		autres. Ils ont la	La plupart du	-Difficultés à trouver des		
		possibilité d'avoir des	temps, chacun	médecins généralistes		
		aides financières, ils	continue	-Sous effectif médical		
		abandonnent au	bosser dans son	-Sous effectif de		
		bout d'un moment	coin, à sa	certaines disciplines		
		parce que c'est trop	manière.	paramédicales		
		compliqué, c'est trop		-Manque de médecins		
		lourd		-Délais d'attente qui		
		-Les gens renoncent		peuvent être longs		
		parce qu'ils ont une		-Démographie		
		bonne initiative, ils		médicale déficitaire		
		sont motivés et		concernant les		
		quand on leur		généralistes mais aussi		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
		amène le dossier à		certains spécialistes		
		remplir		Manque de certains		
				para-médicaux		

Points faibles	acteurs	habitante	ètube de conte	habitants	ieunes du territoire
	(tic)		סוסופיאוסוווומוא מע אמוויר		
faibles			notamment	- Manque de	
	soit ie ne fais pas du		orthophonistes,	médecins	
	tout		psychologues	généralistes	
	-Vidéo protection, on			(177 réponses)	
	a la possibilité d'avoir		obtenir des RDV voire	S	
	des aides de Pierre		renoncement aux soins		
	Paul Jacques on ne		de certains patients	faut plus de	
	va même pas les		-Par manque d'offre de	spécialistes (143	
	chercher parce que		soins disponible	_	
	c'est trop lourd		-Le manque de	-II faut plus	
	-Méconnaissance		personnel médical et	d'opthalmo,	
	des accès à des soins		paramédical	gynéco,	
	-Grosse			(D)	
	problématique de			-Délais moins	
				longs	
				-Permanences	
	-Une très grosse			-Hôpital :	
	atique			secours +	
	d'orthophonie.			rapide,	
	même plus de			maintenir	
	itions			l'hôpital et	
	d'orthophonie sur le			-	
	secteur			accessible (15	
	-Médecine du travail.			réponses)	
	ie nense aug c'est un			-Renoncement	
				aux soins : 127	
				réponses (délai	
	440000000000000000000000000000000000000			trop long,	
	DI ADDI DI			raisons	
				financières,	
	mesure ou or			éloignement	

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points		vous allez le voir 1 fois			géographique)	-Manque de
faibles		tous les 3 ans,			- Absence de	docteurs, dentistes,
		-C'est une personne			médecin	kinés, opticiens
		que vous ne			traitant suite à	-Un manque de
		connaissez pas			un départ en	médecins
		-Quand vous avez			retraite (27	-Manque de
		des vrais soucis, qu'ils			réponses)	médecins pour les
		soient liés à votre vie			10 to	petites communes
		normale ou à vos			- Manque de	
		conditions de travail,			spécialistes de	
		vous allez pas			santé	
		attendre tous les 3			-Manque de	
		ans pour aller exposer			médecins	
		vos difficultés à votre			généralistes	
		médecin				
		'est un service, pour				
		moi, tel qu'il est				
		proposé aujourd'hui,				
		n'a pas d'utilité				
		-Quelqu'un qui va à				
		la médecine du				
		travail, soit il en				
		profite pour se faire				
		mettre en arrêt parce				
		qu'il a un problème				
		et qu'il en a marre				
		des conditions de				
		travail				
		soit, il dit rien au				
		médecin de travail				

faibles vraies vraies problémat voit av médecin th On a là qui sert à ri qui est vra utile -Jamais carrière je la méde travail en mes prob santé de fe travail r forcément en fonc métiers. Se ètes dans dans l'ag lià encore	parce que toutes ses vraies problématiques, il les voit avec son médecin traitant -On a là un service qui sert à rien qui est vraiment pas utile -Jamais dans ma carrière je suis allé à la médecine du travail en parlant de mes problèmes de			
	avec avec decin traitant a là un sen ert à rien est vraiment nais dans ière je suis all médecine ail en parlant problèmes			
voit av médecin the de l'a qui sert à ri qui sert à ri qui est vre utile ville ville ville ville méde fravail en mes prok santé de fravail ravail rav	avec lecin traitant a là un sen iert à rien est vraiment nais dans ière je suis all médecine ail en parlant problèmes			
médecin the decir to a l'a du sert à right de la dui sert à right de la méde la méde la méde propriet de la méde propriet de la méde forcément en foncement en foncement de la métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité	ecin traitant a là un sen ert à rien est vraiment ais dans ère je suis all médecine ail en parlant problèmes			
-On a là qui sert à ri utile -Jamais carrière je la médé travail en mes prok santé de ficoncément en fonc métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité	a là un servert à rien est vraiment ais dans ère je suis all médecine ail en parlant problèmes			
qui sert à ri qui est vre utile -Jamais carrière je la médit travail en mes prok santé de fi forcément en fonc métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor vraiment	ert à rien est vraiment ais dans ère je suis all médecine ail en parlant problèmes			
qui est vre utile -Jamais carrière je la méde travail en mes prok santé de f la méd travail r forcément en fonc métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor	est vraiment ais dans ère je suis all médecine ail en parlant problèmes			
utile -Jamais carrière je la médé travail en mes prok santé de f lorcément en fonc métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor	ais dans ère je suis all médecine iil en parlant problèmes			
-Jamais carrière je la méde travail en mes prok santé de feravail r forcément en fonc métiers. Se êtes dans dans l'agilà encor vraiment inégalité	imais dans ma rrière je suis allé à médecine du vail en parlant de es problèmes de			
carrière je la médé travail en médé travail en mes prok santé de fe la méd travail represent en foncement en foncement en foncement en foncement en foncement en foncement inégalité inégalité	rrière je suis allé à médecine du vail en parlant de es problèmes de			
la méde travail en mes prok santé de fe fe la méd travail r forcément en fonc métiers. Se êtes dans l'ag dans l'ag là encor vraiment inégalité	médecine du vail en parlant de es problèmes de			
travail en mes prok santé de fusanté de fusanté de fusant la méd travail reprocément en foncement en foncement la encor vraiment inégalité	vail en parlant de es problèmes de			
mes prob santé de fi La méd travail r forcément en fonc métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité	es problèmes de			
santé de fe-La méd travail r forcément en fonc métiers. Se etes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité				
-La méd travail r forcément en fonc métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité	santé de fond en fait			
travail r forcément en fonc métiers. Sé êtes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité	-La médecine du			
forcément en fonc métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité	travail n'est pas			
en fonc métiers. Se êtes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité	forcément la même			
métiers. Se etes dans dans l'ag là encor vraiment inégalité	en fonction des			
êtes dans l'ag dans l'ag là encor vraiment inégalité	métiers. Selon si vous			
dans l'ag là encor vraiment inégalité	êtes dans l'industrie,			
là encor vraiment inégalité	dans l'agricole, etc,			
vraiment	là encore, il y a			
inégalité	aiment une		1.5	
	egalité de			
traitement	itement			
-Jamais	amais dans ma			
carrière je	carrière je suis allé à			
la méd	la médecine du			
travailen	travail en parlant de			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du ferritoire
Points faibles		mes problèmes de santé de fond en fait				
		-La médecine du				
		travail n'est pas				
		forcément la même		19		
		en fonction des				
		métiers. Selon si vous				
		êtes dans l'industrie,				
		dans l'agricole, etc,				
		là encore, il y a				
		vraiment une				
		inégalité de				
		traitement				
		-Jamais dans ma				
		carrière je suis allé à				
		la médecine du				
		travail en parlant de				
		mes problèmes de				
		santé de fond en fait				
		-La médecine du				
		travail n'est pas				
		M				
		en fonction des				
		métiers. Selon si vous				
		êtes dans l'industrie,				
		dans l'agricole, etc,				
		là encore, il y a				
		vraiment une				
		inégalité de				
		+ 00000				

	001000	ediloro-silve	Focus-groupe	Questionnaire	Questionnaire	Questionnaire
	rocus-gloope	acteurs	habitants	professionnels de santé	habitants	jeunes du territoire
Propositions	-Outon devrait	-Médecin du travail.	-Regrouper les	-Incitations fiscales	- Création	- Plus de cabinet
riopositions	former les dens	Alors alle ca pourait	services de santé	conséquentes et	d'une maison	-Plus de visites chez
	Vers les EHPAD	Atra un outil	maison	durables	médicale (15	les personnes ne
	Pour leur foire	idable.	médicale	-Très faibles loyers pro	réponses)	pouvant pas se
	faciliter	vraiment, il prenait la		-Contrats d'installation		acer
	l'accès par	personne dans sa		avec des étudiants (en	- Regrouper les	
	, U			médecine ou en école	services de	médecin dans les
	d'informations	- C'est juste pour		d'auxiliaires médicaux)	santé : maison	commune
		regarder les veux, les		en contrepartie du	médicale	
		oreilles et une fois		financement d'une		médecins dans les
		tous les 3 ans, où je		partie de leurs études		communes
		sais plus qu'elle est la		-Une maison de santé		
		périodicité. Je pense		meill		
		aue c'est un		interaction entre les		
		illage et que		différents professionnels,		
		devrait être, je sais		médicaux,		
		pas, ca devrait être		paramédicaux et		
		réformé et pensé		sociaux pour une		
		1,		meilleure prise en		
		l'int		charge des habitants		
		des entreprises ou		-Création d'une maison		
		j'en sais rien, ça		médicale		
		pourrait être quelque		-Envisager l'embauche		
		chose de formidable,		d'un assistant médical		
		si vraiment, tout était		pour effectuer		
		pris en compte		notamment des tâches		
		- Je pense que dans		administratives		
		d'autres pays c'est				
		géré différemment.				
		On devrait peut-être				
		aller voir ce qu'il se				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire leunes du territoire
Propositions		passe. Il faudrait qu'il y ait peut-être plus de suivi dans les entreprises parce que si on est mal dans son entreprise on va pas attendre 3 ans pour le signaler. Il faudrait vraiment que ça lutte contre autre chose de plus utille. -Faudrait-il que les médecins traitants vous envoient faire ce qu'il faut comme il faut tous les ans comme, un contrôle régulier,				

Questionnaire Augustionnaire santé santé santé santé le la labitants aux soins aux soins aux spécialistes aux spécialistes non adaptés le loignement des revices de nédecines spécialisées de nédecines spécialisées				Accès aux soins	15		
rático des control de sont pas electronaria d'accès aux bancaire d'accès aux banchine. - Problèmes aux periodistes control electronaria d'accès aux banchine. - Problèmes de mais 30 minutes pecialises commun) - Problèmes de mais 30 minutes pecialises pour certain peur y avoir ceste motorité per par certains electronaria d'accès aux peu compliqué per par certains electronaria d'accès aux peu compliqué per par certain peur y avoir - Le pense qu'on va médecines de l'alignement des peuc peuc peuc peuc peuc peuc peuc peuc		Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	(0)	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
faites pour féléconsultation ça qu'aller chez le le CHU accueillir des me peut pass être : on médecin à 30 km à Difficultés d'accès accueillir des me peut pass être : on médecin à 30 km à Difficultés d'accès agées (EHPAD) april peut y avoir - bennse qu'on va médecines agins peu compliqué vents carte il n'y a personne. Acaptives non personne adaptés all peut y avoir - bennse qu'on va médecines agitérents freins en essayer de s'orienter spécialisées effant face à la vers Clermont donc machine. Problèmes de mobilité pour se c'est embétant. rendre auprès des c'est embétant. rendre auprès des c'est embétant. rendre auprès des c'est embétant. Problèmes (cout), bar, j'al mes pour certains examens pour certains Reims	Points forts						
faites pour féléconsultation ça qu'aller chez le le CHU accueillir des ne peut pas êfre : on médecin à 30 km à Difficultés d'accès d'accès d'accès l'acidistes non médecin à 30 km à Difficultés d'accès s'installent et çauand on appelle, spécialistes non personne, adaptés d'accès aux perconne ne nous Eloignement des soins peu compliqué veut, veut, services d'accès aux peu compliqué veut, veut, soins peu compliqué veut, veut, soins peu compliqué veut, veut, soins d'accès aux peu compliqué veut, veut, soins peu compliqué veut, veut, soins d'accès aux peu compliqué veut, veut, soins d'accès d'accès d'accès d'accès d'accès d'accès d'accès aux services aux peu compliqué veut, veut, seut, veut, veut	Points	sont	conb	c'est	-Eloignement avec		
ne peut pas être : on médecin à 30 km à Difficultés d'accès d'accès des geographique dens s'installent et ça d'and on appelle, s'acialistes voilà. Payer par carte il n'y a personne, adaptés peu compliqué veut y avoir d'acialiste s'est un personne ne nous eloignement des peu compliqué veut y avoir d'acialiste s'est un personne ne nous eloignement des peu compliqué veut, aveut, aveut, aveut, aveut, aveut, aveut, aveut d'acialisées	faibles			qu'aller chez le	le CHU	aux soins	
met à disposition, les dens s'installent et gans s'installent et gans s'installent et gans s'installent et gans voilà. Payer par carte il n'y a personne, adaptés peu compliqué veut, la peut y avoir de pense qu'on va médecines différents freins en essayer des oriente auprès de mais 30 minutes, je me dis pour se c'est embétant. Problèmes de mais 30 minutes mobilité pour se c'est embétant. rendre auprès des 'Moi je fais tout à Barle-boraires, transporten des mais autorites des horaires, transporten de mais autorites des pour certains en dis tout à Barle-boraires, transporten pour certains examens			ne peut pas être : on	médecin à 30 km à	Difficultés d'accès	-Eloignement	
gens s'installent et ça -Transports vers ces voilà. Payer par carte il n'y a personne, adaptés peu compliqué veut, bencaire c'est un personne ne nous especialistes non personne ne nous especialistes veut, bencaires et a vers Clermont donc machine. Problèmes de mais 30 minutes mobilité pour se c'est embêtant. rendre auprès des horaires (coût, bar, j'ai mes horaires, transport en habitudes là-bas, je commun) Duc (car sur Belval) -Et même aussi c'est pour certains examens maintenant c'est ma		personnes	met à disposition, les	40 km, ce n'est pas	aux spécialistes		
voilà. -Quand on appelle, spécialistes -Payer par carte il n'y a personne, adaptés bancaire c'est un personne ne nous esvices -la peut y avoir de pense qu'on va médecines en essayer de s'orienter spécialisées étant face à la vers Clermont donc machine. -Problèmes de mais 30 minutes mobilité pour se c'est embêtant. rendre auprès des hori je fais tout à Bar-lefais tout		âgées (EHPAD)	gens s'installent et	00	-Transports vers ces	structures	
aux bancaire c'est un personne ne nous peu compliqué la peut y avoir de pense qu'on va médecines différents freins en essayer de s'orienter personne. machine. Problèmes de mais 30 minutes mobilité pour se c'est embêtant. rendre auprès des horaires, transport en personne ne nous services veut, services différents freins en essayer de s'orienter spécialisées ca va faire 30 minutes minutes. Je me dis mobilité pour se c'est embêtant. rendre auprès des Aoi je fais tout à Bar-lefais tout à Ba			voilà.	-Quand on appelle,			
bancaire c'est un personne ne nous Eloignement veut, veut, la peut y avoir es adifférents freins en étant face à la vers Clermont donc machine. Problèmes des c'est embétant. Produc car sur Belval) Et même aussi c'est pour à Bar-le-buc (car sur Belval) Et même aussi c'est pour certains examens Reims		-Difficultés	-Payer par carte	il n'y a personne,	adaptés		
peu compliqué veut, la peut y avoir de savienter différents freins en ésayer de s'orienter spécialisées machine. Problèmes de mais 30 minutes mobilité pour se c'est embêtant. rendre auprès des horaires, transport en habitudes là-bas, je commun) Et même aussi c'est pour à Bar-le-buc (car sur Belval) Et même aussi c'est pour certains examens maintenant c'est maintenant c'est genies.			bancaire c'est un	personne ne nous			
-Je pense qu'on va essayer de s'orienter vers Clermont donc ça va faire 30 minutes, je me dis mais 30 minutes c'est embêtantMoi je fais tout à bar, j'ai mes habitudes là-bas, je fais tout à Bar-le-Duc (car sur Belval) -Et même aussi c'est pour certains examens maintenant c'est Reims		soins	peu compliqué	veut,			
essayer de s'orienter vers Clermont donc ça va faire 30 minutes, je me dis mais 30 minutes c'est embêtant. -Moi je fais tout à bar, j'ai mes habitudes là-bas, je fais tout à Bar-le-Duc (car sur Belval) -Et même aussi c'est pour certains examens maintenant c'est Reims			-II peut y avoir	-Je pense qu'on va	médecines		
			différents freins en	essayer de s'orienter	spécialisées		
				vers Clermont donc			
			machine.	ça va faire 30			
				minutes, je me dis			
				mais 30 minutes			
				c'est embêtant.			
(coût,			rendre auprès des	-Moi je fais tout à			
			spécialistes (coût,	bar, j'ai mes			
			horaires, transport en	habitudes là-bas, je			
car sur Be me aussi ce ens enant			commun)	fais tout à Bar-le-			
me aussi ce ens enant				Duc (car sur Belval)			
ce ens enant				-Et même aussi c'est			
ens enant							
enant				examens			
Reims							
				Reims			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du
				sante		territoire
Points			on est obligé de			
faibles			s'éloigner de plus en			
			plus, de plus en plus			
			loin et le temps			
			d'attente pour des			
			rendez-vous sont de			
			plus en plus long			
			-Moi je vois je prends			
			un cardio à Bar le			
			Duc, si on veut faire			
			un rendez-vous			
			cardio c'est 16 mois,			
			Ophtalmo à Bar le			
			Duc, si vous voulez			
			avoir le vrai			
			ophtalmo et pas un			
			associé c'est 1 an			
			d'attente.			
			-Un rendez-vous			
			généraliste, bah			
			c'est une heure de			
			transport au			
			minimum, plus			
			l'attente et ainsi de			
			suite.			
			-Pour les personnes			
			àgées : ça veut dire			
			un voisin ou des			
			parents proches qui			
			font le trajet,			

.

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Pointe			qui consacre son			
faibles			temps à suppléer. Et			
			comme les jeunes			
			ont tendance à			
			oublier leurs parents			
			dans la société, je			
			trouve.			
			-Plus on rentre dans			
			l'âge de la maturité,			
	110		plus c'est les soins			
			qui deviennent la			
			priorité.			
			-On parlait de			
			coordination, c'est			
			vrai que moi, j'ai eu			
			le cas pour mon			
			travail, j'avais eu à			
			faire médecin de			
			garde à Vienne le			
			Château,			
			pharmacie de			
			garde à			
			Givry. 30 kilomètres.			
			-Nous une fois			
			c'était la kiné respi			
			pour le petit, on			
			avait dû aller à			
			Dombasle en			
			Argonne, c'était le			
			seul kiné de garde.			

	Points faibles	Propositions
Focus-groupe élus		
Focus-groupe acteurs		-Dans le cadre de France services il y a une expérimentation sur de la téléconsultation. Donc c'est une borne mise à disposition dans un branche l'appareil, on met en route et on sort. La personne paie uniquement par Carte bancaire et elle a sa carte hôpital en fait. -Communiquer les adresses des spécialistes consultant sur Sainte-Ménehould
Focus-groupe habitants	Donc Dombasle c'est 30-35-40.	dans une communauté de communauté de communes c'est peut-être des implantations de maisons médicales dans divers lieux qui se rapprochent de la population seraient plus intéressants que d'en créer qu'une seule sur un lieu bien précis où tout le monde devra aller. J'en verrai plus une dans le Nord de l'Argonne Champenoise, alors je sais pas c'est Vienne le Château et puis Ville sur Tourbe. -Je verrai plus des mini-structures,
Questionnaire professionnels de		-Facilité le transport
Questionnaire habitants		
Questionnaire jeunes du		

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions			que chaque lieu puisse bénéficier des mêmes prestations, ça me semble essentiel.			

			Cadre environnemental	ental		:
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		Le fait d'être en milieu rural c'est un atout parce que on a une qualité de vie qui est très bonne -Moins de stress par rapport à être en ville	-Au niveau nature, patrimoine naturel, qui fait quand même qu'on a la forêt, les étendues vastes et tout Il y a quand même peu d'industries polluantes l'Argonne Champenoise elle est quand même disséminé par petites villages comme ça et on a de grands espaces de liberté de mouvement	-Calm -Natur -La na		-La tranquillité car il n'y a pas beaucoup de monde dans le village" -Les bois -Beauté de mon village -La tranquillité -Pas beaucoup de bruit -Village plutôt calme, on est pas beaucoup -La forêt -Petit village -La forêt -Petit village -La place -La place

	Focus-groupe	Focus-groupe	Focus-groupe	Questionnaire	Questionnaire	Questionnaire	
	SOLD	acients	nabilianis	proressionneis de santé	nabitants	jeunes du territoire	
Points forts			-Le patrimoine			-La campagne,	1
			naturel de			les agriculteurs et	
			l'Argonne est si riche			les champs	
			que l'on ne peut			-Etre à la	
			pas le négliger			campagne	
			-Aller marcher dans			-Au calme	
			les bois			-Les bois pour se	_
			-Nature,			promener	_
			randonnées			-Pas de passage	
			-Au niveau du bruit,			de voitures	
			on est quand même				
			épargné				_
			- Pour la réserve				
			naturelle de Belval				
			en Argonne. Ces				
			des espaces qui ont				
			besoin et tous les				
			milieux humides sont				
			des lieux qui ont				
			besoin d'être				
			préservés				
			-Je pense que notre				
			santé en dépend,				
			de la préservation				
			de ces milieux, Et la				
			biodiversité aussi.				
			-Ça absorbe pas				
			mal de chose, la				
			forêt, "c'est un atout				
			formidable				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	professionnels de santé	habitants	jeunes du territoire
Points forts			pour notre territoire			
			d'avoir, d'être dans			
			cette zone RAMSAR.			
			Il y a qu'une partie			
			de la CCAC et			
			justement jusqu'au			
			sud de			
			l'Argonne. Il y a le			
			nord de Menou qui			
			n'est pas concerné			
			par cette zone"			
44:00			-Essayez de		-Qualité de l'eau (6	-Jard degrade
faible			traverser la rue			VIIIQ
COLDICAS			Chanzy dans toute		llution agrico	-Parcours
			sa longueur auand		et pollution (3	15000
			vous avez des		réponses)	Ē
			difficultés à marcher		-Entretien de la ville,	de toot pas
			Alors après elle est		éclairage publique	
			encombrée voilà,		et plus de sécurité	-Entretien au
			c'est normal, il y a		(11 réponses)	village
			des bars ils vont		tion de	
			mettre leurs tables		U	
			et tout, il y a, oui		l'environnement (6	
			c'est joli il y a les pots		réponses)	
			de fleurs, les choses		-Nuisances sonores	
			comme ça mais		(3 réponses)	
			voilà, n'empêche		-Qualité de l'air (1	
			que c'est autant		réponse)	
			d'obstacles.			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles			- Il y a aussi des problèmes de lumières parce que			
			quand on arrive le soir, on voit rien, on			
			voit pas les gens qui			
			qui traversent			
Propositions					-Prise en comtpe du	
					changement	
					climatique (158	
					réponses)	
					-Nuisances liées au	
					buit (77 réponses)	
					-Qualité de l'eau	
					courante (170	
					réponses)	
					-Qualité de l'air (113	
					réponses)	
					-Qualité de	
					l'alimentation (175	
					réponses)	
					-Qualité des sols (79	
					réponses)	

		Offres sp	Offres sportives, culturelles et de loisirs	de loisirs		
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts	associations, tout ce qui est sportif, les activités	-On a la possibilité de partir se promener, de faire du vélo -Je ne dis pas qu'il ne faut pas aller à la piscine etc. Et en plus on a un complexe qui est particulièrement développé -Qu'il y a beaucoup de clubs qui existent sur notre territoire -Qu'il y a un gros tissu associatif dans l'Argonne Pleins d'infrastructures qui sont de qualité -Des gens qui font du sport, sur Givry c'est un peu meilleur parce qu'ils ont quand même quelques structures -piscine, parce que c'est quand même c'est quand même	ll y a la variété sur les propositions de clubs de sport el y a aussi pour le foot des plateaux, du covoiturage et les plateaux ça peut être chalons Une fois Suippes chalons Une fois Suippes et Seuil d'Argonne aussi exama on voit le gymnase le mardi soir, le parking il est plein en haut en même temps que l'escalade, et il y a toutes les petites grands-mères el y a beaucoup de monde, la gym du mardi soir.	Infrastructures sportives et culturelles -L'aquarelle -Présence de différentes associations médico-sociales		-Centre équestre -Jeux -Parcours santé -Terrain de pétanque et de foot -Terrain de jeux -Belle église
		c'est quand même un équipement				

	rocus-gionpe eius	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		extraordinaire pour				
		t pas				
		structures qui				
		manquent				
		-On a des				
		équipements, on a				
		des associations				
		-II fut bien des				
		intervenants qui				
		soient qualifié				
		parce que souvent				
		c'est des bénévoles				
		-L'évolution des				
		structures comme la				
		piscine, le terrain				
		synthétique. On a				
		eu une politique				
		avec la commune il				
		y a une dizaines				
		d'années qui a fait				
		monter les effectifs,				
		on était dans les				
		1500 licenciés il y				
		avait plus de 2000				
		personnes dans les				
		associations.				
		-Sport Santé				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		-On parlait tout à l'heure des coupons sport de la ville de 30euros par enfants pour les enfants de moins de 18 ans ll y a un grand atout quand marcher dans la forêt d'Argonne -Qu'il y a des choses partout, faire du vélo				
Points faibles	-ll n'y a pas de cinéma. mais ça va être sur Sainte MénéhouldMais si on n'habite pas Sainte MénéhouldLes enfants qui veulent aller à la piscine, s'ils n'habitent pas à Sainte MénéhouldLes enfants, le mercredi après-midi	-Principalement centré à Menou -Faire venir ces enfants-là -Faire venir les gens dans les associations sur Sainte Ménéhould, et sur le reste du territoire sur les 60 communes il n'y en a pas 10	-Mais plus on s'éloigne de Menou, moins la facilité d'accéder à l'activité est aiséeNous on a pas d'associations sportives dans le village, -Si il y avait le club de Foot Argonne Football Club au départ qui était à la Neuville au Pont,			-Manque de jeux au sein du village -Manque d'activités pour les jeunes -II faut s'occuper des activités extérieures -Manque de magasins -Manque de cinéma

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points	admettons, si les	-IL faut des	Menou et il y en			-Manque de
faibles	parents ne les	associations et les	avait un sur Givry.			structures pour
	emmènent pas, ils ne	associations c'est	Et après ils ont			que les jeunes
	peuvent pas aller à	les bénévoles qui	fusionné et il y en a			puissent se
	la piscine	s'en occupent,	plus qu'un			retrouver
		c'est là que c'est	-Belval, c'est			
ll	-Manque d'espaces,	compliqué	qué			
	de lieux d'échanges	-II y a des gens qui				
	pour les jeunes, les	n'ont pas les	plusieurs enfants,			
	parents et les séniors	moyens	c'est très			
		Argonne Nord ;	compliqué. Il y a 3			
dilenna		quand on a fait	familles qui ont des			
		l'enquête, il a très	enfants et ils ne			
		peu de gens qui	font quasiment pas			
		font du sport dans	d'activités,			
		ces coins-là.	-Niveau activités			
		-II faut tout de suite	pour adultes, je			
		faire 15 kms voire 20	crois qu'il y avait			
		pour faire une	eu des tentatives,			
		activité physique	je vois à Vienne le			
		-Il faut bien des	Château par			
		intervenants qui	exemple mais ça			
		soient qualifié	fonctionne pas			
		parce que souvent	longtemps (pb			
		c'est des bénévoles	(e)			
		- Amener les gens				
		dans les structures				
		-Pour certains				
		parents, s'ils ne				
		trouvent pas de				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		covoiturage, c'est quand même plus aussi le fait de dire « je travaille à Chalons tous les jours, le samedi je vais pas m'embêter à amener mon enfant à Menou faire du sport -Coupons sport de la ville de 30euros par enfants de moins de 18 ans, les gens de la Comcom n'en bénéficient pas car ils n'adhèrent pas				
Propositions	-Faire des animations tournantes sur le territoireMettre en place des activités intergénérationnelles	Le sport c'est pas forcément être dans une salle de sport 	-Faire des activités et des animations gratuires pour les adolescents pendant les vacances scolaires sur l'ensemble du territoire		-Plus d'activités, d'animations, de cours collectifs (51 réponses) -Développer l'offre dans les villages -Lieu de rencontre - Information sport / activité physique (oui=172 réponses)	-Créer un club de sport pour les activités en extérieur des activités dans les communes -Mettre en place des choses pour les jeunes comme des fêtes

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		-J'ai toujours pensé				de village ou des
		du un transport rural				activites sportives
		amener				
		seniors sur le				
		secteur, le reste des				
		gens avec des				
		NX XN				
		définis, je suis				
		certain que ça				
		pourrait amener du				
		monde				
		-Viser le public qui				
		nous intéresse, les				
		gens qui ont un				
		certain âge, Et à				
		mon avis amener				
		ces gens-là à la				
		piscine ça parait				
		super important				
		-Accileil politi les				
		-Activités ou				
		animations autour				
		de l'échange				
		culturel				
		-Diversifier les				
		animations locales				
		sur l'ensemble du				
		territoire				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		-Proposer des actions et services par secteur				

			Services et commerces	Ces		
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts	-Quand le boulanger passait avec son camion, y en avait deux ou trois personnes derrière le camion à discuter, à avoir un contact II n'y a plus que le facteur en gros qui passe	-On a quand même des écoles, le collège, toutes les infrastructures -Acteurs locaux, on s'identifie tous je pense sur le territoire, on a toujours travaillé ensemble et ça c'est une politique du territoire qui est quand même très riche		-Commerces essentiels: supermarchés, boulangeries -Crèche -Ecoles -Collège	maintien des commerces dans leurs villages ou des commerces ambulants	-Commerces dans certains villages
Points	-Avant il y avait des -Problème	-Problème de		-Absence de		-Manque de
faibles	commerces ambulants, amaintenant il n'v a	garde		lycoed		-Pas de magasins

a pu Ménehould gros sa de sanices sur Sainte gros sa de de sa Sainte gros sa de de se cetes l'aga e l'		Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
ambulants. centrés sur Sainte l'in y a pas, y a pu Ménehould in n pas de lycée -Pas d'école en gros l'arnondissement -Tant qu'on ne ramènera pas des parce que le collège on l'il nous manque c'est un lycée -A la campagne aujourd'hui in y a plus de commerce -I in y a pas de services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des perfits bars -Risque de disparition -Risque de disparition	Points	plus de commerces	-Trop de				-Pas de
y a pas, y a pu Ménehould de lycée d'école en gros ès il n'y a pas de e. Il n'y a pas de a qu'il nous aqu'il nous aqu'il nous de commerce la campagne ud'hu' a n'y a de commerce so que le collège a qu'il nous sque c'est un e la campagne la campagne la campagne so qu'il nous sque c'est un e la campagne la campagne la campagne la campagne so qu'il nous aque c'est un e la campagne l	faibles	ambulants.	centrés sur				commerces aux
de lycée d'écale en gros es il n'y a pas de e. Il n'y a pas de e. Il n'y a pas de e dans andissement t qu'on ne e des sigues, des lycées a qu'il nous que c'est un e la campagne la campagne ud'hui il n'y a de commerce de commerce sis avez pas des sociaux dans les innunes, des is bars		-II n'y a pas, y a pu					alentours
ecole en gros il n'y a poss de il n'y a poss de al n'y a poss de al nos dans dans dans dans dans dans dans dans		rien					-Pas de
école en gros Il n'y a pas de Il n'y a pas de Il n'y a pas de Il n'y a pas des ay des lycées qu'el e collège qu'il nous Le c'est un campagne a'hui il n'y a commerce a pas des avez pas des avez pas des unes, des cars		pas de lycée					boulangerie,
il n'y a pas de Il n'y a pas de ans dans dans dans dans dans dans dissement aqu'on ne era pas des ss, des lycées que le collège qu'il nous er c'est un campagne a'hui il n'y a s commerce a pas des s commerce a pas des s commerce cap as des s commerce a pas des		-Pas d'école en gros					faut aller loin pour
all n'y a pas de dans dans dans dans dans dans dassement qu'on ne era pas des set als lycées que le collège qu'il nous ue c'est un campagne d'hui il n'y a commerce a pas des soinux dans les ciaux dans les unes, des pas des soins des soi		-Après il n'y a pas de					faire ses courses
dans dissement qu'on ne era pas des era pas des es, des lycées quele collège qu'il nous ue c'est un campagne d'hui il n'y a commerce a pas de s avez pas des sciaux dans les unes, des pars		lycée. Il n'y a pas de					I n'y a pas de
dissement au'on ne era pas des ss, des lycées qu'il nous ac c'est un campagne a'hui il n'y a commerce a pas de s avez pas des sciaux dans les unes, des oars		lycée dans					magasins ou de
era pas es, des lyc que le colle qu'il n au'il n'y campag d'hui il n'y commerc a pas s avez pas avez pas ociaux dans unes,		l'arrondissement					superettes
era pas es, des lyc que le colle qu'il n' campa d'hui il n' e commerc a pas s avez pas avez pas ociaux dans unes,		dn,on					3
au'il n au'il n au'il n campag d'hui il n'y commerc a pas s avez pas avez pas ociaux dans unes,		ramènera pas des					
que le colle qu'il n ue c'est campag d'hui il n'y commerc a pas s avez pas avez pas ociaux dans unes, oars		collèges, des lycées					
qu'il n campag d'hui il n'y commerc a pas avez pas avez pas ociaux dans unes,		parce que le collège					
-Ce qu'il nous manque c'est un lycée -A la campagne aujourd'hui il n'y a plus de commerce -Il n'y a pas de services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars		on I'a					
manque c'est un lycée -A la campagne aujourd'hui il n'y a plus de commerce -Il n'y a pas de services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars -Risque de disparition							
lycée -A la campagne aujourd'hui il n'y a plus de commerce -Il n'y a pas de services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars -Risque de disparition		manque c'est un					
-A la campagne aujourd'hui il n'y a plus de commerce -Il n'y a pas de services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars		lycée					
aujourd'hui il n'y a plus de commerce -Il n'y a pas de services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars -Risque de disparition		-A la campagne					
plus de commerce -II n'y a pas de services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars -Risque de disparition		aujourd'hui il n'y a					
-II n'y a pas de services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars -Risque de disparition		plus de commerce					
services -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars -Risque de disparition		-II n'y a pas de					
-Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits barsRisque de disparition		services					
lieux sociaux dans les communes, des petits barsRisque de disparition		-Vous avez pas des					
communes, des petits bars -Risque de disparition		lieux sociaux dans les					
petits bars -Risque de disparition							
-Risque de disparition		petits bars					
-Risque de disparition		4					
		-Risque de disparition					

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	ambulants et petits commerces qui sont indispensables pour le maintien de la vie des petites communes					
Propositions	-Travailler sur une politique de maintien des services ambulants		-Des organismes peut-être comme familles rurales, les Maisons de Services Publics, qu'ils aillent vraiment, que la population ne vienne pas mais qu'ils se déplacent -C'est des choses fois c'est pas connu ou c'est des choses qui se font de manière un peu ponctuelle, coin, c'est un peu dispersé donc quelque chose pour le coup qui soit coordonné.			-Mieux répartir les structures de Plus de boulangerie -Mettre une supérette dans le village

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions			-Actions qu'on peut mettre en			
			place pour aider			
			vieillissante			
			-Aider les			
			commerces			
			ambulants à se			
			maintenir			
			-Proposer des			
			modes de garde			
			de proximité			

Points forts	2	acteunacter acteunacter acteunacter acteunacter acteunacter acteuracter acteur	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé -Autoroute	Questionnaire	Questionnaire jeunes du ferritoire	
	l'entraine dans les villages pour les déplacements : covoiturage	les avec Familles les Rurales ça peut être : une première réponse					

Questionnaire jeunes du terriloire	
Questionnaire	
Questionnaire professionnels de santé	
Focus-groupe habitants	
Focus-groupe acteurs	-Ça existe déjà sur le haut territoire, sur Suippes, sur Mourmelon -Projet de le développer sur notre territoire de la demande de transports solidaires transports solidaires y a des endroits où il y a 4/5 chauffeurs en Champagne pour 7 ou 8 utilisateurs -Sur le territoire c'est qu'il y a beaucoup de dispositifs qui existent, c'est souvent des popottes internes à des associations et dans ces dispositifs tout le monde se connaît -Familles Rurales qui mets des moyens de mobilité
Focus-groupe élus	
	Points forts

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire Jeunes du territoire
Points faibles	-11 y a le transport à la demande (il ne	-Un gros problème de mobilité.	-Pour Sainte Menou non. La rue	-Problème de mobilité	-L'absence de transport en	-Comme ce sont pleins de petits
	marche pas)	-Car quand on est à	chanzy pour moi	-Manque de		
	-Des personnes	Sainte Ménehould		ntre	(S	0 1000
	âgées, qui ne	on peut avoir accès	gereux.	communes,	Les horaires des	de se rejoindre à
	peuvent plus ou	à beaucoup de	-Ca peut être	transports,	transports en	part rouler à vélo
	presque plus rouler		O	livraisons de	commun (24	sur les chemins,
	$\overline{}$	est à l'extérieur,	circuler même à	médicaments	personnes)	mais c'est long et
	dépendantes Pour	c'est beaucoup	vélo	-Manque de	-L'accessibilité des	il y a des
	<u>©</u>	plus compliqué	-Transports en	mobilité de	transports pour	
	quand ils n'ont	-Ça existait déjà, le	commun, sur	certains patients	tous (18	-Problème de
	personne pour	Blablacar Daily mais	Chalons il y a un	sans moyen de	personnes)	transport
	conduire tout ça, il	tout le monde ne	car et Verdun aussi	fransport	-L'inexistence de	-II faut
	faut trouver	connait pas	mais sur Reims, je		correspondance	obligatoirement
	dneldn,nu	-Transport solidaire :	crois pas.		inter-Argonne (4	prendre la voiture
	-Tout est lié quoi en	Ils ont le projet de le	-Quand je dis pas		personnes)	car tout est loin
	fait puisqu'elles	développer sur	de bus sur Reims		-L'inexistence de	-Il n'y a pas de
	peuvent plus	notre territoire	mais pas non plus		piste cyclable (3	bus où de
	conduire	-La difficulté c'est	sur Bar le Duc. Il y a		personnes)	navettes
	-Ils ne veulent plus	de trouver des	des endroits où on		-L'état des routes	-II y a un manque
	faire la route	chauffeurs	ne peut pas aller et		et des trottoirs (3	de transport en
	-II n'y a pas de	-Pas assez de	pourtant il y a des		personnes)	commun
	transports	chauffeurs pour	spécialistes là-bas.		-Manque de	-Commune loin
	-Les enfants n'ont	satisfaire les	-C'est les moyens		transport pour	des villes donc on
	pas de transport. Pas	demandes	de locomotions,		effectuer les	s'ennuie
	de voiture donc pas	transports solidaires	on peut dire dans		déplacements	facilement
	de sport	: il y a d'autres	les points de		dans la commune,	
	-II n'y a pas de mode	endroits où il n'y a	progrès pour se		entre les	
	de transport à part le	pas beaucoup	rendre dans les		communes, vers	

Questionnaire jeunes du territolre	
Questionnaire habitants	les grandes villes
Questionnaire professionnels de santé	
Focus-groupe habitants	il y a les soins, d'une manière générale, ça peut être aussi bien sur Verdun, sur Bar le Duc, Reims, Nancy-C'est compliqué d'aller d'un endroit à un autre quand on habite dans l'Argonne Champenoise. -Il y a le car qui a remplacé le train là pour aller sur Chalons, sur Verdun, un matin un soir -Services à la demande présents sur le territoire trop chers (20 é aller/retour
Focus-groupe acteurs	de chauffeurs et beaucoup de demandeurs -Amener les enfants dans les associations sportives à Sainte Ménehould evils evidemment avec les clubs et les bénévoles qu'ils ont, ils ne travaillent pas aux mêmes horaires donc pour transporter des gens qui vont à l'Aiglonne et les autres à la piscine c'est super durC'est que tous les dispositifs ne vont pas à tout le monde (popote et familles rurales) -Les gens pour rentrer dans le dispositif veulent du « clé en main ».
Focus-groupe élus	-Le transport à la demande est lié aux horaires de transport scolaire l'instant. C'est un coût. C'est lié aux coût. C'est lié aux coûts tout simplement. Les enfants, le mercredi après-midi admettons, si les parents ne les emmènent pas aller à la piscine. Si les parents ne veulent pas faire les allers-retours de faire les allers-retours de faire les allers-retours de covoiturage. Les problèmes de mobilité concernent surtout les personnes âgées et les jeunes sans permis
	Points faibles

Points faibles		CICEOUS	nabitants	professionnels de santé	habitants	Jeunes du ferritoire
	-Service transport proposé par Argonne Transport	Comme quand on commande sur internet				
	200	ce				
	nouveaux besoins des habitants	manque, la coordination, la				
		centralisation				
		-Il y a nécessité de			744	
		trouver des				
		le disposifif				
		-Difficultés pour les				
		personnes âgées				
		-Difficultés pour				
		financer le permis				
		<u>e</u>				
		-Mobilité freinée				
		"pour sortir du				
		village" vers les villes				
		Voitures et permis				
		Indispensables				
		-Complique pour les				
		personnes habitant				
		à l'extérieur de				
		Menou et qui ne				
		maitrisent pas				
		internet				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		-Problème majeur pour les associations déplacement pour les associations qui ne peuvent pas bénéficier de véhicules -Problèmes d'accès aux associations pour ceux ne pouvant pas se déplacer				
Propositions	-Mise en place de location de véhicule sans permis Développer un service de transport à la demande pour les personnes âgées -Changer les arrêts et les horaires du TUM	-Mettre en place un Blablacar local -Si on arrivait à faire une cartographie de tous les mouvements -Quelqu'un qui vient de Vienne-le-Château à Sainte Ménehould tous les jours, que ce soit dans une voiture particulière ou parce qu'il a une voiture d'entreprise	-Remettre le TUM en fonction accessible à tous et revoir les arrêts -Trouver un moyen de transport commun adapté pour le milieu rural -Moyen de transport vers Menou mais également entre les communes -Aménagement des routes	Réduction SANEF pour les profs de santé venant de l'ext pour travailler sur St Menou ou pour les conjoints des professionnels de santé habitant sur St Menou qui doivent travailler à l'extérieur de la commune -Service local de transport	-Développer des transports (vers les villes et pour les soins) (19 réponses) -La mobilité douce (116 réponses)	-Mini-bus -Créer des commerces dans le village -Ajouter des transports

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questlonnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	naire
Propositions		et qu'il a plus de				
		place -Qu'il n'v a pas				
		du'une seule				
		problème de				
		mobilité, il faudrait				
		en avoir plusieurs.				
		-Blabla Daily ça				
		pourrait être une				
		deuxième réponse				
		-Il en faudrait une				
		troisième ou 4				
		différentes qui				
		pourraient se mettre				
		en place en				
		parallèle.				
		-Mettre des				
		panneaux avec des				
		pouces				
		-La personne qui				
		veut se déplacer se				
		met à cet endroit-là				
		-Il peut y avoir un				
		système				
		informatique ou un				
		réseau qui se forme				
		-Ramassage, les				
		gens des chauffeurs				
		hánávolas				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		-Je pensais effectivement à				
		une gestion mobilité				
		aui mets des				
		sitifs en p				
		sur des créneaux				
		horaires, ça doit				
		être intéressant. Un				
		créneau pour le				
		sport. En plus les				
		créneaux horaires				
		nt T				
		forcément les				
		même				
		-Quelqu'un qui				
	S. 12	mette en place des				
		choses, avec une				
	2	gestion, une				
		organisation				
		ij.				
		centraliser, se				
		coordonner				
		-Mobilité solidaire				
		(ex : Domans et				
		Suippes)				
		-Bourse au permis				
		de conduire en				
		échange d'heures				

Propositions	0 1 ± 0 1 C 0 = 0 0	pour la collectivité -Véhicule de transport communautaire -Conseillère à la mobilité (barrière pas toujours financière, il y a aussi la mobilité psychologique)		
		cansport communautaire Conseillère à la nobilité (barrière sas toujours nancière, il y a russi la mobilité sychologique)		
	1 2 0 2 0 0	Conseillère à la nobilité (barrière toujours nancière, il y a lussi la mobilité sychologique)		
	Q ₩ 0 Q	nancière, il y a russi la mobilité sychologique)		
	0 0	russi la mobilité sychologique)		
	Q	sychologique)		
	- "1"	-service Pedi-Bus		
	Ω	pour accompagner		
	<u> </u>	les enfants à l'école		
		hould)		
	T	-Partage de		
	> -			
	T	Subvention pour un		
	>	véhicule de 9		
	Q.	places pour mettre		
	-0	disposition des		
	0	associations en		
	O	complément de		
	0	ceux de l'OTS		

			Santé mentale			
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		-Parce que les soins psy on aÇa se développe sur tout le territoire. C'est que gérontologie, 65 ans et plus -On a essayé la téléconsultation, ça fonctionne très bien c'est des consultations accompagnées d'une infirmières interne à la seriecture.	-Moi je trouve que c'est calme et j'ai ce sentiment de bien-être d'être au moins dans mon villageIls ont fait un les tiers lieu (Frangines & Co) où on peut aller boire une boisson, de l'activité manuelle, là prochainement c'est sur le thème de Noël forcément			
Points faibles		-On est en grande détresse psychologique et psychologique et psychiatrique -Professionnels qui manquent -Seule pédopsychiatre qui intervient sur St Ménehould, elle vient d'accoucher-Manque du temps de médecins		-Beaucoup de troubles psychiatriques, notamment du fait de la présence d'établissements pour personnes handicapées mentales sur le territoire, mais pas uniquement chez ces patients		-Dépression chez les jeunes

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points		-Des listes d'attente				
raibles		qui sont partout, tres				
		Fortra 4 mois at 1 an				
		Dour le premier				
		S				
		médical avec un				
		pédopsy				
		-Problématiques en				
		fait, nationales, que				
		ce soit les				
		recrutements de				
		spécialistes, de				
		généralistes,				
		-La téléconsultation				
		ssayé,				
	upo.	moment du				
		confinement et au				
		moment post-				
		confinement parce				
		que j'avais des				
		médecins qui				
		étaient en arrêt, ça				
		n'a pas du tout				
		fonctionné				
		-Pulsy était pas du				
		tout au point				
		-Tous les noms				
		rentrés allaient dans				
		une sorte de panier				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire	Φ
Points faibles		commun -Tout professionnel qui se connecte à Pulsy peut y avoir accès -Ça ne fonctionnait vraiment pas bienLa téléconsultation ça a ses limites avec les enfants -La souffrance psychologique de la population elle est de plus en plusL'équipe mobile géronto-psy ils ont vu exploser les nouvelles prises en charge depuis le					
Propositions		-Faire appel à des infirmières de prafique avancée	Je trouve que pour favoriser le bien-être, la bienveillance, l'échange, et que les personnes soient bien, qu'elles puissent rencontrer d'autres personnes		-Information mal- être et burn-out (oui = 166 réponses)	-Groupe parler	pour

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions			, je crois qu'il faut			
			retrouver des lieux			
			où on peut faire du			
			lien social			
			ne temps			
			fait, ça doit faire un			
			peu l'épicerie de			
			secours et deux,			
			trois activités en			
			parallèle.			
	11-0		Contrisson, si vous			
			avez l'occasion			
			d'aller voir ça, à			
			côté de Revigny			
			sur Ornain. Il a			
			ouvert. Il y a un			
			un mo			
			demi pas plus.			
			C'est tout récent.			
			-11 y a des			
			organismes sur			
			lesquels peut être			
			s'appuyer ou à			
			développer			
			d'ailleurs, c'est les			
			rurales,			
			Vienne Le			
			Château il y a une			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions			antenne, ils font aussi quelques fois certaines activités			

		ol	Logements et bâtiments	nts		
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		-II y a possibilité de demander au				
		service social de la CAF d'intervenir -On a déjà fait				
		plusieurs OPAH -On fait du bricolage.				
		Ça fonctionne dans la limite de ce qu'on				
		peut faire, Tous ces gros dispositifs qui				
		sont mis en place				
		villes, et c'est vrai				
	=	avoir sur des				
		territoires ruraux				
		-Pour compenser le				
		manque, et				
		heureusement				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		qu'on arrive, on se connaît plus ou moins, les associations travaillent ensemble et on est plus dans la popote rurale. Il y a possibilité de demander au service social de la CAF d'intervenir				
Points faibles	-Moins de gens par habitat -Des gens qui vivent seules dans des maisons c'est courant-il y a 50 ans il y avait un nombre d'habitants à peu près identique à celui d'aujourd'hui sauf que depuis il s'est construit 20% de maisons en plus l'offre -Peu de terrain à construire	-Une population vieillissante, Mais là l'impact est plus large que le problème du médecin généraliste. Ça va du parc immobilier qui est sur le plan local où c'est aussi un parc vieillissant et pas adapté et qui est cher Logement insalubre, il y a peu d'outils mis à part	-Au niveau de certains locaux, c'est pareil, ça devient vétuste, c'est pas toujours pratique -Quelques fois c'est quand même très étroit, c'est vieillissant -Non fonctionnel plutôt que vétuste peut être			-Bâtiments dégradés

		acteurs	habitants	professionnels de santé	habitants	jeunes du territoire
Points	-Problèmes sur l'offre	Mme MARCHAND				
faibles	-Difficultés avec les					
	acteurs	-Puis souvent les gens				
	tu.	sont boqués parce				
	SUL	qu'ils ne peuvent pas				
	1 1 euro	déménager parce				
		qu'ils n'ont pas les				
		moyens				
		-C'est des logements				
		pas chauffés,				
		humides et sur la				
		santé ça a un impact				
		-On a déjà fait				
		plusieurs OPAH, on a				
		même eu des				
		propriétaires qui se				
		sont saisis de ces				
554.54		7				
	111	disant lover des				
		appartements				
	1,200	adaptés et qui sont				
		très énergivores et				
		qui n'ont pas du tout				
		été isolés				
		-On a beaucoup de				
		syndrome de				

	S.	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
	Points faibles		Diogène sur notre				
spectant of the spectal of			les aider à				
spectant of the part of the pa			désencombrer tout				
intridue composation intridue composation in composation in composation in composation in composation in combrer of combr			en respectant et en		2.2-11		
ingtrique comp comp ga on n'c ofessionne sint nous ce sens-le et qui est n par la D léparteme a Chalor pour l'ir viennent vt. Ils sont x tures combrer c se sol							
comp comp comp compos ofessionne ofessionne ent nous ce sens-k et qui est n par la D léparteme es structure à Chalor pour l'ir viennent viennent viennent viennent viennent viennent viennent viennent viennent viennent							
ofessionne of ofessionne ofessionne of ofessionne of							
ionne sens-la Dous sens-la Dous la Dous la Dous la Dous la Dougland la Linnalor l'innent sont sont la solu solu la Sol			C				
sens-les sens-les in est no la D la D la D la D la Landor la			de professionnels qui				
sens-k i est n la D la D teme Jothan nalor r sont			peuvent nous aider				
le st n la D teme Justure halor nent s sont			dans ce sens-là. Le				
la D teme Jostone Jost			guichet qui est mis en				
teme Josture J			place par la DDT, il				
halorus halorus hent sont brer c			est départementale				
halor Jr l'in hent s sont brer a			mais les structures qui				
nent sont sont brer con sol			sont à Chalons et				
s sont			Reims pour l'instant				
s sont			n'interviennent pas				
brer o			sur tout. Ils sont que				
brer o			locaux				
désencombrer on est obligés de solliciter							
obligés de solliciter			désencombrer on est				
			obligés de solliciter				
ממי שמונים ו			des gens de Verdun,				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		de Reims et ça fait un coût énorme pour le locataire par exemple. -Partage travail 51 j'ai abandonné. Ils ne font pas sur Menou. Ils ont bien un service dédié à ces situations-là particulières. Ils le font sur Chalons, mais sur Menou ils ne le font pas. -Logements ne le font pas. -Logement et ne le font pas. -Logement de le correspond plus à la demande dans le parc social parc social par de retours / peu de services spécialisés				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions	-Etablir une règle par commune avec les bâtiments de France	Propositions -Etablir une règle par commune avec les aussi chez les anciens bâtiments de France personnes qui louent, logements qu'il y ait des Réaliser contrôles aussi sur la logements loce vétusté. -ça va peut-être un prêt locatif changer parce qu'il social pour les y a des aides pour les propriétaires bailleurs.	-Rénover les anciens logements des logements locatifs des logements locatifs -Mettre en place un prêt locatif social pour les personnes âgées		- Qualité de votre logement (60 réponses)	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e
		-OPAH				

	Questionnaire jeunes du territoire	
	Questionnaire habitants	
	Questionnaire professionnels de santé	
Vie associative	Focus-groupe habitants	
	Focus-groupe acteurs	-Il y a 25 associations sur Sainte Ménéhould, et sur le reste du territoire sur les 60 communes -Qu'il y a un gros tissu associatif dans l'Argonne
	Focus-groupe élus	
		Points forts

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	-Disparitions d'associations faute de bénévoles ou personnes volontaires -Manque d'ateliers/ activités sur le rôle de parent et l'éducation des enfants	-Principalement centré à Menou -Manque de services pour les familles et les enfants -La mobilisation et la participation des usagers devient de plus en plus compliquée -Manque de				
Propositions	-Mise en place de lieux d'échanges pour les parents	-Evènements, festivals et carnavals -Un site famille pour rassembler toutes les activités -Apprendre aux ados à utiliser les outils numériques en sécurité -Valoriser les dissociations et le bénévolat -Proposer des ateliers parents, conférences autour des écrans	-Proposer des activités intervillages des activités de lien social sur tout le territoire			

Propositions -Développer le partenariat de l'ensemble des associations -Aller vers les gens et non plus les attendre -Faire des activités tournantes sur le territoire le rentontre pour tous (café, jeux de rencontre pour tous (café, jeux de société, lecture)		Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
-Aller vers les gens et non plus les attendre -Faire des activités tournantes sur le territoire -Lieux de rencontre pour tous (café, jeux de société, lecture)	Propositions						
non plus les attendre -Faire des activités tournantes sur le territoire -Lieux de rencontre pour tous (café, jeux de société, lecture)			associations -Aller vers les gens et				
rnantes sur itoire ux de rencont ur tous (café, je sociét			non plus les attendre -Faire des activités				
Lieux de rencontre pour tous (café, jeux de société, lecture)							
pour tous (café, jeux de société, lecture)			Lieux de rencontre				
ture)			pour tous (café, jeux				
			lure)				
			:::				

			Isolement			
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts						
Points faibles	-Celles qui n'ont pas de famille autour, ou repli sur soi proche qui habitent dans un logement, confinements dans une maison toute seule avec une famille éloignée de contact	-Enfermement repli sur soi d personnes dû a confinements	-Quand je vois des personnes âgées qui sont chez elles, qui sortent pas des 4 murs, c'est pire que de la prison quoi, c'est de l'enfermement.	-Isolement -Beaucoup de personnes âgées avec des problèmes de dépendance et de maintien à domicile	- Isolement	

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points	-II n'y a pas					
faibles	forcément de					
	famille					
	-Elles sont chez elles					
-	et elles ont juste à					
	attendre parce que					
	s'il n'y a personne					
	qui vient, s'il n'y a					
	pas de service elles					
	sont seules toute la					
	journée					
	-La					
	dématérialisation les					
	isole encore plus					
	-Plus dans le					
	troisième âge					
	On a aussi des					
	personnes pas					
	forcément âgées					
	qui sont seules					
	-Soit un célibataire					
	ou soit un peu sorti					
	de la société en fait					
	-Qui n'ont pas de					
	travail, qui n'ont pas					
	vraiment de famille,					
	qui sont seules aussi					
	-On trouve aussi ces					
	personnes-là dans					
	les problèmes					

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	avec la dépression. Les communes rurales notamment avec des agriculteurs qui sont seuls Les personnes isolées c'est un grand mot, c'est sur tout					
Propositions					-Rencontres pour les personnes isolées -Contact avec les autres	

	Questionnaire jeunes du territoire		-Manque d'attractivité du territoire -Peu de jeunes -Manque de connaissance du village
	Questionnaire habitants		
	Questionnaire professionnels de santé		
Affractivité	Focus-groupe habitants		
	Focus-groupe acteurs		
	Focus-groupe élus		
		Points forts	Points faibles

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	-Ça s'appelle de la désertification un secteur non attractif donc les jeunes s'en vont Les cadres supérieurs n'habitent pas sur Sainte Ménehould Sainte Ménehould sont revenus, qui sont revenus, qui sont sur l'Argonne, sur Sainte Ménehould -C'est les gens qui travaillent, qui sont jeunes s'en vont jeunes s'en vont	-Territoire peu attractif car pas a'emploi, absence de mobilité, manque de services				-Manque d'attractivité pour les jeunes
Propositions						

			Jeunesse			
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		-La crèche elle est ouverte à 7h30				
Points	-Un secteur non	-Grossesses très	-Ce qu'on risque			-Après le collège
faibles	attractif donc les	jeunes au collège	avec les jeunes de			plus de la moitié
	jeunes s'en vont	interrompues ou non	l'Argonne, c'est			des jeunes
20072	-C'est les gens qui	-II y a des jeunes qui	de les voir partir.			partent en
	travaillent, qui sont	ne doivent même	-On se dit ils vont			internat car il n'y
	jeunes s'en vont	pas savoir ce qu'est	être interne tôt			a pas de lycée à
	-Il n'a pas envie de	le SIDA	enfin pour moi			proximité
lle 23	passer son temps sur	-Même problème	c'est tôt, si j'avais			
	la route.	avec les assistantes	su on serait peut-			
	-Les enfants qui sont	maternelles	être pas venu			
	au lycée ils n'ont pas		habiter là.			
	de contact avec les	-Problèmes de garde	-Ça			
	jeunes du coin	/ crèche pour ceux	compliquer la			
	-Leur premier	ayant des horaires	scolarité de leurs			
	contact avec des	atypiques	propres enfants			
	jeunes filles ça sera	-Manque d'accueil	dans			
	sur Chalons et leur	de loisirs en dehors	communauté de			
	lieu de vie ça sera	de Sainte-	communes par			
	Chalons, quand ils	Ménehould	rapportà			
200	vont faire leurs	-Manque d'activités	l'éloignement.			
	petites fêtes, ils vont	à destination des	-Les jeunes vont			
	les faire sur Chalons	ados	aller en ville parce			
	-Les jeunes n'ont pas	-Inquiétude des	qu'ils ont tout sur			
	envie de rester	professionnels face	place			
		aux usages des	-Pour les couples			
		écrans chez les	les jeunes c'est la			
		enfants	scolarité qui prime			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	-Sur nos enfants – parce qu'on a une tranche d'âge où on a des enfants – qui sont partis, ou qui sont adultes et qui travaillent - lesquels seront sur l'Argonne, sur Sainte Ménehould -II y en a qui reviennent mais je veux dire ce n'est pas la majorité -Après à voir, sur ces enfants-là qui est revenu travailler ici -Besoin de créer un centre aéré -Problèmes autour de la garde des enfants 0-3 ans -Manque d'espaces, de lieux d'échanges pour les jeunes -Manque d'activités	-Ateliers parents mis en place sur Sainte-Ménehould -Déclin du nombre de jeunes	donc c'est le lieu de scolarité qui est le plus important -Faire des activités et des animations gratuites pour les adolescents pendant les vacances scolaires sur l'ensemble du territoire			
	pour le public ado					

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		-Création de microRéflexion sur une crèche par micro-crèche par Remettre en place secteur (Givry, Auve, des activités comme Ville-sur-Tourbe) "Ados Bouge"; -Créer des centres aéres pour les apprenantes" enfants en place de -Activités et séjours lieux d'échange courts pour les ados				-

			Emploi			
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts	-On a été avec une l'e métier d'auxiliaire vingtaine visiter de vie a été ALBEA. Ils recrutent, professionnalisé déjò ils ont plus ou moins des difficultés à la recutent avec la modulation des difficultés à salaire mensuel lisséll y a REALMECA qui personnes qui ne les ont les mêmes trouvent pas. Je pense qu'il y a collectives beaucoup aver maternelles il y a le sont pas pourvus RAM où	-On a été avec une le métier d'auxiliaire vingtaine visiter de vie a été ALBEA. Ils recrutent, professionnalisé déjà ils ont plus ou moins avec la modulation avec la modulation avec la modulation lissé frouver la salaire mensuel lissé salaire mensuel lissé rouver 30 alaire mensuel lissé rouvent pas. A partir de janvier ils personnes qui ne les ont les mêmes trouvent pas. Conventions aui ne les conventions aui ne les conventions aui ne les conventions aui ne les conventions conventions aui ne maternelles il y a le sont pas pourvus RAM où				

	Focus around álus	Focus-groupe	Focus-groupe	Questionnaire	Questionnaire	Questionnaire
		acteurs	habitants	professionnels de santé	habitants	jeunes du territoire
Points forts	en ce moment	elles peuvent se				
	-Je bense du'il y a	regrouper				
	moyen de trouver	-Le café de l'emploi				
	une place pour tout	-Parce qu'il y a une				
	le monde dans notre	notion de				
	secteur	convivialité autour				
Points	-Peu d'emploi	-II y a pas d'auxiliaires				
faibles	-II y a 40 ans c'était	de vie				
	10 exploitations qui	-Personne postule, il y				
	embauchaient 3	a pas de				
	personnes.	candidatures				
	-Pas d'emploi	-Même problème				
	-On a tendance à le	avec les assistantes				
	dire parce qu'il y a					
	un taux de	-C'est pas des				
	chômage.	son.				
	dans le	rémunérés				
	service de la	-Horaires coupés,				
		matin, midi, soir,				
	des difficultés à	l'après-midi, le week-				
		end				
	-Je ne vais pas dire «	-C'est des métiers qui				
	pas d'emploi » mais	n'attirent plus				
	des emplois qui ne	-Les personnes, la				
	correspondent pas	première chose à				
	ou peu attractifs	laquelle ils pensent,				
	-Les gens qui	100				
	occupent ces	-Les gens qui veule				
	postes-là ne vivent					
	pas le secteur	week-end, plus				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	-Les cadres supérieurs	travailler en soirée, aui veulent démarrer				
	n'habitent pas sur	à 9h du matin parce				
	Sainte Ménehould	qu'il y a les enfants à				
	-On a quand même	emmener à la				
	un niveau de salaire	crèche				
	en Argonne qui n'est	-Je pense que				
	pas très élevé					
	-On n'a pas des	confinements a eu sa				
	salaires	part et n'a pas				
	retiennent des	arrangé du tout				
	cadres, qui	-Y a une 15aine				
	retiennent les	d'années de ça,				
	jeunes.	c'était compliqué de				
	-Tous les emplois	trouver				
	qu'on voit c'est	assistante maternelle				
the life	quand même des	parce qu'elles				
	emplois qui sont très	étaient overbookées				
	proches du SMIC	et maintenant c'est				
	-Quand on est à	compliqué parce				
	deux à toucher le	O				
	SMIC, qu'on ramène	-Le besoin il est				
8	2500 euros par mois,	toujours là				
	même en achetant	-C'est les assistantes				
	des maisons qui ne	maternelles qui sont				
	sont pas très chères	parties et en				
	chez nous c'est dur	manque				
	- Moi j'ai 4 enfants,	-II y a eu des				
	j'en ai 0 qui sont là,	οý				
	qui ont trouvé un job	assistantes				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	par rapport à leurs audifications tout simplement -C'est des emplois qui ne nécessitent pas non plus une formation intellectuelle très élevée -On a beaucoup d'emplois manuels	maternelles avaient beaucoup de demandes et puis d'autres moments où il y en avait moins donc c'est à ces moments-là aussi où il y en a beaucoup qui sont parties et qui arrêtaient ou qui sont parties sur d'autres emploi -Quand vous avez 4 enfants sur une rentrée et que la rentrée et que la rentrée et que la rentrée d'après vous en avez plus, vous en avez plus, vous en avez plus, vous en avez l'seul enfant -On a ouvert le RAM en 2011, on avait 80 assistantes maternelles sur la Communauté de Communauté de Communauté a la moitié				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		-II y a une				
		leurs droits, aux				
		personnes qui				
		veulent postuler				
		-Le droit à la				
		formation				
		-Elles ont pas				
		l'impression qu'elles				
		vont avoir les mêmes				
		droits que des				
		travailleurs classiques				
		-On travaille tout				
		seule				
		-On est seul face à				
		son travail				
		isolé quelque part				
		-11 faut assumer tout,				
		tout seul				
		-Sur les 80 on en a				
		toujours eu que 15 ou				
		20 qui venaient,				
		elles l'utilisent pas,				
		-11 y a aussi le				
		problème de				
		mobilité parce que				
		les parents ne				
		veulent pas				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions	Propositions -II faut trouver le moyen d'inciter les					
	gens, pas que des moyens avec un					
	bâton, des moyens					
	dans le marché de					
	l'emploi					

Points forts Points forts Points Points -La densité de population aussi. Plus la commune est petite, plus les gens sont isolés -nous on a un					
orts	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
					4 C C 1 C C 1 C C A
territoire qui est grand quand même -Population faible, territoire grand -II y a beaucoup moins de monde, moins de gens par habitat		Le vois pour St Thomas en Argonne, dans 4-5 ans ça sera un village de retraité. -Entre 30 et 40 habitants -Population vieillissante			personnes âgées -Peu de jeunes

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	-Aujourd'hui il reste 5 exploitations agricoles, 2 dont la mienne où il y a peu d'exploitants, il y a peu d'habitantsLa moyenne d'âge augmente					
Propositions					-Information sur le vieillissement (oui = 169 réponses)	

			Citoyenneté			
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du
Points forts			-Mais donc effectivement, il y a une veille des voisins au niveau aussi des incivilités ou des comme ça et au niveau sécurité on est quand même bien	santé	-62 % des -Tout le monde habitants ont le s'entend bien sentiment que les -Ce que j'aime échanges eux sont sont satisfaisants castie des relations entre génération sont bien transferences entre génération sont bien relations cont bien transferences entre génération sont bien transferences entre génération de la constitución de la const	des -Tout le monde ont le s'entend bien ue les -Ce que j'aime entre dans mon village sont c'est le fait que l'on se connaisse nt qu'il tous lations -Les personnes station sont bien agge

	Focus-groupe élus	Focus-groupe	Focus-groupe	Questionnaire	Questionnaire	Questionnaire
		acreurs	nabiranis	proressionneis de santé	SIIDIODI	territoire
Points forts			-Je disais même			
			an niveau		habitants ont le	
			sécurité, c'est		9	
			quand même,		échanges entre	
			c'est comme		eux sont	
			partout, il peut y		satisfaisants	
			avoir des		-55% pensent qu'il	
			évènements mais		exsite des relations	
			-On est quand		entre génération	
			même tranquille.		dans leur village	
			-On est dans un		-82% des habitants	
			environnement		se sentent en	
			social, assez serein		sécurité avec la	
			-C'est quelque			
			chose d'assez		gendarmerie, les	
			conviviale, on se		éclairages de nuit	
			croise dans la rue,		et le dispositif	
			on se dit bonjour		voisin vigilant	
			-A Belval (50		-70% trouvent que	
			habitants) : Des		les habitants sont	
			personnes âgées		solidaires dans leur	
			du village, il y a		village	
			une certaine			
			bienveillance			
			pour voir si ça se			
			passe bien. Si on			
			voit un volet qui			
		*1	est pas ouvert et			
			que normalement			
			c'est ouvert			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts			il y aura quelqu'un qui va alerter tout de suite ce problème -C'est accueillant			
Points faibles	Il n'y a personne qui les aide, enfin c'est un cercle vicieux quoi. Il y a moins de lien qu'avant L'évolution de la société aussi, les gens sont de plus en plus seuls -S'il n'y a pas des associations dans le village associations dans le village cerconpent les familles ou les villageois, personne ne se connaît on habite les uns à côté des autres sans forcément se côtoyer -Maintenant on en arrive à ne même plus connaître son	-Manque de solidarité entre les populations -Qu'aujourd'hui on est de plus en plus individualiste culture de l'aide d'autrui fût un temps dans la ruralité on disait que les enfants aidaient beaucoup leurs parents, ça se faisait au les enfants ne restent plus sur le restent plus sur le territoire -L'éclatement en quelque sorte des familles -On est dans les populations.				espace pour les jeune se poser

faibles and uncertain grandwich où les faibles d'un certain death feurs me distant « on a vui petitie-antants et leus qui c'est auxis on ne sait pas parents et cette aucis parents et es plus âgés, doivent en mainte, and aucis es enfants, on aide en mainte, es enfants, on aide en mainte, es enfants et la mine se enfants en mainte entre ent		Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
d'un certain âge qui enfants aident me disent « on a vu qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qu'il y a un nouveau par qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas voir. Les gens venlent pas voir qui d'apparence accellante veulent pas voir qui d'apparence accellante ces soit. Les gens veulent pas voir qui d'apparence accellante ces soit. Les gens veulent pas voir qui d'apparence accellante aux d'asiles demart les gens venaient se accepter aujourd'hui moins au respect son publics	Points	- J'ai des personnes	sandwich où les				
petits-enfants e enfants aident parents et population-là, les plus âgés, de être dans situation-là, on ses parents et il un moment o peut plus quoi -Population d'apparence accueillante clivage du territ- -Très peu d'éch entre le voisina les demar d'asiles -Difficultés accepter différences -Problématique au respect espaces con publics	faibles	d'un certain âge qui	enfants aident leurs				
enfants aident parents et population-là, les plus âgés, de être dans situation-là, on ses parents et il un moment o peut plus quoi -Population d'apparence accueillante clivage du territi-Très peu d'éche entre le voisina les demar d'asiles accepter différences -Problématique au respect espaces con publics		me disent « on a vu	petits-enfants et les				
parents et population-là, les plus âgés, de être dans situation-là, on ses enfants, on ses parents et il un moment o peut plus quoi -Population d'apparence accueillante clivage du territ-Très peu d'échentre le voisina les demar d'asiles accepter différences -Problématique au respect espaces con publics		qu'il y a un nouveau	enfants aident leurs				
population-là, les plus âgés, de être dans situation-là, on ses enfants, on ses parents et il un moment o peut plus quoi un moment o peut plus quoi -Population d'apparence accueillante clivage du territ-Très peu d'échentre le voisina les demar d'asiles accepter différences -Difficultés au respect espaces con publics		mais on ne sait pas					
les plus âgés, de être dans situation-là, on ses parents et il un moment o peut plus quoi d'apparence accueillante clivage du territ-Très peu d'éche entre le voisina les demar d'asiles -Difficultés accepter différences -Problématique au respect espaces con publics		qui c'est	population-là, que				
être dans situation-là, on ses enfants, on ses parents et il un moment o peut plus quoi un moment o peut plus quoi d'apparence accueillante clivage du territ-rès peu d'échentre le voisina les demar d'asiles accepter différences -Problématique au respect espaces con publics		-II n'y a pas de	les plus âgés, doivent				
situation-là, on ses enfants, on ses parents et il un moment o peut plus quoi d'apparence accueillante clivage du territrès peu d'échentre le voisina les demar d'asiles d'asiles accepter différences accepter différences au respect espaces con publics		connaissances	être dans cette				
ses enfants, on ses parents et il un moment o peut plus quoi d'apparence accueillante clivage du territare le voisina les demar d'asiles accepter différences accepter différences au respect espaces con publics		-Les gens venaient	situation-là, on aide				
c'est ses parents et il aur doit un moment o peut plus quoi ent des ent pas d'apparence és, ils ne accueillante voir qui clivage du territation entre le voisina ex eux, les demars se accepter aux mais problématique moins espaces con peut del problématique entre le voisina excepter aux différences moins espaces con publics		en mairie,	ses enfants, on aide				
ent des ent des ent pas d'apparence és, ils ne voir qui veulent sz eux, s gens s gens s gens mais moins ent pas d'apparence accueillante clivage du territ -Très peu d'éche entre le voisina entre le voisina d'asiles d'asiles accepter aux mais Problématique moins espaces con publics			ses parents et il arrive				
redevient des dapparence en veulent pas d'apparence excueillante nt pas voir qui clivage du territace soit. gens veulent pas accueillante clivage du territace soit. gens veulent excueillante clivage du territace soit. Très peu d'éch demarches en chez eux, les demarches ent se accepter nter aux différences en mais expaces con publics		l'élu rural qui doit	un moment où on				
redevient des accueillante aveulent pas voir qui chez eux, gens chez ent aver metre les gens veulent se ent aver mais e, mais e, mais accepter aux'hui moins eveulent aver mais espaces con proposition de la control de la contro		aller les voir.	peut plus quoi				
dortoirs e veulent pas d'apparence embêtés, ils ne accueillante nt pas voir qui clivage du territies soit. gens veulent che clivage du territies soit. gens veulent entre le voisina chez eux, les demarches ent se accepter nter aux différences mais problématique espaces con problème de la control de la contr		-On redevient des					
e veulent pas d'apparence embêtés, ils ne accueillante nt pas voir qui clivage du territae soit. gens veulent chez eux, les demarches chez eux, les demarches ent se accepter nter aux différences et mais expaces con publics		villes dortoirs	-Population				
embêtés, ils ne accueillante nt pas voir qui clivage du territice soit. gens veulent chez eux, les demarches de chez eux, les demarches ent se accepter nter aux différences ex mais problématique espaces con publics		-Ils ne veulent pas					
nt pas voir qui clivage du territice soit. gens veulent chez eux, les demarches. né. né. nter se accepter différences au respect espaces con publics		être embêtés, ils ne					
ie soit. gens veulent chez eux, les demarches. né. if les gens d'asiles demarches. It les gens accepter aux différences différences aux différences aux différences aux respect espect espect espect publics.		veulent pas voir qui	clivage du territoire				
gens veulent entre le voisina chez eux, les demar d'asiles d'asiles ent se accepter nter aux différences e, mais Problématique espaces con publics		que ce soit.	-Très peu d'échanges				
chez eux, les demarriés i.é. d'asiles t les gens -Difficultés ent se accepter nter aux différences t, mais -Problématique rd'hui moins au respect espaces con		gens	entre le voisinage et				
d'asiles les gens -Difficultés t se accepter er aux différences mais -Problématique l'hui moins au respect espaces con publics		chez					
les gens -Difficultés that se accepter er aux différences mais -Problématique l'hui moins au respect espaces con publics		terminé.					
se accepter aux différences mais -Problématique au respect espaces con publics		es					
aux différences mais -Problématique ui moins au respect espaces con publics							
mais -Problématique ui moins au respect espaces con publics			différences				
au respect espaces con publics							
		aujourd'hui moins	respect				
publics			espaces communs				
			publics				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		-Les papas sont moins investis que les mamans				
Propositions	-ll y a des communes -Fédérer autour de qui ont institué un projets collectifs livret d'accueil pour (embellissement des les gens qui arrivent espaces collectifs, publics) -Poursuivre le travail partenarial dans le cadre du comité local parentalité local parentalité -Créer des ateliers personnalisés et spécifiques aux papas	-Fédérer autour de projets collectifis (embellissement des espaces collectifs, publics) -Poursuivre le travail partenarial dans le cadre du comité local parentalité -Créer des ateliers personnalisés et spécifiques aux papas			-Organisation -Mettre d'évènements : espace foire, jeux interjeunes village, fêtes de villages, goûters des ainés	-Mettre un espace pour les jeunes

		Pr	Prévention / Dépistage	9		
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		-Bon tissu de partenaires aussi avec lesquels on travaille. Avec les partenariats on peut faire des actions de prévention santé -Aussi le CMPS qui est le Centre Marnais de promotion de la Santé avec lequel on fait les examens prévention santé qui peuvent aussi faire venir sur le territoire, c'est assez récent, faire des campagnes sur la prévention SIDA et MST -Les membres du CMPS tils essaient de développer des interventions -C'est sur St Menou, les gens viennent, -On dit juste aux gens, tel jour, telle heure				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		-C'est un peu de la prévention de rue -II y a de plus en plus de réunions qui s'intitulent café de, café des parents à la crèche.				
Points faibles		-SIDA, les jeunes, n'ont pas fait partie de notre génération où il y a eu énormément d'infos, maintenant il y en a moins -Les groupes de paroles on les a pas encore mis en place -Ça sert à rien, les gens se déplacent pas plus que ça - Toutes les actions de prévention qu'on a pu proposer sur la population âgée, on l'a fait, sur les autres territoires, les gens ne viennent pas plus -Si on décentralise la				- Alcool - Drogue

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points		et ils veulent revenir				
faibles		au centre				
		-Vous avez eu le cas				
		à MOSAÏC où les				
	7	services ont été				
		déployés. Les gens				
		ne viennent pas,				
		-Les gens se				
		plaignent qu'ils n'ont				
		rien chez eux				
		-Quand vous leur				
		proposez de venir,				
		rien que				
		del'information on				
		arrive pas à les avoir.				
		-Des ateliers de				
		prévention, les 4-5				
		mêmes qui venaient				
		sur une soixantaine				
		de personnes				
		accompagnées				
		-On a tout essayé				
		-Qu'il y a une				
		personne qui invite				
		d'autres personnes,				
		un professionnel				
		arrive et on met plein				
		de, des				
		questionnaires sur la				
		prévention,				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe	Focus-groupe	Questionnaire	Questionnaire	Questionnaire
		acreurs	nabilianis	proressionneis de santé		territoire
Points		eins de t				
faibles		Ça n'a jamais				
		marche				
		-A partir du moment				
		où on impose, les				
		gens se sentent pas				
		concernés				
		-On nous demande				
		des thématiques, de				
		développer des				
		thématiques				
		particulières, quand				
		on la met en place,				
		les personnes ne				
		viennent pas.				
Propositions		-Les habitants			L	
		demandaient des				
		ateliers autour du			vaccinations (oui	
		bien-être			= 168 réponses)	
		-Autour du bien-être			-Information sur le	
		-Le développement			sommeil (oui = 179	
		du sport santé			reponses)	
		-Comment prendre			Lie	
		soin de soi en fait			préventif pour	
		-Préparer son			surveiller sa sante	
		vieillissement			(3 réponses)	
	ps-za	-Décentraliser ça,				
		c'est-à-dire de, sur				
		des centres bourgs				
		sur				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		Vienne-Le-Château et Givry à minimaDes groupes de parole sur des thèmes précis (cancer) -Alors des groupes de paroles mais plus pour que les participants puissent échanger sur leurs difficultés, etc, pas de l'information sur la maladie ou comment prendre en charge -Se rapprocher de la ligue contre le				

Focus-groupe professionnels de santé santé santé santé santé			Sen	Services et administrations	ons		
-On a quand même -On a quand même infrastructures -Pourquoi les infrastructures -Manque/ -Pourquoi les d'informations s'investissent pas c'est qu'il y a toutes ces c'est qu'il y a toutes ces l'ourdeurs qu'il y a gens peu pèsent qu'il y a toutes ces l'ourdeurs qu'il y a peu pèsent qu'il y a toutes ces l'ourdeurs qui pèsent qu'il y a toutes ces l'ourdeurs qu'il y a peu pèsent qu'il y a toutes ces l'ourdeurs qui pèsent qu'il y a toutes ces l'ourdeurs qui pèsent qu'il y a toutes ces l'ourdeurs qui pèsent qu'il y a toutes cisent «Oh ban c'est aquances nous cisent «Oh ban c'est cisent «Oh ban c'e		Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
-Manque/ Inexistence de médecins ne services c'est qu'il y a toutes ces lourdeurs acaministratives qui pèsent qu'il y a toutes ces instances nous des aides dor des instances nous on est obligé de rendre d'itelat de dire consommé. Bien sûr que non ce n'est pas consommé. Bien sûr que non ce n'est pas consommé à dere patients d'itelier et à être soupçonné à se justifier et à être soupenné à d'itelier et à être soupenné à d'itelier et à être consomné.	Points forts		-On a quand même toutes les infrastructures				
chaque fois de mal	Points faibles	-Manque / inexistence de services	rédecins ne s'investissent pas c'est qu'il y a toutes ces lourdeurs administratives qui pèsent qu'il y a vraiment en France-Les instances nous disent «Oh bah c'est quand même malheureux, nous on est obligé de rendre à l'Etat de dire rendre l'argent à l'Europe parce que ce n'est pas consommé, on y passe notre vie à faire des dossiers, à se justifier et à être soupçonné à chaque fois de mal		aue mations des mations des dornaissa dornaissa dornaissa dornaises seu ter l'acc assiste e (je ne soù et à soù et à ser nts)		

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles	-	-La lourdeur administrative				
		-La MDPH n'en				
		parlons pas				
		-Justifier, rendre des				
		comptes. On ne fait				
		que ça. On passe un				
		quart du temps				
		aujourd'hui à rendre				
		des comptes et à				
		justifier tout ce qu'on				
		fait				
		-Le problème c'est				
		que les gens				
		renoncent parce				
		chronophage				
		-C'est le système qui				
		ne va pas				
		-Tout est lourd				
		-Tout est d'une				
	-	lourdeur énorme.				
		-C'est toujours cette				
		lourdeur qui fait que				
		on se débrouille				
136		autrement				
		-Ils aimeraient bien				
		que tous les services				
		administratifs par				
		contre soient ouverts				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		beaucoup plus tard, beaucoup plus tôt				
		groupes				
		parole sur des				
		nemes précis (cancer), cela				
		n'a pas fonctionné				
		-C'est vraiment la				
		qu'il y				
		problèmes				
		administratifs. Et de				
		justifier, rendre des				
		comptes				
		- Eloignement des				
-		services				
		administratifs				
		-Freins à l'accès aux				
		services dû aux				
		problèmes de				
		mobilité				
		-Difficultés d'accès				
		aux services Pôle				
		Emploi				
		-Difficultés liées à la				
		fracture numérique				
		-Difficultés pour les				
		personnes ne				
		sachant pas ou peu				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		lire et écrire -Problèmes sur l'uniformisation des services et des actions sur le territoire -La caf propose une intervention auprès des pères mais peu de père l'accepte -Manque de renouvellement des services -Difficultés de faire les démarches en ligne -Trop de services centrés sur Sainte				
Propositions	-Mettre en place des permanences à proximité un annuaire des services par thématique de Travailler sur une politique de maintien des services ambulants			-Mise en place rapide des aides		

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	rocus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		-Rendre les services plus mobiles				

		Communication			
blan	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
-Qu'il	il existe			- Apprécient les	
00	beaucoup de			supports papier	
150	fascicules, sites			flyer/ journal	
4	Q			municipal, les	
T	'information, elle			mails, les sites	
Kis.	existe.			internet mais ils	
				doivent être mis à	
				jour	
				-68% des habitants	
				ont le sentiment	
				d'être bien	
				informé sur la vie	
				de leur commune	
				-60 % d'entre eux	
				trouvent qu'il n'y a	
				pas assez de	
				communication	
				sur la vie du	
				territoire, des	
				services, des	
	11:			évènements	

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points	- Communication sur	-Qu'il n'y a pas assez	-Communiquer		ndn	- 2
faibles	l'existence et l'utilité	de communication	effectivement		C	_
	des services est à	sur ce qui existe	pour la santé,		développer (10	village
	améliorer	réellement sur notre	dans toute sa		réponses)	
	-Pas de bulletin dans	territoire	globalité, c'est			
	plusieurs communes	-Les gens ne vont pas	vrai que des fois		- Manque de	
		chercher	c'est pas évident.		communication	
		l'information	-II faut se		sur les services	
			connecter sur le		existants	
		- Manque de	site Ameli, il faut se		Manque	
		communication des	connecter avec		d'information des	
		services	France Connect,		services	
		-Manque de	alors tout le		Manque de	
		communication de	monde ne connait		communication et	
		façon générale	pas France		d'information des	
		-Difficultés à	Connect et c'est		services	
		s'intégrer quand on	pas évident des			
		ne connaît pas	fois à ouvrir son			
		-Manque de	compte"			
		communication sur	-Après c'est			
		les services existants	l'accessibilité			
		-Manque de	effectivement à			
		communication des	l'information par			
		services sur les	internet.			
		animations, les	-C'est pas simple			
		associations	pour tout le			
		-Absence de	monde, il y en a			
		communication de	qui l'on pas.			
		façon générale				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		-Favoriser la	-II y a la maison			
	communes ne	commonication des	des services mais			
	pas Titl		les gens peuveni			
	bulletin, soit den	lons, o				
	faire un, soit d'utiliser	activités				
	un autre mode de	SUO	emmerdes, que			
	communication	-Utiliser les outils	MOSAIC puisse se			
	(mail, application	modernes	déplacer, ou je			
	panneau Pocket)	Panneau	sais plus qui, celle			
	-Passer par les élus	d'information ou	qui est			
	pour transmettre	agent qui peuvent	responsable du			
	l'information	orienter les gens vers	numérique			
	-Favoriser les	les bons services	maintenant,			
	brochures comme	-France Service peut	-Mais aussi tout ce			
	moyen de	être la porte d'entrée	qui est attrait au			
	communication	pour orienter les gens	handicap, MDPH,			
	pour les seniors		des choses			
	-Utiliser les moyens		comme ça. II y a			
	de communication		des gens qui sont			
	digitale		pommés avec ces			
	-Faire des réunions		satanés dossiers.			
	locales pour passer		-Ça puisse être le			
	l'information		cadeau de la			
			CCAC			
			habitants de la		¥6	
			Communauté de			
			Communes, c'est			
			de firer un nombre			
			d'exemplaires par			
			foyer			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions			d'avoir cette liste là tous les ans, ça serait pas con, sur papier au moins il serait accessible - Faire un annuaire papier et ou en ligne des services du territoire par thématique - Améliorer la communication des aides et des services autour du handicap			

Les phrases qui apparaissent en marron sont issues de l'enquête territoriale menée par MOSAÏC en 2021.

Annexe 6 : Métaplan élus



Annexe 7: Métaplan acteurs locaux



Annexe 8 : Métaplan focus-groupe habitants

